

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Mardi 2 Décembre 2014 - 9 Safar 1436 - N° 798 - Troisième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

À L'INVITATION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, M. ABDELAZIZ BOUTEFLIKA

Le président du Conseil des ministres italien en visite d'amitié et de travail aujourd'hui en Algérie

Page 28



CONFÉRENCE ISLAMIQUE DES MINISTRES DE L'INFORMATION

M. Grine à Téhéran

Page 28



PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA **«L'Algérie a accompli des progrès indéniables»**

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudlaf, a affirmé, hier à Oran, que l'Algérie a accompli des progrès indéniables dans la prévention et la lutte contre le VIH/sida. «Grâce à la riposte nationale multisectorielle face à cette maladie ainsi qu'à sa stratégie de prévention et de lutte contre le VIH/sida, notre pays a accompli des progrès indéniables», a estimé le ministre, dans une allocution, prononcée, à Oran, à l'occasion de la célébration à Oran de la Journée mondiale du sida. «Ces progrès sont reconnus par le directeur exécutif de l'Onusida, Michel Sidibé, que nous avons eu le plaisir d'accueillir récemment, lors de la tenue, à Alger, de la première réunion de femmes leaders de la région Mena qui s'est traduite par l'appel d'Alger à l'action», a-t-il soutenu. «L'Algérie s'est inscrite résolument dans le cadre des objectifs et engagements définis dans la Déclaration politique de l'ONU sur le VIH/sida», a affirmé Boudlaf, soulignant que l'élaboration d'une stratégie de prévention et de lutte contre cette maladie, impliquant tous les intervenants y compris la société civile, demeure une priorité du gouvernement.

Pages 6-7



La CACOBATPH ne chôme pas

Plus de 21 milliards de dinars versés au titre de congé payé et chômage-intempéries en dix mois

L'ALGÉRIENNE DES EAUX LANCE UNE CAMPAGNE POUR RECOUVRER SES CRÉANCES **36 milliards de DA à récupérer !**

Page 3

WORKSHOP INTERNATIONAL À ORAN
Débat autour des marchés mondiaux du gaz naturel et leur impact sur la stratégie nationale

Page 4

SANTÉ

Angine et mal de gorge de l'adulte

Pages 14-15

CULTURE

Les cafés d'Alger, retour au temps d'El Anka, Titiche, Hadj M'rizek et du châabi de la vieille Médina

Page 17

FOOTBALL

MISE À JOUR DE LA LIGUE 1 MOBILIS, AUJOURD'HUI À 16H À CHLEF, ASO - ESS
Les Sétifiens veulent rejoindre le quatuor en tête du classement

Page 26

SOCIÉTÉ

SELON LA GENDARMERIE NATIONALE
4 réseaux de contrebande d'armes et de munitions neutralisés dans l'Est

Page 12

Météo



Régions Nord : 16° à Alger

Temps nuageux avec localement averses de pluies notamment vers les régions Centre et Est.

Les vents seront modérés à parfois assez forts près des côtes Centre et Est.

La mer sera agitée à forte.

Régions Sud : 25° à Tamanrasset

Temps passagèrement nuageux sur le Nord Sahara et les Oasis avec localement quelques pluies.

Ailleurs, temps partiellement voilé.

Les vents seront faibles à modérés avec soulèvements de sable locaux.

TRANSPORTS

Amar Ghoul aujourd'hui à Chlef



Le ministre des Transports, le Dr Amar Ghoul, effectuera aujourd'hui une visite de travail et d'inspection des projets du secteur dans la wilaya de Chlef.

RESSOURCES EN EAU

Hocine Necib à Tiaret



Le ministre des Ressources en eau, effectuera aujourd'hui une visite de travail et d'inspection des projets relevant de son secteur dans la wilaya de Tiaret.

CE MATIN À DAR EL BEIDA Journée scientifique sur la médecine hyperbare



La direction générale de la protection civile (DGPC) organise ce matin à partir de 8h, à l'Unité d'instruction et d'intervention de Dar El Beida, une journée scientifique sur la médecine hyperbare. L'événement enregistrera la participation d'experts nationaux et internationaux.

CE MATIN AU PALAIS

DE LA CULTURE

Célébration de la journée maghrébine des personnes handicapées



La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la condition de la femme, Mme Mounia Meslem Si Amer, présidera, ce matin à 09h, au Palais de la culture, Alger, l'ouverture des festivités organisées à l'occasion de la journée maghrébine des personnes handicapées, tenue sous le thème : « la Technologie au service de la participation sociale des personnes handicapées ». A ce propos, une communication sur « La politique de l'Algérie dans le domaine de la protection et de la promotion des personnes handicapées » sera présentée. De même, seront organisées, plusieurs expositions mettant en exergue l'effort fourni par l'Etat en matière d'enseignement, de formation et d'intégration de cette catégorie de la population. Il est également prévu la présentation de plusieurs activités artistiques et culturelles par des jeunes handicapés, tous types de handicap confondus, relevant des centres spécialisés de la wilaya d'Alger.

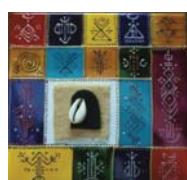
CE MATIN AU HILTON les matinales de la CARE

Le Cercle d'Action et de Réflexion autour de l'Entreprise (CARE) avec le soutien de la Délegation de l'Union européenne en Algérie, organise « Les Matinales de CARE », ce matin de 8h30 à 11h30 à l'hôtel Hilton, Alger. La rencontre portera sur : « L'intégration dans les chaînes valeur mondiales et régionales, un facteur de développement économique et de croissance pérenne ».



PALAIS DE LA CULTURE

Exposition collective du design algérien



Le palais de la Culture Moufdi-Zakaria, organise du 4 au 20 décembre au niveau de la salle n°4, une exposition collective du design Algérien.

DU 7 AU 9 DÉCEMBRE À ALGER 9^e Sommet nord-africain du pétrole et du gaz

Le neuvième Sommet nord-africain du pétrole et du gaz se tiendra du 7 au 9 décembre prochain à Alger. Ce sommet qui se tiendra pour la première fois en Algérie, se veut un lieu de rencontre des principaux acteurs de l'industrie du pétrole et du gaz d'Afrique du Nord, a souligné le groupe Sonatrach, co-organisateur de l'événement. « Depuis neuf ans, le Sommet nord-africain du pétrole et du gaz est la plate-forme qui stimule la croissance dans la région de l'Afrique du Nord en fournissant le savoir-faire par le biais de prestations d'experts », a, de son côté, souligné le cabinet The Energy Exchange, partenaire de Sonatrach. Environ 450 participants sont attendus à cette rencontre de haut niveau.

LES 20 ET 21 DÉCEMBRE À SÉTIF

6^e Forum paramédical international



L'Association sétienne des chirurgiens pédiatriques, les JMS et l'Association nationale de prévention et sensibilisation des brûlures, organisent les 20 et 21 décembre au CHU de Sétif, le 6^e Forum paramédical international. Des sessions de communications sélectionnées par le comité scientifique, des tables rondes, des symposiums, conférences et ateliers seront proposées tout au long de ces deux journées. Parmi les thèmes retenus, l'organisation des soins lors d'une catastrophe naturelle, la prise en charge d'une brûlure grave, le cancer et soins des plaies en oncologie, la sécurité des soins : réalité et perspective, la réduction du risque d'événements indésirables graves, la simplification de la gestion des risques, la violence en milieu hospitalier et les procédures et protocoles en hygiène hospitalière.

CE MATIN AU HILTON Rencontre d'affaires algéro-française



L'Agence nationale de développement de l'investissement (ANDI) organise en collaboration avec l'Association euro-méditerranéenne des agences de promotion de l'investissement (ANIMA) une rencontre d'affaires algéro-française, sur le thème : « Mieux comprendre le marché algérien, identifier des opportunités d'affaires et trouver des partenaires », ce matin à partir de 8h30, à l'hôtel Hilton.

TISSEMSILT Colloque sur la violence dans les stades

L'Institut des sciences et techniques des activités physiques et sportives de Tissemsilt abrite depuis hier son premier colloque national consacré à la violence dans les stades sous le thème « Causes et solutions ».

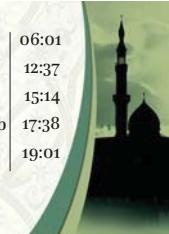
DEMAIN À LA BIBLIOTHÈQUE MULTIMÉDIA Rencontre-débat avec Riad Ouettar

Dans le cadre du programme hebdomadaire des Mercredis du verbe, l'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger organise demain mercredi 3 décembre à partir de 14h à la Bibliothèque multimédia jeunesse (Didouche Mourad), une rencontre-débat avec Riad Ouettar.

Horaires des prières

Mardi 2h Safar 1436

	Max	Min
Alger	16°	14°
Oran	16°	11°
Annaba	20°	14°
Béjaïa	19°	15°
Tamanrasset	25°	10°



TOUGGOURT

UNE MANIFESTATION ET DES INTERROGATIONS... L'Algérie au-dessus de toute considération

Kamel Cherif

Les événements ayant secoué la paisible localité de Nezla à Touggourt demeurent une grande énigme dans la mesure où il y a eu deux morts lors d'une manifestation populaire . A Touggourt même, on s'est étonné du décès des deux personnes puisque nul ne s'attendait à ce qu'un banal mouvement de protestation finisse par faire deux morts.

Il s'agit, selon toute vraisemblance, d'un complot fomenté pour frapper la stabilité du pays, sinon comment expliquer la campagne médiatique qui a été déclenchée pour ne pas dire orchestrée, juste après la mort des deux

citoyens. Les commentaires des médias étrangers ayant suivi cet événement ne cessent pas d'évoquer la stabilité de l'Algérie, allant jusqu'à politiser de simples revendications d'ordre social. Ces mêmes médias sont allés jusqu'à se féliciter de l'Algérie qui rejoint les pays ayant connu ce qui est fallacieusement appelé « printemps arabe ».

Les commentaires de ces médias font ressortir que l'on ne pardonne pas à l'Algérie d'avoir évité « le printemps arabe », dans la mesure où ils sont allés vite en besogne et n'ont pas hésité à comparer les émeutes de Nezla à ce qui se produisait en Syrie.

Pis encore, certaines connotations et supputations ont touché les institutions de l'Etat jusqu'à franchir la ligne rouge !

Des brebis galeuses ne s'empêchent pas d'exploiter la moindre brèche pour s'attaquer aux symboles de l'Etat algérien et à sa souveraineté.

Il faut relever aussi que des manifestations autrement plus violentes et qui avaient duré plusieurs jours, n'avaient pas fait autant de victimes. Des villes du Sud avaient connu ces derniers temps des mouvements de protestation, notamment à Ouargla,

Béchar, Tamanrasset et Laghouat sans qu'il y ait de victimes. Pour ce qui est de Touggourt, il est donc à se demander sur les motifs du blocage concernant l'attribution de terrains dans une région connue pour son étendue et sa grande superficie.

Autrement dit, le foncier dans le Sud ne pose pas de problème et le retard d'attribution des terrains ayant provoqué cette manifestation demeure incompréhensible, ce qui explique les mesures coercitives prises par le ministère de l'Intérieur à l'encontre des responsables locaux.

Toutefois, il s'avère que les régions du Sud restent des lieux de prédestination des semeurs de troubles pour se hasarder d'atteindre à la stabilité du pays. Des événements de Ghardaïa en passant par ceux de Tiguentourine et toutes les villes et localités du Sud, il ressort que ces régions sont, à chaque fois, exploitées pour déstabiliser le pays.

En termes plus clairs, tous les ingrédients d'un complot dirigé contre l'Algérie sont réunis. Mais la vigilance des populations du Sud et de tout le peuple algérien, éprius de stabilité et de quiétude, a déjoué toutes les frappes ayant ciblé le pays.

Hanoune souligne la nécessité d'une révision constitutionnelle «en profondeur»

La secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT), Louisa Hanoune, a souligné lundi à Alger la nécessité d'une révision constitutionnelle «en profondeur» en vue de «redresser» le processus de réformes politiques engagées par l'Algérie.

Le PT préconise une révision constitutionnelle «en profondeur» tel que recommandé par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, en 2011, a précisé Mme Hanoune dans une allocution lors la session ordinaire du bureau politique du parti.

La révision de la Constitution est étroitement liée au «redressement du processus de réformes politiques», a soutenu la première responsable du PT qui estime que le processus en question «a dévié de sa voie en raison du recours à l'amendement de textes accessoires, tels

que la loi sur les partis, la loi électorale et la loi sur l'information, avant la révision de la loi fondamentale».

Pour Mme Hanoune, une révision de la Constitution «en profondeur» s'impose car il s'agit, soutient-elle, de «confirmer les défenses du pays contre les pressions et autres chantages extérieurs».

Elle a, à cet égard, insisté sur la nécessité de consolider le front intérieur et de prémunir la nation contre les dangers qui guettent le pays.

Mme Hanoune a, par ailleurs, qualifié les incidents qu'a connu la wilaya d'Ouargla de «malaise social». Ces incidents sont dus, selon elle, à plusieurs facteurs, notamment l'absence de planification en matière de développement local, d'où, a-t-elle dit, la nécessaire création d'un ministère de la planification.



**SAÏD BOUHAJDA,
MEMBRE DU BP
DU PARTI DU FLN
« Tout doit converger pour la Constitution »**

O.Larbi

Le responsable à la communication du parti du FLN était injoignable : «Nous sommes en pleine campagne de mobilisation, plutôt d'actions pour préparer le parti et au-delà les forces populaires aux nouvelles étapes qui marqueront la vie nationale.»

Les conférences de la jeunesse et des femmes ont lieu chaque semaine dans une nouvelle wilaya, mais au niveau central, c'est le lancement, dès le 15 décembre de séminaires de formation des cadres et des militants. «Les formateurs seront les responsables du parti, les universitaires membres du FLN. Le militant du parti du FLN est appelé à intervenir en connaissance de cause sur les sujets qui intéressent le parti et les populations. C'est un approfondissement des engagements sur la base de l'Histoire, notamment du parti du FLN, des questions les plus complexes pour armer les militants dans l'arène politique démocratique.»

L'œuvre constitutionnelle

S'agit-il des rencontres régionales des militants qu'animent Amar Saâdani ? «Ces rencontres sont importantes, bien sûr. Elles servent à maintenir la vigilance des responsables et des militants sur les véritables problèmes, sans esprit polémique. Nous sommes en ce moment concentrés sur la rencontre régionale du Centre ; elle pourrait se tenir à Alger ou Blida, peut-être samedi prochain. L'attente primordiale du parti du FLN est de voir adoptée la nouvelle Constitution. Parce qu'elle est consensuelle, c'est-à-dire correspondant au développement de la conscience populaire nationale, aux aspirations les plus profondes de la société.»

M. Bouhadja estime que ce sera un «édifice juridique et institutionnel original, une contribution au droit. L'adoption prochaine sera le point d'orgue d'un travail fondateur qui lie dans un même ciment les caractères permanents du peuple algérien, ses aspirations au progrès et à la justice, aux libertés garantissant les droits humains fondamentaux. Ce but, poursuivi par Président de la République, président d'honneur du parti du FLN, est l'œuvre de toute une vie : faire vivre la démocratie en scellant son devenir par une Constitution durable apportant stabilité et modernité, sécurité et droits civiques, culturels.»

Said Bouhadja est convaincu que la Constitution sera un puissant facteur de mobilisation, un élan assuré vers l'avenir.

CONSTANTINE Afrontements entre jeunes citoyens dans la nouvelle ville Ali-Mendjeli

De violents affrontements entre jeunes citoyens se sont produits dans la soirée de dimanche à l'unité de voisinage (UV) n°14 de la nouvelle ville Ali-Mendjeli (Constantine), ont rapporté, lundi, des habitants de ce quartier.

«Des règlements de compte et des questions de mainmise sur les parkings sont à l'origine de cette situation devenue intolérable pour des centaines de familles qui n'aspirent qu'à vivre en paix», a indiqué un habitant de ce quartier à l'APS.

Ces bagarres opposent sporadiquement, depuis plus d'une année, des jeunes citoyens appartenant à des familles relogées il y a plus de deux ans à l'UV 14 dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire, rappelle-t-on.

Selon une source sécuritaire, la présence de la police sera renforcée dans cette UV pour «mettre un terme» à ces affrontements qui ont repris de manière violente dans la soirée de dimanche.

La multiplication d'actions de proximité par les éléments de maintien de l'ordre figure parmi les mesures d'urgence décidées dans le cadre de ce renfort sécuritaire visant à rétablir l'ordre et à contenir les violences qui affectent ce quartier, a souligné la même source.

Les autorités locales se sont rendues, lundi, dans cette unité de voisinage où elles se sont entretenu avec les habitants de ce quartier «dans un souci d'apaisement», a indiqué un officier exerçant à la Sécurité de wilaya.

Les services de sécurité ont déjà procédé, en fin de semaine dernière, à l'arrestation de trois jeunes soupçonnés d'être impliqués dans ces affrontements récurrents, a-t-on encore indiqué de même source, précisant que les individus interpellés ont été placés sous mandat de dépôt.

TRANSPORT

Air Algérie obtient le label international de sécurité "IOSA" pour la cinquième fois

La compagnie nationale Air Algérie vient d'obtenir, pour la cinquième fois consécutive, le label international de sécurité «IOSA» délivré par l'Association internationale du transport aérien (Iata), a indiqué dimanche un communiqué de la compagnie.

D'une validité de deux ans (décembre 2014-décembre 2016), l'IOSA est un label de sécurité dont la détention est

imposée par l'IATA aux compagnies aériennes adhérentes, précise la même source.

«C'est un système d'évaluation mondialement reconnu et conçu pour évaluer la gestion de la sécurité, l'exploitation et les systèmes de contrôle d'un transporteur aérien», explique-t-on encore. L'audit 2014 de renouvellement a été effectué, du 21 au 25 septembre der-

nier, par le bureau britannique d'audit Wake Qa, agréé par l'IATA, après un appel d'offres lancé par Air Algérie, précise le communiqué. Il existe huit (8) bureaux d'audit de par le monde et sont tous agréés par l'IATA.

Air Algérie avait déjà obtenu le label IOSA en 2006, en 2008, en 2010 et en 2012.

EL EULMA (SÉTIF)

Saisie de 600 téléphones portables et 1 400 cartes mémoire

**A. Tiouri**

Agissant sur informations, les agents de la brigade mobile des douanes de Sétif sont parvenus à saisir 600 téléphones portables de différents modèles et marques, ainsi que 1 400 cartes mémoires et 350 puces dissimulées dans un local de stockage dans le quartier commercial Dubaï d'El Eulma.

Selon notre source, le commerçant mis en cause a dissimulé sa marchandise dans un entrepôt de stockage dans la cité Oued Salk sans aucun document officiel prouvant son activité commerciale, ni registre de commerce, ni facture.

Dès que l'information est parvenue dans les services de douane de Sétif, munis d'un ordre de perquisition délivré par le procureur de la République près le tribunal d'El Eulma, les agents douaniers ont pu saisir aussi 1 500 unités de lecteur de musique MP3 et 600 carcasses de téléphones portables de divers modèles. Dans le local principal, ils ont également saisi de la marchandise importée sans document officiel prouvant son activité.

Les services de douane ont saisi toute la marchandise et ont constitué un dossier judiciaire contre le contrevenant qui a écopé d'une amende financière d'une valeur d'un milliard de centimes.

Décès du moudjahid Mohamed Chennoufi

Le moudjahid Mohamed Chennoufi est décédé dimanche à son domicile à Blida des suites d'une longue maladie, a annoncé hier l'Organisation nationale des moudjahidine (ONM) dans un communiqué.



Le défunt a adhéré très jeune au mouvement national. Il gravit les échelons au sein de l'Armée de libération nationale (ALN) ayant devenir chef de la deuxième région où il dirigea lui-même les manifestations à Ouargla le 27 février 1962 pour exprimer le refus des manœuvres françaises visant à séparer le Sahara du reste du territoire algérien.

Au lendemain de l'indépendance, Mohamed Chennoufi occupe plusieurs responsabilités au sein du Front de libération nationale (FLN) et à l'ONM. Il était également membre de l'Assemblée populaire nationale (APN). Suite à la disparition de Mohamed Chennoufi, l'ONM présente ses condoléances à sa famille, priant Dieu Tout Puissant d'accorder au défunt Sa sainte miséricorde et de l'accueillir en Son vaste paradis.

ENERGIE - GAZ

Workshop international à Oran

• Débat autour des marchés mondiaux du gaz naturel et leur impact sur la stratégie nationale

Plusieurs aspects liés aux marchés mondiaux de gaz naturel et leur incidence sur la stratégie nationale ont été mis en débat "dans un contexte particulier", lors d'un workshop international sur les "Marchés mondiaux de gaz naturel : enjeux, stratégies d'acteurs et impacts", ouvert hier au Centre des conventions d'Oran (CCO) Mohamed Benahmed.

Le vice-président du Conseil national économique et social (CNES), Mustapha Mekideche, a abordé, dans sa communication, les tendances des marchés gaziers internationaux et leur impact sur la stratégie algérienne, affirmant que cette question et tous les autres thèmes développés lors de cette rencontre "interviennent dans un contexte assez particulier, celui de la baisse drastique du prix du pétrole (65,80 dollars au 1^{er} décembre 2014, le plus bas depuis 2009)".

"Lorsque le pétrole a la grippe, le gaz tousse", a relevé le vice-président du CNES dans ce sens, soutenant que l'Algérie gère les incertitudes et les menaces des marchés mondiaux du gaz depuis 2010, "ce qui donne lieu à une somme de problématiques engendrées notamment par les conditions incertaines de la valorisation internationale du gaz naturel conventionnel et non conventionnel, les contraintes de prise en charge à long terme des besoins de la demande nationale et la compétition avec les autres sources d'énergie dont le charbon (cas de l'Allemagne)".

Sur le plan de la concurrence, M. Mekideche a cité le Qatar, les Etats-Unis d'Amérique et la Russie, et ceci sur fond de faible demande mondiale en gaz, notamment en Chine et en Europe, tout en faisant observer la stabilisation de l'offre en cette énergie qui, en 2013, n'a augmenté que de 0,8 %, et la faible croissance de la consommation mondiale (1,3% seulement en 2013).

Il a, d'autre part, signalé "l'évolution du gaz non conventionnel" par rapport à la "croissance modérée du gaz conventionnel", notamment aux USA, ce qui implique "une remise en question des contrats à long terme du gaz naturel et du GNL sur les marchés internationaux". Pour ce qui est de l'Algérie,



gérie, le vice-président du CNES a indiqué qu'elle présente une "offre problématique" en termes de volume et de durée, ajoutant que le gaz naturel représente 34% de la consommation totale dans le pays avec une demande interne en forte croissance (12,4% de 2011 à 2012), marquée par "une tarification obsolète qui pousse au gaspillage des ménages et à un transfert de rente au profit des industries utilisant du gaz, des industries énergétiques". Pour sa part, le vice-président de l'AIG, ancien directeur général de Sonatrach et ex-ministre, Abdelmadjid Attar, a abordé les facteurs influençant les marchés gaziers, affirmant que "dans un contexte où le prix du pétrole baisse, le prix du gaz va suivre incontestablement".

Soulignant que le prix du pétrole a perdu 30% de sa valeur depuis juin 2014, il prévoit que les effets devraient être ressentis en 2015, notamment en ce qui concerne les baisses entamées en juin 2014. M. Attar a indiqué, par ailleurs, que le domaine de l'énergie est affecté actuellement par une série de bouleversements, déclarant que "le marché du gaz est sensible, car indexé à celui du pétrole".

Quant aux perspectives, il estime qu'elles sont "incertaines" en raison d'une "récession économique générale, des effets catastrophiques des changements climatiques et du poids de la taxe carbone, ainsi que des crises géopolitiques régionales qui vont en s'aggravant".

Pour le vice-président de l'AIG, la récession a destabilisé les zones de production et de transit. "L'Europe a importé 30% de gaz en moins en 2013 et certains pays consomment du charbon (cas de l'Allemagne et du Royaume uni)", a-t-il souligné.

"De cette situation et de la prise de conscience de l'épuisement des réserves est née la nécessité d'assurer la sécurité énergétique par la diversification des ressources", a fait remarquer M. Attar, ajoutant que l'arrivée des ressources non conventionnelles, surtout aux USA et au Canada, est en train de changer la carte énergétique mondiale". Allant dans le même sens, M. Abderrahmane Mebtoul, de l'Université d'Oran, a affirmé que "l'énergie est au cœur de la sécurité de l'Algérie" et que la situation actuelle "va influer sur les recettes de l'Algérie."

M. Mebtoul a, par ailleurs, analysé les causes ayant conduit à la situation actuelle, insistant sur la nécessité de "revoir les méthodes pour économiser l'énergie, revoir les subventions et aller vers des prix énergétiques".

A ce propos, M. Ahmed Mechraoui, du ministère de l'Energie, a affirmé que l'Etat continuera de subventionner les prix de l'électricité et du gaz. "Il n'y aura pas d'augmentation", a-t-il souligné, ajoutant que la demande interne sur l'électricité et le gaz augmente de manière exponentielle.

"Le programme de deux millions de logements nécessite de l'énergie, les cinq millions de climatiseurs en Algérie demandent de l'énergie, les dizaines de téléphones portables demandent aussi de l'énergie, ... C'est pour cela que l'Etat doit faire en sorte de fournir cette énergie. La politique du Gouvernement c'est de l'électricité pour tous et du gaz pour tous et il n'y aura donc pas d'augmentation des prix de ces deux énergies", a-t-il insisté.

Le workshop est organisé par l'Ecole préparatoire en sciences économiques, commerciales et sciences de gestion (EPSECG) d'Oran en partenariat avec l'Association algérienne de l'industrie du gaz (AIG) et le laboratoire de recherches sur les économies euro-méditerranéennes (LAREEM) de l'Université d'Oran.

BOUIRA

10 blessés dans le renversement d'un bus à Boulerbah

Dix personnes ont été blessées hier dans le renversement d'un bus à Boulerbah, dans la commune de Djebahia (20 km environ à l'ouest de Bouira), a-t-on appris auprès de la Protection civile.

Le bus, qui transportait une vingtaine de voyageurs, assurait la liaison Alger-Béjaïa. Il a dérapé avant de se renverser, causant des blessures à dix passagers, a précisé le colonel Rahmani Abderraouf, responsable à la direction de la Protection civile de Bouira.

"Les éléments de la Protection civile se sont aussitôt rendus sur les lieux pour apporter les premiers soins aux blessés", a indiqué le même responsable. Les blessés ont ensuite été évacués à l'établissement public hospitalier de Lakhdaria (à l'ouest de Bouira), a-t-il ajouté.



APS

ALGÉRIE - GRANDE-BRETAGNE La CACI souhaite la diversification du partenariat algéro-britannique

Le président de la Chambre de commerce et d'industrie (CACI), Mohamed Laïd Benamor, a fait part hier à l'ambassadeur britannique à Alger, Andrew Noble, de l'importance de la diversification des domaines de partenariat entre l'Algérie et la Grande-Bretagne. Les entretiens entre les deux parties ont eu lieu à l'occasion d'une visite d'affaires effectuée à Alger par les représentants de onze (11) entreprises du 1^{er} au 3 décembre pour examiner les opportunités de partenariat commercial et d'investissement. Lors de l'audience accordée à M. Noble, le président de la CACI a exprimé sa disponibilité à contribuer avec la partie britannique à redynamiser et à renforcer le partenariat et la coopération notamment dans les secteurs permettant le transfert de technologie et du savoir-faire, indique la CACI dans un communiqué. Il a aussi souligné l'importance de diversifier les domaines de coopération et de les étendre au-delà du secteur énergétique "afin de permettre au secteur privé d'être partie prenante dans le partenariat" entre les deux pays. En soulignant l'importance du marché algérien et les grandes opportunités économiques qui y sont offertes, M. Benamor a assuré au diplomate britannique de la disponibilité de la CACI à contribuer à la consolidation des perspectives de coopération à travers l'échange de délégations et de missions économiques ainsi que l'organisation de séminaires pour faire connaître le potentiel d'investissement et de partenariat. A ce propos, M. Noble a relevé la volonté de son pays à développer davantage les rapports d'amitié et les relations économiques bilatérales et à explorer toutes les opportunités d'affaires existantes dans un cadre de coopération plus large.

Dans cette perspective, rappelle la CACI, un mémorandum d'entente entre l'Algérie et la Grande-Bretagne sera signé lors de la tenue de la Conférence sur les opportunités d'investissement en Algérie qui se tiendra le 10 décembre en cours à Londres.

A rappeler que la délégation britannique en visite actuellement en Algérie représente les secteurs de l'industrie, de l'énergie, de la communication, de la logistique, de la sécurité et de la défense ainsi que de l'éducation et de la formation.



Chambre Algérienne de Commerce et d'Industrie

AÏN DEFLA 154 projets d'investissement approuvés par le Calpiref depuis l'année 2012

Cent cinquante-quatre (154) projets d'investissement ont été approuvés par le Comité d'assistance à la localisation et à la promotion des investissements et de la régulation du foncier (CALPIREF) dans la wilaya d'Aïn Defla depuis l'année 2012, a-t-on appris hier auprès de la direction locale de l'industrie et de la promotion de l'investissement.

Ces projets concernent l'industrie (65), les travaux publics (77), les matériaux de construction (14), le tourisme (8), l'agriculture et les services (22 projets chacun), ainsi que la Société de distribution de l'électricité et du gaz et la CASNOS (3 projets chacun).

Quelque 15.000 postes d'emploi devraient être générés par ces projets, dont bon nombre seront destinés aux universitaires, a signalé la même source. Des efforts sont déployés pour faciliter les investissements dans la wilaya, a assuré la même source, qui fait état du lancement de l'opération d'aménagement d'une zone d'activité à Tiberkanine (ouest de la wilaya) sur une superficie de 186 hectares pour près de 60 projets, outre une zone industrielle de 56 ha à Boumedfaâ, à l'est de la wilaya.

ALGÉRIE - MONDE ARABE

Ouverture à Alger d'une session de formation sur les frais terminaux au profit des cadres des postes des pays arabes

Une session de formation sur les "frais terminaux" destinés aux cadres des postes dans les pays membres de la Ligue arabe, s'est ouverte hier à Alger.

Cette rencontre de trois jours, organisée par Algérie Poste en collaboration avec l'Union mondiale des postes, est animée par des experts de l'Union.

Les frais terminaux sont "les rémunérations sur l'acheminement du courrier dans le pays destinataire". Intervenant à l'ouverture de cette session de formation, le président directeur général d'Algérie Poste, Mohamed Laïd Mahloul a estimé que les frais terminaux différaient en fonction de la situation financière et économique des pays.

Il a ajouté que l'Union mondiale des postes œuvre à l'unification des visions et à l'élaboration de critères



communs auxquels doivent se référer les pays membres", rappelant les recommandations de la conférence de Doha en 2012.

M. Mahloul a souligné par ailleurs que cette rencontre constituait "une occasion pour renforcer la coopération et le partenariat et améliorer les normes des services des postes dans les pays arabes à travers notamment la maîtrise des nouvelles technologies".

De son côté, le représentant des

pays arabes à l'Union mondiale des postes, Abdellatif Meskine, a rappelé que cette session constituait une occasion pour développer les performances des cadres des postes de chaque pays et de les adapter aux nouvelles exigences. La session de formation qui se déroule en conférences et en ateliers porte notamment sur les questions ayant trait aux frais terminaux, à la comptabilité, ainsi qu'aux taxes imposées aux courrier et colis postaux.

LE MINISTÈRE DES AFFAIRES RELIGIEUSES L'A ANNONCÉ Colloque national sur la violence

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aïssa, a annoncé hier l'organisation d'un colloque national sur la violence domestique les 15 et 16 décembre.

Invité du forum de la Radio algérienne, M. Aïssa a précisé que son département organisera les 15 et 16 décembre un colloque national sur la violence domestique avec la participation de tous les acteurs dans la société, y compris la mosquée.

Les recommandations du colloque seront reprises dans les prêches, les dourous et les cycles dans les mos-

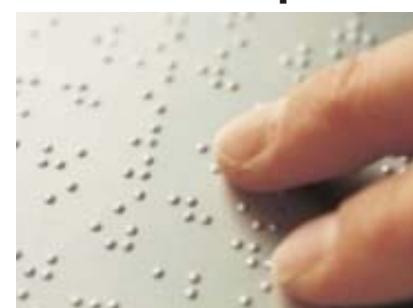


HANDICAPÉS Signature à Alger d'une convention-cadre pour l'amélioration de la qualité de la formation des handicapés visuels

Une convention cadre visant à améliorer et renforcer la qualité de la formation destinée au profit des personnes handicapées visuelles, a été paraphée hier à Alger.

Siglée entre le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnel et l'Association nationale pour l'éducation, l'emploi et la solidarité avec les aveugles (ANEESA), cette convention à pour objet de définir le cadre de partenariat "en vue notamment de déterminer les besoins et diversifier les offres afin d'améliorer et renforcer la formation au profit des handicapés visuels".

Elle vise à "améliorer



les conditions de prise en charge des stagiaires handicapés en formation et développer l'ingénierie liée à la formation des personnes handicapées et particulièrement celle spéci-

fique à l'handicap visuel en s'inspirant des modèles et expériences développés dans les pays de référence en la matière".

Dans le cadre de la concrétisation des objectif

fixés, les deux parties développeront notamment le perfectionnement des formateurs, l'ingénierie de formation spécifique à l'handicap visuel et l'intégration de nouvelles spécialités de formation adaptées à l'handicap visuel.

Un comité mixte de mise en œuvre, de coordination et du suivi des actions à réaliser, composé de représentants du ministère et de l'association, sera mis en place à cet effet. Il procédera à l'évaluation semestrielle des actions engagées et déterminera les mesures à entreprendre pour améliorer la concertation et renforcer le partenariat.

APS

PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA

**L'Algérie a accompli des progrès indéniables**

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf a affirmé hier à Oran que l'Algérie a accompli des progrès indéniables dans la prévention et la lutte contre le VIH/ sida.

«Grâce à la riposte nationale multisectorielle face à cette maladie ainsi qu'à sa stratégie de prévention et de lutte contre le VIH/ SIDA, notre pays a accompli des progrès indéniables», a estimé le ministre, dans une allocution, prononcée, à Oran, à l'occasion de la célébration à Oran de la Journée mondiale du sida.

«Ces progrès sont reconnus par le directeur exécutif de l'Onusida, Michel Sidibey, que nous avons eu le plaisir d'accueillir récemment, lors de la tenue, à Alger, de la première réunion de femmes leaders de la région MENA qui s'est traduite par l'appel d'Alger à l'action», a-t-il soutenu.

«L'Algérie s'est inscrite résolument dans le cadre des objectifs et engagements définis dans la Déclaration politique de l'ONU sur le VIH/sida», a affirmé Boudiaf, soulignant que l'élaboration d'une stratégie de prévention et de lutte contre cette maladie, en impliquant toutes les intervenants y compris la société civile, demeure une priorité du gouvernement.

Pour le ministre, l'Algérie demeure un pays à épidémie peu active, avec une prévalence de l'ordre de 0,4%, «mais les comportements sexuels à risque, le faible niveau d'utilisation des moyens de protection, la consommation de drogues injectables, le phénomène de migration transfrontalière sont autant de facteurs de vulnérabilité que nous avons pris en considération et qui imposent le maintien de notre vigilance», a-t-il ajouté.

Face à ce défi, le ministre a souligné la détermination de «consolider les actions entreprises, à les poursuivre et à les renforcer», citant, entre autre, l'extension de la mise en œuvre de la stratégie nationale d'élimination de la transmission du VIH de la mère à l'enfant.

L'Algérie enregistre une moyenne variant entre 700 à 800 nouveaux cas de sida par an, avec un cumul de près de 8.930 personnes vivant avec cette maladie, dont 5.292 sous traitement, rappelle-t-on.

Placée sous le slogan «pour une génération sans sida», la célébration de cette journée à Oran est marquée par la tenue du 3^e séminaire régional sur la stratégie nationale d'élimination de la transmission du VIH/sida mère-enfant regroupant des équipes pluridisciplinaires de 12 wilayas de l'Ouest.

36 millions de morts à ce jour

Avec plus de 36 millions de morts jusqu'à ce jour selon des statistiques, le virus VIH-sida est toujours un problème majeur de santé publique, même si le virus Ebola retient l'attention des médias en 2014.

«Zéro nouvelle infection au VIH - zéro discrimination- zéro décès dû au sida» est le thème retenu à nouveau en 2014 pour la Journée mondiale de lutte contre le sida, le 1^{er} décembre.

En 2013, la Journée mondiale s'était centrée sur les adolescents contaminés par le sida. En 2014, elle se fait l'écho d'un rapport présenté aux Nations unies qui préconise d'accélérer l'action anti-sida pour juguler totalement l'épidémie d'ici 2030. L'accent est mis sur le dépistage et toujours la prévention.

Certes, les médicaments antirétroviraux peuvent juguler le virus et permettre aux malades de continuer à mener leur vie. Mais l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) estime que plus de 30 millions de personnes dans le monde sont encore contaminées. L'Afrique subsaharienne en concentre 69 % : 1 adulte sur 20 dans cette région du monde est porteuse du virus.

En France, 50 000 personnes ignorent leur séropositivité. Si ce pays ne fait pas partie des pays les plus touchés, toutefois 150 000 personnes sont porteuses du virus parmi lesquelles ont pense que 50 000 ignorent leur séropositivité, selon l'InVS.

Dans son message lu pour la Journée mondiale du Sida, le président d'Onusida explique qu'il faut accélérer l'action auprès des populations les plus touchées: "Nous disposons d'une courte fenêtre de cinq ans pour atteindre ceux qui restent laissés pour compte, les personnes dont les droits ont été niés - les jeunes femmes et les adolescents, les migrants, les personnes incarcérées ou les personnes qui consomment des drogues injectables", a-t-il souligné.

ORAN : SELON LA COORDINATION RESIDENTE

L'Algérie est un pays exemplaire en matière de lutte contre le VIH/sida

La coordinatrice résidente des Nations unies en Algérie, Cristina Amaral a estimé, hier à Oran, que l'Algérie est un pays exemplaire en matière de lutte et de prévention contre le VIH/sida



«Avec son engagement gouvernemental en matière de prévention et de lutte contre le VIH/sida, l'Algérie est devenue un pays exemplaire au niveau dans la région de l'Afrique du nord voire à l'échelle continentale», a estimé la représentante onusienne, dans une allocution prononcée, à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de lutte contre le sida, en présence du ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, ainsi que de représentants des agences onusiennes en Algérie.

Elle a rappelé que l'Algérie consacre un financement très conséquent au profit du programme national de lutte

contre cette épidémie, soit à hauteur de 97 % financés sur le budget de l'Etat». Elle a également salué les dispositions gouvernementales permettant à l'accès gratuit aux soins, aux traitements antirétroviral et au dépistage «des acquis importants pour ce pays», a-t-elle estimé.

Mme Cristina Amaral a, par ailleurs, souligné que la riposte coordonnée, impliquant tous les intervenants gouvernementaux et professionnels ainsi que la société civile, a donné de résultats remarquables en matière de lutte contre cette maladie transmissible. Elle a également relevé que l'état du sida en Algérie est stable et que la ma-

ladie pourrait régresser plus rapidement avec davantage de prévention.

La même responsable a considéré que l'Algérie, engagée pleinement dans le programme (Onusida), visant atteindre à l'horizon 2030 «Zéro nouvelle infection, Zéro discrimination et Zéro décès dû au sida», dispose de capacités lui permettant d'atteindre ces objectifs. Le principal impact attendu est la baisse significative de nouvelles infections et surtout l'élimination de la transmission du VIH de la mère à l'enfant.

«L'Algérie s'est bien lancée dans le processus», a souligné la représentante onusienne.

Une association propose l'obligation du dépistage pour les femmes enceintes

L'Association Solidarité Aids Algérie a proposé, dimanche à Alger, l'obligation du dépistage aux femmes enceintes dans le cadre de la stratégie de prévention et de lutte contre le sida.

«L'association, qui est un partenaire du ministère de la Santé, a proposé de faire en sorte qu'à partir de l'année 2015, le dépistage chez les femmes enceintes soit obligatoire et ce, dans le cadre de la prévention et de la lutte contre le VIH-sida et d'autres maladies, telles que les hépatites», a indiqué le président de cette association, Hacène Bouchnissa, au forum du journal *El Moudjahid*, à l'occasion de la Journée de lutte contre le sida, célébré le 1^{er} décembre de chaque année.

Il a indiqué que dans le cadre de la réforme du code de la famille, le test pré-nuptial est devenu «obligatoire» dans la mesure où, a-t-il expliqué, l'acte de mariage n'est pas établi sans les résultats des analyses médicales».

De son côté, docteur Fatma-Zohra Zmit, spécialiste des ma-



ladies infectueuses à l'EHS El Hadi-Flici d'El Kettar, a insisté sur le côté préventif et le dépistage précoce à même de réduire le nombre de personnes atteintes du sida, soulignant que l'objectif consiste à arrêter la transmission du virus de la femme vers l'enfant.

Elle a fait observer que l'autre objectif est de parvenir à zéro cas d'infection et zéro décès à l'horizon 2020 grâce à la prévention.

Selon le président de l'association, durant les années 1980, les cas de séropositifs étaient âgés de plus de 45 ans, alors qu'actuellement la tranche d'âge a baissé pour atteindre les moins de 35 ans. Les chiffres communiqués par l'Association font ressortir aussi qu'en moyenne, 300 cas de sida sont recensés chaque trimestre, précisant que quelque 1.000 cas devraient être enregistrés en 2014.

APS

PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA

Installation du nouveau Comité national de prévention et de lutte contre les IST/VIH/sida

Le nouveau Comité national de prévention et de lutte contre les IST/VIH/sida a été officiellement installé, hier à Oran, lors d'une cérémonie présidée par le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de lutte contre le sida.



Composé des acteurs clés de la riposte nationale contre la maladie du sida, ce nouveau comité comprend des représentants de treize départements ministériels, de quatre institutions de recherche, de huit représentants de la société civile et du secteur privé, et de trois experts reconnus.

Le ministre s'est félicité des résultats accomplis par l'ancien comité, assurant que le nouveau comité bénéficiera du soutien et de l'assistance de son département.

La célébration de cette journée mondiale à Oran, placée sous le slogan «Pour une génération sans sida», a été marquée par la présence des représentants d'agences onusiennes.

Un séminaire régional sur «la stratégie nationale d'élimination de la transmission du VIH/sida mère-enfant» est organisé à l'occasion. Il regroupe des équipes pluridisciplinaires de 12 wilayas de l'ouest du pays.

TAMANRASSET

1.700 personnes ont subi un dépistage volontaire durant le 1^{er} semestre 2014

Quelque 1.723 personnes ont subi un dépistage volontaire de la maladie du sida durant le premier semestre 2014 à travers Tamanrasset et In-Salah, a-t-on appris hier des responsables de la direction de la santé, de la population et de la réforme hospitalière (DSPRH) de la wilaya.

Le directeur de la santé de Tamanrasset a relevé un «haut degré de conscience» des citoyens de la gravité de cette pandémie, qui s'est traduit par l'affluence, cette année, sur les deux centres de dépistage volontaire existants dans les communes de Tamanrasset et d'In-Salah, par rapport à l'année écoulée.

M. Ammar Bensemouci a estimé que cet engouement traduit également l'intérêt qu'accorde la population à la prévention et la lutte contre cette maladie.

Il a également annoncé, dans le cadre de la consolidation des efforts de prévention contre cette maladie, le choix du terrain, à l'entrée de Tamanrasset, devant servir d'assiette à un projet de réalisation d'un centre



de recherches de référence en matière d'élaboration d'études sur la maladie.

La direction du secteur vient de mettre au point un riche programme d'activités, retenues au titre de la journée mondiale de lutte contre le Sida, consistant en des émissions radiophoniques sur les voies de prévention contre la maladie, en coordination avec les services de la sécurité de la wilaya, et l'organisa-

tion de campagnes de collecte de sang. Outre la mise sur pied, à la maison de jeunes «Houari Boumediene» de la ville de Tamanrasset, d'une exposition de sensibilisation à cette maladie et aux moyens de s'en prémunir, une campagne de sensibilisation en direction des écoliers et des étudiants universitaires figure aussi au programme de la célébration de cette journée.

L'ODEJ de Batna en campagne contre le sida



Une campagne de prévention et de lutte contre le sida, orientée essentiellement vers les jeunes, a été lancée, dimanche, par l'Office des établissements de jeunesse (ODEJ) au centre culturel islamique (CCI) de Batna.

Cette campagne de 2 jours s'inscrit dans le cadre de la journée mondiale de lutte contre le sida et des orientations de la stratégie nationale de lutte contre le VIH/sida, a indiqué le directeur de cet établissement de jeunes, Mourad Yezguer.

«L'information et la promotion de la santé sexuelle est la meilleure stratégie pour contrecarrer cette affection ravageuse», a estimé ce responsable qui s'est également félicité de «la contribution et du soutien des associations locales qui servent de relais».

L'ouverture de la campagne a été marquée par la projection d'un documentaire vidéo sur cette maladie, ainsi que par la distribution de dépliants et de supports informatifs. Plusieurs praticiens et des membres du mouvement associatif ont mis en exergue les origines, les causes et conséquences de cette maladie qui doit être «affrontée loin de tout tabou».

«Bien que son évolution soit aujourd'hui contrôlée à l'aide de médicaments, le VIH-sida demeure une maladie chronique incurable qui, lorsqu'elle n'est pas traitée, entraîne la mort», ont-ils averti.

AFRIQUE DU SUD 25% des nouvelles infections par le VIH touchent des jeunes femmes



Un quart des nouvelles infections par le virus VIH en Afrique du Sud touche des adolescentes et jeunes femmes de 15-24 ans, a indiqué hier le vice-président Cyril Ramaphosa, dans un discours pour la journée mondiale contre le sida.

Le pays, où l'espérance de vie est remontée à 61 ans en 2012 grâce aux distributions de médicaments anti-rétroviraux (ARV) contre 53 ans en 2006, compte 6,4 millions de séropositifs, a-t-il dit, et «environ 400.000 nouvelles infections chaque année».

«Un quart des nouvelles infections touchent des jeunes femmes entre 15 et 24 ans», a-t-il ajouté, ce qui fait plus de 2.700 jeunes Sud-africaines contaminées par jour.

«Le coût économique et social du sida est énorme», a-t-il souligné, fixant comme objectif le triple go: «90% de Sud-Africains dépistés, 90% de séropositifs sous traitement, et 90% de ceux sous traitement sans charge virale d'ici 2030».

«Une récente étude estime que deux millions de Sud-africains vivant avec le VIH ne le savent pas», a-t-il souligné, tandis que le nombre de personnes ayant commencé un traitement atteint 2,7 millions, selon ses données.

«Malgré les progrès réalisés ces cinq dernières années, la fin du sida n'est pas aussi proche que nous le souhaiterions», a-t-il également déclaré.

L'Afrique du Sud accueillera en juillet 2016 la prochaine grande conférence mondiale sur le sida à Durban (Est).

APS

APN

La commission des finances et du budget examine le projet de loi portant règlement budgétaire de l'exercice 2012

La commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN) a entamé dimanche l'examen du projet de loi portant règlement budgétaire de l'exercice 2012, indique un communiqué de l'APN.

Lors d'une réunion présidée par Berabah Zebar, président de la commission, le ministre des Finances, Mohamed Djellab a présenté un exposé en présence de Hadji Baba Ammi, ministre délégué chargé du Budget et de la Prospective et Khelifi Mahi, ministre des Relations avec le Parlement.

Le montant global des recettes et revenus appliqués sur les dépenses définitives du budget global de l'Etat pour l'exercice 2012 a été estimé à 3.804,4 milliards DA tandis que les dépenses s'étaient élevées à 3.734,2 milliards DA dont 4.691,3 milliards DA dédiés au budget de fonctionnement et 2.390,7 milliards DA à l'Équipement. 292,8 milliards DA ont été consacrés aux dépenses imprévues alors que le déficit global du Trésor avait atteint 540,7 milliards DA en 2012, précise le ministre.

L'examen du projet de loi constitue, selon M. Zebar, un mécanisme adopté par le pouvoir législatif en vue d'exercer un contrôle sur l'action du pouvoir exécutif et d'évaluer les résultats de l'application de la loi de Finances adoptée par le Parlement.

Les interrogations des membres de la commission ont porté sur les écarts entre les crédits, les dépenses et les mécanismes mis en place pour le contrôle des dépenses des projets et les raisons pour lesquelles les postes budgétaires prévus au titre des lois de Finances n'ont pas été exploités.

AGRICULTURE

M. Nouri appelle à la généralisation du système d'irrigation par goutte à goutte

Les agricultures doivent adopter le système d'irrigation par goutte à goutte pour rationaliser l'eau et mieux faire face à la sécheresse, a indiqué dimanche à Blida le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelouahab Nouri.

«Nous invitons les agriculteurs à la rationalisation de la ressource hydrique en adoptant le système du goutte à goutte dans l'irrigation de leurs terres, d'autant que l'eau est rare dans cette région (de Blida)», a indiqué M. Nouri à l'issue d'une visite de travail dans la wilaya de Blida où il a visité plusieurs exploitations, notamment dans la commune rurale de Beni Tamou.

«Quand nous encourageons les agriculteurs à utiliser et généraliser ce système d'irrigation, c'est pour leur permettre de multiplier la production et de mieux faire face aux difficultés nées de la sécheresse, qui touche plusieurs pays en raison des déréglements climatiques», a-t-il expliqué. Le ministre a également exigé des agriculteurs de participer à la préservation de la vocation des terres qu'ils exploitent. «Les terres agricoles doivent garder leur vocation. Le Président de la République a beaucoup insisté sur cette épineuse question lors du dernier Conseil des ministres», a-t-il souligné. A Boufarik, la délégation s'est attardée au niveau du complexe avicole du groupe privé Bellat, fonctionnel depuis quelques jours avec une capacité de production de 1,2 million de poulets de chair par an destiné aux marchés nationaux et internationaux, selon les dirigeants du groupe.

Pour 2015, le groupe Bellat prévoit trois autres investissements dans la même filière à Sidi Rached (Tipaza), Hammam Righa et Khemis Miliana (Aïn Defla) avec une capacité de production totale de plus de 1 million de poulets de chair. M. Nouri a encouragé le groupe Bellat à réaliser ce pro-



gramme. Interrogé enfin sur la hausse, ces dernières semaines, des prix des fruits et légumes, M. Nouri a parlé d'un «phénomène conjoncturel» dont la maîtrise par les pouvoirs publics nécessite davantage de production, une meilleure organisation des filières agricoles et une meilleure gestion des marchés qui «baignent dans une certaine anarchie».

Auparavant, le ministre avait inauguré à Rouiba (Alger) une unité laitière d'une capacité de production de 400.000 litres/jour tous produits confondus du groupe Giplait, devant approvisionner les wilaya d'Alger, de Blida et Tipaza. Réalisée sur le site d'une ancienne unité privée qui a fait faillite, elle a nécessité un investissement de 3,24 milliards DA.

«Ce complexe laitier vient en appui de la laiterie Colaital de Birkhadem, et cela nous permettra une meilleure couverture des besoins de la wilaya d'Alger en lait et produits laitiers», avait indiqué le ministre. Le complexe de Rouiba produira quotidiennement 360.000 litres de lait en sachets et le reste en produits laitiers, dont les yaourts. Selon le directeur de l'unité, 50% de sa production sont destinés au mar-

ché de la wilaya d'Alger, soit 180.000 litres, 30% pour la wilaya de Blida et 20% pour la wilaya de Tipaza. Par ailleurs, trois études portant propositions d'aménagement et de préservation des forêts de Bâinem, Bouchaoui et du parc de «La Concorde civile» de Ben Aknoun, dans la wilaya d'Alger, ont été présentées au ministre lors de cette visite d'inspection.

M. Nouri a demandé à ce que l'étude d'aménagement du parc de Ben Aknoun, qu'il a qualifié d'«ébauche acceptable», soit approfondie et que les deux autres, vues comme des «exposés sommaires», soient reprises avec une plus large concertation tout en profitant de l'expérience de bureaux d'étude étrangers spécialisés. Il a dit espérer pouvoir présenter «dans les prochains jours» les trois études au Conseil du gouvernement pour approbation et engager les travaux de réalisation dès 2015. «L'aménagement des forêts récréatives de Bâinem, de Bouchaoui et de Ben Aknoun est une priorité des autorités du pays. On ne peut pas admettre qu'une capitale de quatre millions d'habitants puisse souffrir de manque d'espaces de loisirs», a-t-il dit.

CACOBATPH

Plus de 21 milliards de dinars versés au titre de congé payé et chômage-intempéries en dix mois

Plus de 21 milliards de dinars ont été versés par la Caisse nationale des congés payés et du chômage-intempéries des secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique (Cacobatph) durant les dix premiers mois de l'année 2014, pour indemniser les travailleurs du Btp déclarés à la Caisse.

«Les dépenses consenties par la Cacobatph sous forme d'indemnisation dans le cadre des prestations au profit des travailleurs des secteurs du Btp déclarés à la Caisse, ont atteint 21,374 milliards DA recouvrés par les cotisations des entreprises affiliées à cette Caisse», a déclaré à l'APS le directeur général de la Caisse, Abdelmadjid Chekakri.

Il s'agit des prestations en matière de congés payés annuels et les indemnités servies au titre du chômage-intempéries, assurées par la Caisse, afin d'améliorer les conditions sociales des travailleurs exerçant dans le secteur du Btp.

S'agissant des congés payés, la Cacobatph, placée sous la tutelle du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, a versé plus de 21 milliards de dinars

durant les dix premiers mois de l'année en cours pour indemniser 947 505 travailleurs relevant des secteurs du Btp déclarés à la Caisse.

Ce droit au congé est déterminé en fonction de la période de travail effectuée dans une ou plusieurs entreprises appartenant à une activité professionnelle du Btp. Dans ce contexte, le travailleur de ce secteur, et après avoir exercé 12 mois de travail cumulés, bénéficie d'une indemnité de congé qui lui est versée à partir du

1^{er} juillet de chaque année. «L'entreprise cotise à longueur d'année à la Caisse pour le travailleur salarié déclaré, le cumul de ces cotisations permet à ce travailleur de bénéficier d'un congé calculé sur la durée du travail exercé par le salarié», a expliqué M. Chekakri. A cet effet, le congé est considéré comme un élément de protection sociale et de préservation de la force de travail, a-t-il souligné. Concernant les prestations relatives aux chômage-intempéries, la Caisse a dépendé, durant la même

période, plus de 309 millions de dinars pour indemniser 91 993 travailleurs du secteur du Btp en chômage-intempéries. Il s'agit d'un chômage forcé et momentané des travailleurs par des arrêts de travail du Btp liés aux conditions climatiques. En cas d'intempéries faisant obstacle à la poursuite du travail sur les chantiers, les employeurs qui ne peuvent pas affecter leurs salariés à d'autres tâches, doivent leur verser une indemnité chômage-intempéries».



Une baisse de 30% des travailleurs non déclarés

La Caisse nationale des congés payés et du chômage-intempéries des secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique (Cacobatph) a enregistré plus de 29 000 travailleurs du Btp non déclarés durant les 10 premiers mois de l'année 2014, soit une baisse de 30% par rapport à la même période de l'année 2013, a-t-on appris auprès de cette Caisse. «Des visites inopinées ont été effectuées par des contrôleurs de la Caisse dans plusieurs entreprises durant les dix premiers mois de l'année 2014, ont permis d'identifier 29 235 travailleurs non déclarés dans les secteurs du Btp sur 215 633 effectifs contrôlés», a déclaré à l'APS le directeur général, de la Cacobatph, Abdelmadjid Chekakri. Il a indiqué que la plupart des travailleurs non déclarés ont été récupérés et leur situation a été régularisée, afin qu'ils puissent bénéficier des prestations de cette Caisse relevant du système de sécurité sociale, notamment en ce qui concerne les congés

payés et les indemnités servies au titre du chômage-intempéries. L'opération de contrôle effectuée par les agents de la Caisse a concerné 16 583 entreprises à travers 8 485 chantiers. M. Chikakri a souligné, dans ce sens, que le travail de proximité de la Cacobatph, le système de déclaration à distance, nouvellement installé, et les caravanes de sensibilisation, notamment sur les droits des travailleurs, ont permis de diminuer le nombre des travailleurs non déclarés.

Il a ajouté que les entreprises qui ne respectent pas la législation du travail, sont dans l'obligation de verser les cotisations de toute la période non déclarée, en plus des pénalités de majoration de retard, car la non déclaration est sanctionnée par la loi». Les dossiers de non déclaration sont soumis à l'inspection du travail, seule habilitée à les transmettre à la justice, a-t-il précisé.

APS

L'ALGÉRIENNE DES EAUX LANCE UNE CAMPAGNE POUR RECOUVRER SES CRÉANCES 36 milliards de DA à récupérer !

Par Chakira Bidaoui

L'Algérienne des eaux (ADE) a lancé récemment une campagne de sensibilisation visant le recouvrement de ses créances estimées à près de 36 milliards de DA, a appris l'APS auprès du directeur général de cette entreprise, Abdénour Aït Mansour.

A travers cette campagne, l'ADE vise à amener ses abonnés débiteurs à régler les consommations d'eau impayées depuis des mois, voire des années, sous peine de mesures coercitives prévues par la loi.

Quant aux catégories des usagers "non payeurs", il est constaté que les ménages forment le plus gros débiteur, suivis des administrations puis des unités industrielles.

Selon M. Aït Mansour, sur les 35,8 milliards de DA des créances détenues par l'ADE sur ses abonnés, un montant de 23,5 milliards de DA concerne les ménages, soit 65,5% des créances globales. Concernant le montant des créances détenues sur les administrations, il représente 10,8 milliard de DA, soit 30,3% du montant global, et dont 8,9 milliards de DA sont dues par les seules collectivités locales. Les unités industrielles sont redatables, quant à elles, d'un montant de 1,3 milliard de DA, soit 3,8%. Pour le même responsable, «si le paiement des factures d'eau constitue un devoir citoyen, il constitue, néanmoins, une action qui contribue à l'équilibre de la trésorerie de l'ADE». En conséquence, explique-t-il, l'entreprise se trouve dans une situation financière «difficile» qui fait qu'en valeur absolue, elles est déficiente si ce n'était l'aide des pouvoirs publics. La procédure de recouvrement prévoit que les usagers concernés disposent d'un délai de quinze (15) jours pour s'acquitter des factures impayées. Questionné sur les mesures qui seront prises une fois ce dé-



la expiré et que les usagers concernés n'auront toujours pas réglé leur facture, le même responsable prévoit qu'ils s'exposeront à des mesures «coercitives» prévues par la loi, qui vont jusqu'à la coupure de l'alimentation en eau et à la saisine des instances judiciaires.

Mais avant de prendre de telles mesures, précise-t-il, l'entreprise accorde un autre délai durant lequel elle doit s'assurer notamment que le client ait effectivement reçu sa facture d'impayés et qu'il n'ait pas introduit de réclamation.

Au bout de ce deuxième délai d'une semaine qui s'ajoutera aux 15 jours, l'ADE engagera effectivement la procédure de suspension par le centre de distribution à l'encontre des clients récalcitrants, souligne-t-il en tenant à faire savoir que son entreprise assouplit les conditions de paiement des créances en accordant des échéanciers à ses abonnés.

Mais si la suspension de l'alimentation en eau potable pour défaut de paiement ne parvient pas à soumettre le client à son ac-

quittement de sa facture impayée, l'entreprise engagera, alors, la procédure judiciaire nécessaire au recouvrement de la créance. Par ailleurs, M. Aït Mansour souligne que le coût réel de l'eau est évalué, en moyenne, à 60 DA/m³ à sa sortie de la station de dessalement alors que le consommateur paie sa facture à 6,2 DA/m³.

En dépit de cette importante subvention, l'ADE estime qu'elle n'a pas encore réussi à juguler l'augmentation du nombre de dossiers des «mauvaises créances». «Si le ministère des Ressources en eau veille à l'amélioration du service public de l'eau, il s'inquiète de cette masse d'argent importante (non récupérée) qui pourrait nous permettre de financer la réalisation d'autres projets, mais, malheureusement, on n'arrive toujours pas à recouvrir une bonne partie des créances impayées», souligne-t-il.

L'ADE dessert en eau potable un nombre de 3,1 millions de clients, soit 21,5 millions d'habitants répartis sur 42 wilayas.

APS

La wilaya de Biskra entend valoriser les «balcons» d'Ahchane



Une étude technique destinée à la valorisation des «balcons» d'Ahchane, un site naturel très pittoresque proche de M'chounech (Biskra), vient d'être engagée par la direction du tourisme et de l'artisanat, a indiqué hier le responsable de cette structure, Abdelhakim Yahia.

Selon ce responsable, il est notamment prévu la réalisation d'une piste d'accès vers ces balcons, assez semblables à ceux de Ghoufi, dans la wilaya voisine de Batna, l'aménage-

ment de murs de soutènement en certains endroits du site, la création d'un parking pour véhicules et d'un espace de

prestation de services pour les visiteurs. Des locaux pour la commercialisation de produits de l'artisanat local sont également prévus, selon M. Yahia qui a mis l'accent sur «le caractère pittoresque» du relief de ces balcons sculptés dans la roche le long de l'Oued Labid (Ighzar Amella), un cours d'eau mythique descendant des hauteurs des monts de l'Aurès. Le projet aura un impact socio-économique «très important» dans cette région vierge qui a «beaucoup à gagner des activités liées au tourisme de montagne», a estimé le directeur du tourisme.

Le pétrole plombé par la surabondance de l'offre, le Brent à 69,65 dollars le baril

Les prix du pétrole sont tombés lundi à de nouveaux plus bas depuis 2009, pénalisés par la décision de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) de maintenir son objectif de production et par la surabondance d'offre sur le marché.

À Londres, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en janvier valait 69,65 dollars en début d'après-midi, en baisse de 50 cents par rapport à la clôture de vendredi. Il avait atteint 67,53 dollars en début de matinée, un plus bas depuis octobre 2009.

A New York, le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance perdait 65 cents à 65,50 dollars. Il est tombé en début d'échanges asiatiques à 63,72 dollars, son plus bas niveau depuis juillet 2009. Les cours du pétrole débutaient cette nouvelle semaine d'échanges accentuant la baisse de ces derniers jours, tandis que les volumes d'activité devraient s'étoffer au fil de la journée alors que les investisseurs américains reviendront d'un long weekend. Les marchés étaient restés fermés à New York jeudi et n'avaient ouvert que vendredi matin à l'occasion de la fête de Thanksgiving. Une offre surabondante, combinée à une faible croissance de la demande, continuait à peser sur les cours.

«La baisse des prix de pétrole n'a pas de fin en vue, puisqu'un excédent d'offre, d'environ 1,5 million de barils par jour, est attendu pour le premier semestre 2015 et va continuer à peser sur les cours», notaient les experts de Commerzbank.

La décision de l'Opep est vue comme une réponse à la récente expansion du pétrole de schiste américain, qui grignote les parts de marché de l'organisation pétrolière.

L'impact de cette croissance de la production se fait de manière indirecte, en réduisant de façon spectaculaire les besoins d'importations des Etats-Unis et en forçant leurs fournisseurs à se trouver d'autres débouchés, ce qui attise la lutte pour les parts de marchés ailleurs dans le monde.

Si l'Opep avait décidé de réduire sa production, elle serait rentrée dans un cercle vicieux où elle n'aurait cessé de réduire son offre pour lutter contre la baisse des prix face à l'augmentation de la production américaine, constataient les analystes de Société Générale après la réunion de l'organisation. Mais pour certains opérateurs, la réaction des marchés lundi était exagérée compte tenu du fait que la décision de l'Opep était largement anticipée.

CONSTANTINE Vers un changement de l'emplacement des compteurs électriques dans les immeubles

Une réflexion autour du «changement de l'emplacement des compteurs électriques» dans les immeubles à réaliser a été engagée par la Société de distribution de l'électricité et du gaz est (SDE) d'Ali Mendjeli (Constantine), a indiqué hier une responsable de cette structure.

L'objectif est d'éloigner les compteurs d'électricité des compteurs d'eau ainsi que de l'entrée des immeubles, a précisé à l'APS la responsable de la communication de la SDE Ali-Mendjeli, Ouahiba Takhrist, ajoutant qu'une réunion regroupera «très prochainement» les partenaires de la SDE-Ali Mendjeli, les services de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) et des représentants de la Protection civile pour «enrichir l'idée». La réflexion est dictée par les constats effectués à la suite de plusieurs incendies survenus dans les colonnes montantes des immeubles, a ajouté la même responsable, précisant que la proximité des compteurs de l'électricité et de l'eau constitue «un risque» à ne pas négliger. Elle a également ajouté que l'incident qui s'était produit la semaine dernière dans un immeuble d'habitation d'Ali Mendjeli, où une épaisse fumée émanant de la colonne montante, à l'entrée de l'immeuble, avait empêché les locataires de sortir et causé des cas d'asphyxie, a renforcé l'idée de la nécessité de trouver un autre emplacement pour les compteurs d'électricité groupés.

Revenant sur l'incident survenu dans un immeuble de l'unité de voisinage (UV) n° 6, où 14 compteurs d'électricité ont été calcinés par les flammes, M. Takhrist a précisé que le constat des services techniques de la SDE a révélé une «manipulation du compteur d'électricité», ce qui a provoqué un court-circuit. Les cas de fraude, comme «l'auto-rétablissement de la fourniture d'électricité après une coupure», de même que les infiltrations d'eau, demeurent les causes principales des incendies survenus dans des compteurs groupés, a encore estimé la responsable de la communication.

Elle a ajouté que l'utilisation, souvent par les locataires, des colonnes montantes comme des buanderies contenant des produits parfois inflammables, crée des situations dangereuses au sujet desquelles la SDE s'emploie à sensibiliser les citoyens. Depuis janvier dernier, la SDE-Ali Mendjeli dont le rayonnement s'étend dans onze (11) sur les douze (12) communes de la wilaya de Constantine, ce ne sont pas moins de 21 incendies de compteurs groupés qui ont été signalés, en particulier à la nouvelle ville Ali-Mendjeli et dans les communes d'El Khroub et d'Aïn Smara.

L'incendie de l'UV n° 6 à Ali Mendjeli, survenu la semaine dernière, occasionnant des difficultés respiratoires à 11 personnes dont 6 ont dû être hospitalisées, est considéré comme «le plus important», a conclu la même source.

APS

SÉTIF

Des jeunes sur les hauts lieux historiques de la Révolution du 1^{er} Novembre 1954

Azzedine Tiouri

Dans le sillage de la commémoration du 60e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1^{er} Novembre 1954, et suite au programme élaboré et arrêté par le ministère de la Jeunesse pour la consolidation de cette date historique dans les mémoires, un convoi constitué de 1 954 jeunes venus de toutes les wilayas du pays, dont 100 de Sétif, ont entamé depuis hier, une visite des bastions et des hauts lieux historiques du déclenchement de la glorieuse Révolution algérienne de la wilaya "Une", d'où sont partis les premières étincelles pour la libération du pays.

Cette initiative est de permettre aussi la rencontre entre les générations de l'indépendance et celles de la lutte armée de Novembre 1954 afin de tisser des liens entre elles. Selon le directeur de l'Odej, M. Adel Tedjar, un programme a été élaboré et arrêté pour permettre aux jeunes de ce convoi de rencontrer des moudjahidines des régions des wilayas de Batna et de Khénchela.

Une cellule de communication a accompagné ces jeunes afin de recueillir les témoignages, les propos et déclarations des moudjahidines sur les lieux historiques visités.

Ce convoi a pris le départ samedi dernier, pour être de retour le 2 décembre. Selon les organisateurs, ce convoi sera une occasion précieuse pour les jeunes de l'indépendance de visiter les lieux historiques d'où est partie la grande Révolution du 1er Novembre 1954 qui a permis à l'Algérie de recouvrer sa liberté et son indépendance après de lourds sacrifices consentis par le peuple algérien et le million et demi de martyrs.

C'est aussi de découvrir la préparation et le début de la lutte armée qui a permis aux générations d'aujourd'hui de vivre dans la liberté, la paix et la sécurité.

M'SILA

669 millions de dinars pour raccorder des centres ruraux à l'électricité et au gaz

Un montant de 669 millions de dinars a été puisé du budget de la wilaya de M'sila, au titre de l'exercice 2014, pour financer des projets de raccordement aux réseaux de l'électricité et du gaz naturel dans des centres ruraux et des petites localités, ont indiqué hier les services de la wilaya.

Une quarantaine de petits centres urbains et 32 groupements ruraux où vivent plus de 60.000 habitants est concernée par cette action destinée, selon la wilaya, à encourager la fixation des populations et à développer des activités pastorales et agricoles dans ces régions.

Ces opérations de raccordement, menées par la Société de distribution de l'électricité et du gaz Est (SDE) seront livrées avant la fin du premier trimestre de l'année 2015.

Elles permettront, selon la même source, de porter les taux de raccordement à plus de 58 pour cent pour le gaz naturel et à 94 pour cent pour l'électricité.

Les services de la wilaya ont souligné que les budgets consentis depuis 2010 par cette collectivité pour permettre aux populations de bénéficier de l'électricité au gaz naturel s'élèvent à plus de 5 milliards de dinars.

JIJEL

De jeunes Jijeliens "donnent des couleurs" à leur ville

"Jijel en couleurs" semble être le credo de nombreux jeunes de la ville de Jijel qui s'emploient à donner une note de gaieté à leur ville en peignant de couleurs vives des escaliers publics, a-t-on constaté dimanche.

Le quartier la Crête, qui surplombe la cité littorale, a vu, il y a quelques jours, ses escaliers abandonner leur manteau grisâtre et triste au profit de tons vifs et joyeux où la touche artistique n'est pas absente.

Le spectacle en a surpris plus d'un, à telle enseigne que cette initiative commence à faire tache d'huile chez plusieurs autres jeunes qui courrent déjà s'approvisionner en pinceaux et palettes de couleurs pour imiter leurs devanciers.

Affirmant être mus par amour pour leur cité, ces jeunes se sont engagés à repeindre des marches d'escalier, en y mettant toute leur imagination et leur savoir-faire, pour, soutiennent-ils, "servir et être utile à la société".

Abdelhakim B. avocat stagiaire de son état, fait partie du groupe de jeunes gens qui ont réussi à modifier le visage du quartier populaire de la Crête.



Ses copains, Hmida, professeur de langue anglaise dans un établissement d'enseignement privé, Smail, étudiant à l'école régionale des Beaux-arts de Constantine et Mehdi, rappeur, sont les pionniers de cette initiative favorablement accueillie par la population et les touristes de passage.

"Notre but est de donner une image avantageuse à notre ville et à son environnement", ont-ils déclaré, non sans une certaine fierté à l'APS, ajoutant que leur action ne va pas se limiter aux escaliers mais aussi aux façades de certaines infrastructures, telles que les stades de football et autres aires de jeu.

"La chromothérapie, autre ses aspects physique et physiologique, a une dimension psychologique, car elle alimente la sensibilité et impacte positivement le comportement de l'individu", souligne Abdelhakim, tout heureux de faire valoir ses connaissances "freudiennes". Cette équipe de jeunes artistes a travaillé vendredi dernier jusqu'à 4 heures du matin sous l'éclairage de projecteurs fournis par la commune dont les responsables, ainsi que le wali, leur ont rendu visite pour les encourager.

La toute récente réalisation de ses "incorrigibles" adeptes du "technicolor" est l'exécution d'une fresque géante sur les escaliers conduisant au principal cimetière de la ville. Elle représente un grand "smile" (sourire) avec des couleurs gaies et attrayantes, ce, qui n'est pas plus mal lorsqu'on sait que cet endroit était, il n'y a pas si longtemps, jonché de détritus.

Soucieux de faire des émules, Abdelhakim, Mehdi et Smail lancent un appel aux jeunes d'autres communes. Des jeunes qu'ils aimeraient voir suivre leur pas pour donner des allures plus guillerettes à leurs localités.

UNIVERSITÉ DE BOUMERDÈS

Une plateforme numérique de 50.000 titres livresques à la disposition des étudiants

Une plateforme numérique de 50.000 titres livresques sera bientôt mise à la disposition des étudiants de l'université M'Hamed Bouguerra de Boumerdès, au titre du système "Bibliovox" (la bibliothèque en ligne des e-books et livres numériques), a-t-on appris, dimanche, auprès du directeur de la bibliothèque centrale de cet établissement du supérieur.

Afin de profiter au mieux des avantages de cette bibliothèque en ligne, une session de formation spécialisée a été assurée, dimanche, au profit des étudiants de l'université, au siège de la bibliothèque centrale, par Djilali Lourgui, représentant exclusif de la "Bibliovox" en Algérie, a indiqué M. Bouzaouia Fateh. De nombreux étudiants intéressés ont pris part à cette session visant à les informer et les instruire sur cette gigantesque bibliothèque en ligne, ses prestations, la manière d'y accéder et d'en profiter.

Selon Djilali Lourgui, il s'agit d'une bibliothèque en ligne riche de 50.000 titres livresques, écrits en langue française

et anglaise, qui sera introduite à titre expérimental au niveau de la bibliothèque centrale de l'université de Boumerdès, pour une durée de deux (2) mois, avant sa mise à la disposition (gratuitement) au profit des étudiants.

Les titres mis en ligne sont répartis en trois (3) grandes catégories.

La première a trait à la gestion des projets, les sciences économiques, marketing, et gestion des risques, la seconde aux sciences des mathématiques, physique et informatique, et la troisième aux sciences de la culture, les arts, l'histoire, la géographie, le dessin et la musique.

Cette session de formation est inscrite au titre d'une série de stages initiés par la bibliothèque au profit des étudiants de l'université de Boumerdès, en collaboration avec le Centre de recherches sur l'information scientifique et technique "CERIST", en vue de les instruire sur les différentes plateformes du système national de documentation à distance, a ajouté M. Bouzaouia.

MÉDÉA

Opération en cours de rénovation des installations de pompage d'eau potable

Une opération de rénovation des équipements de pompage d'eau, installés au niveau des réservoirs qui alimentent la ville de Médéa, a été lancée depuis quelques semaines, par les services de l'Algérienne des eaux (ADE), a-t-on appris hier auprès des responsables de cet organisme.

Cette opération vise à réduire les pannes techniques à l'origine des fréquentes perturbations dans la distribution d'eau qu'enregistre cette agglomération urbaine, a-t-on indiqué de même source.

Trois grands réservoirs d'eau, destinés à l'alimentation des milliers de foyers de la ville de Médéa, ont été dotés de nouveaux équipements de pompage, censés garantir le bon fonctionnement du système de distribution local d'eau potable et d'éviter d'éven-



tuels incidents techniques susceptibles de perturber le programme d'alimentation de ces foyers, a-t-on souligné.

Deux autres réservoirs, couvrant plusieurs parties de la ville, seront également équipés de ce type d'installa-

tion, a fait savoir la même source, précisant que la mise en service de ces équipements va permettre une meilleure maîtrise du système de distribution d'eau potable au niveau de cette agglomération urbaine qui compte environ 120.000 habitants.

Dans le même cadre une opération de modernisation similaire touchera prochainement les stations de pompage d'El-Merdja, qui alimente la ville de Médéa et Tamesguita, à partir de oued Chiffa, ainsi que la station de pompage du barrage de Ghrab, dans la wilaya d'Aïn-Defla, d'où s'approvisionnent plusieurs communes du centre et de l'ouest de la wilaya, parmi lesquelles la commune de Médéa qui puise près de 85% de ses ressources d'eau de ce barrage, a-t-on signalé.

APS

BATNA**Une production de plus de 400.000 quintaux d'olives escomptée**

La production oléicole devrait atteindre dans la wilaya de Batna, au terme de la saison agricole en cours, les 404.000 quintaux avec un rendement «intéressant» de plus de 90 quintaux par hectare, a indiqué, hier, le directeur des services agricoles (DSA), Mohamed-Lamine Grabsi.

La production d'olives est d'autant plus encourageante qu'elle représente près du double des quantités récoltées l'année précédente, ponctuée par une production de 287.000 quintaux, a ajouté le responsable, avant de souligner l'enouement «grandissant» des arboriculteurs locaux pour cette culture rustique.

La campagne de récolte se déroule, selon M. Garbsi, dans «d'excellentes»



conditions, notamment dans la zone sud-ouest de la wilaya de Batna où les communes de Sefiane, de N'Gaous, d'El Djezzar et de Barika sont les plus productives.

Le DSA a également indiqué que l'oleiculture, pratiquée de manière «intensive» dans la wilaya de Batna, avec une moyenne de plantation de 400 arbres par hectare, permet à cette région du pays en «authentique bas-

sin oléicole, placé dans le Top 10 en Algérie», a encore souligné le même responsable. La moitié de la production d'olives dans la wilaya de Batna est destinée à la trituration, ce qui permet d'envisager, pour cette année, une production record de 2 millions de litres d'huile d'olive, a également indiqué M. Grabsi.

EL-BAYADH**Le barrage de Larouiya à Brezina à son plein et évacuation des surplus**

Le barrage de Larouiya, dans la commune de Brezina (El-Bayadh), a atteint, voire dépassé, ses capacités de stockage (123 millions m³) contraignant ses responsables à recourir à l'évacuation du surplus des eaux qui se sont abattues sur la wilaya ces dernières 72 heures, a-t-on appris dimanche auprès de la direction locale du secteur.

Les eaux pluviales, d'un volume de plus de 52 millions m³, ont été emmagasinées par ce barrage suite aux fortes précipitations qui se sont abattues sur la région entraînant l'élévation des eaux à près de 1,6 mètre au dessus des niveaux habituels, a précisé le directeur des ressources en eau, Abderrahmane Arrabi. Les responsables en charge de cet ouvrage hydraulique ont du procéder, à titre préventif et par

crainte d'atteindre des niveaux à risques, à l'ouverture des événements d'évacuation pour soulager quelque peu le barrage.

L'évacuation des surplus d'eau, avec un débit de 50 m³/seconde, a été ainsi effectué pour maintenir le barrage en dehors de la situation critique, estimée par la direction des ressources en eaux à 4 mètres au dessus de sa capacité de stockage de 123 millions m³, a expliqué le même responsable.

Les chutes pluviales, enregistrées le week-end dernier, ont, par ailleurs, ranimé l'espoir des habitants de la région, notamment les agriculteurs, après que les effets de la sécheresse sur la saison agricole commençaient à se montrer inquiétants.

BÉJAÏA**L'affichage d'une liste de bénéficiaires de logements sociaux provoque un fort mécontentement**

Des dizaines de personnes se sont regroupées, dimanche dès la matinée devant le siège de la daïra de Béjaïa, pour manifester leur mécontentement suite à l'affichage d'une liste de bénéficiaires de logements sociaux, avant de procéder à l'obstruction de l'avenue de la Liberté attenante, fermée des heures durant au trafic automobile, a-t-on constaté.

Dans l'après-midi, les protestataires ont rouvert cet axe stratégique, situé au cœur de la ville, mais se sont repliés sur un autre emplacement, celui du carrefour de Sidi-Ahmed, situé non loin du siège de la wilaya et qui conditionne l'accès, à tous les quartiers périphériques Nord de la ville, dont Sidi-Ahmed, Sidi-Ouali, et Dar Nacer. Tous le trafic a été paralysé dans les deux sens, du fait de la pose sur la chaussée d'obstacles héteroclitiques, dont des fûts métalliques et des troncs d'arbres, en plus des feux intermittents provenant de l'incinération déli-



bérée d'ordures.

La situation a eu pour effet de créer des bouchons inextricables sur plusieurs axes et le retrait de la circulation de l'essentiel des bus de transport public, geste mettant à mal les usagers, bloqués par dizaines aux arrêts de stationnement ou forcés à rentrer chez eux à pied.

Aucune revendication précise n'a été encore formulée par les manifestants dont la seule motivation

reste la contestation de cette liste qui comporte 198 bénéficiaires et dont ils ne font pas partie et qui a priori leur semble "inéquitable".

"Cela fait trente ans que nous attendons, mais toujours rien en vue", dira un adolescent, résident à la cité Mohand Amokrane, qui affirme que ses parents logent dans une habitation réduite et qui menace ruine de surcroît.

Intervenant sur les ondes de la radio locale, le chef de

daïra, Hocine Attalah, a lancé un "appel à la patience et à la modération", affirmant que les "pré bénéficiaires ont tous des demandes antérieures à 1999. Et la répartition s'est faite en toute équité".

"S'il y a des familles qui se sentent lésées ou ayant des preuves que des indus bénéficiaires y figurent, ils ont une semaine pour introduire leur recours. Et nous les prendrons en compte. C'est une promesse", a-t-il déclaré, soulignant qu'une liste complémentaire de quelque 200 logements sera rendue publique avant la fin de l'année et qui prendra en charge, notamment, les familles inscrites sur la liste rouge et qui ont été victimes des derniers séismes, ou des intempéries". En fin de journée, bien que les obstacles soient toujours en place, la tension a baissé d'un cran. Aucun incident majeur, hormis les désagréments imposés, n'a été enregistré.

Intervenant sur les ondes de la radio locale, le chef de

MOSTAGANEM**80 présidents d'APC de l'ouest du pays en formation**

Une deuxième session régionale de formation des présidents d'assemblées populaires communales (APC) a été lancée dimanche à Mostaganem, dans le cadre du programme élaboré par le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales.

Cette session de cinq jours, organisée en collaboration avec l'université de Mostaganem, est destinée à 81 présidents des APC des wilayas de Mostaganem, Saïda, Chlef, Mascara, Tiaret, Tissemsilt et Aïn Defla.

Elle porte sur une formation dans les domaines des marchés publics, des finances locales, de la gestion des ressources humaines, des contentieux administratifs et de l'organisation et la gestion des communes.

Lors de la cérémonie d'ouverture de cette session, en présence d'un représentant du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, le wali de Mostaganem a déclaré que cette formation vient approfondir la connaissance des missions dévolues aux présidents d'APC comme représentants de l'Etat et élus pour l'intérêt du développement local et consécration du principe de la démocratie et de la participation citoyenne dans la gestion des affaires locales.

M. Ahmed Maâbed a ajouté que le ministère de tutelle œuvre à faire de cette session un espace pour tisser des relations, échanger les expériences, améliorer le service public et valoriser les ressources humaines, entre autres.

Le chef de l'exécutif a également appelé les présidents des assemblées populaires communales à prendre en charge les préoccupations des citoyens, à mieux les accueillir et à régler leurs problèmes, mettant l'accent sur l'encouragement de l'investissement pour agrandir les recettes des communes et générer de nouveaux emplois au profit des jeunes.

Pour rappel, Mostaganem avait abrité, du 16 au 20 novembre, une première session de formation au profit de 80 présidents d'APC des wilayas de Mostaganem, Relizane, Chlef, Mascara, Tiaret, Tissemsilt et Aïn Defla.

TAMANRASSET**Développement rural intégré : plus de 100 projets de proximité au profit de la wilaya**

Cent neuf (109) projets de proximité pour le renouveau rural ont été retenus, dans la cadre du quinquennal en cours (2010-2014), en faveur du secteur des forêts dans la wilaya de Tamanrasset, a-t-on appris dimanche des responsables locaux du secteur.

Ces projets, dotés d'un financement global de plus de 660 millions DA, concernent plusieurs volets, dont la diversification des activités économiques en milieu rural, la modernisation et la réhabilitation des villages et ksour, la protection et la valorisation des ressources naturelles et du patrimoine matériel et immatériel de la région, en plus de répondre aux besoins des habitants pour les encourager à s'établir et à améliorer leur cadre de vie, a indiqué le Conservateur des forêts, Moundir Ounada.

Quelque 13.000 familles, dans différents communes de la wilaya de Tamanrasset, devront bénéficier de ces projets de proximité qui génèrent quelque 18.500 emplois au profit des habitants de ces régions rurales. Ces projets portent sur le forage et l'équipement de puits agricoles et pastoraux, la réalisation de bassins d'irrigation, la plantation d'arbres fruitiers, la distribution de kits solaires et la fixation de dunes, selon le même responsable. Le secteur des forêts de la wilaya de Tamanrasset a bénéficié d'une enveloppe de 1,2 milliard DA, dans le cadre du programme complémentaire, pour la consolidation de ces projets et l'élargissement des opérations de renouveau rural pour toucher d'autres bénéficiaires, a-t-on indiqué.

APS

ALGER

10 ans de prison pour l'accusé

Karim âgé de 39 ans, venait de sortir d'une agence bancaire, mais deux individus dangereux le suivent.



A.Ferrag

Karim ne les remarque pas quand se mettant en travers de son chemin, ils lui ordonnent de s'arrêter. Youcef lui serre le cou et tente de lui prendre son argent, mais Karim n'est pas homme à se laisser faire. Aussi se bat-il de toutes ses forces, avec le couteau de Youcef en assène un coup de couteau à son agresseur qui s'effondre sur le trottoir, pendant

que le deuxième agresseur prendra la fuite.

Dans la même journée Karim se constitue prisonnier.

Présenté devant le tribunal criminel en ce mois de novembre 2014, Karim ne fit que pleurer reconnaît avoir tué d'un coup de couteau Youcef. « Monsieur le président, je ne suis pas un criminel, je voulais seulement me défendre, j'ai tué Youcef, c'était un accident, je ne voulais pas le tuer ».

Le représentant du ministère public

relate les faits contenus dans le dossier et met l'accent sur la gravité des faits, il requiert la peine de 16 ans à l'encontre de Karim.

La défense, pour sa part qui plaide la légitime défense, demande que son client bénéficie de larges circonstances atténuantes.

La cour se retire afin de délibérer et revient avec son verdict : Karim est condamné à 10 ans de prison pour homicide involontaire sur la personne de Youcef.

VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

58 % des agressions dues à des problèmes familiaux

Cinquante-huit pour cent (58 %) des agressions contre les femmes sont dus à des problèmes familiaux, a affirmé dimanche à Alger Mme Kheïra Messaoudène, commissaire divisionnaire chargée du bureau de la protection de l'enfance à la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN).

Lors d'une conférence de presse animée au Forum de la Sécurité nationale, Mme Messaoudène a précisé que les statistiques de la Sécurité nationale pour les neuf premiers mois de l'année 2014 démontrent que les problèmes familiaux venaient en tête de liste des motifs des actes de violence contre les femmes avec 4.113 cas, soit 58 %, suivis des quiproquos avec 2.406 cas, puis des problèmes financiers avec 256 cas, et enfin des motifs d'ordre sexuel (210 cas).

Les lieux où sont commises ces agressions sont le foyer familial (3.312 cas), la rue (1.960 cas) et le milieu professionnel (156 cas), selon la même source.

6.985 femmes âgées entre 19 et 75 ans sont victimes de violence, toutes formes confondues, notamment les agressions corporelles (5.163 cas), les mauvais traitements (1.508 cas), les agressions sexuelles (205 cas), les harcèlements sexuels (71 cas) ou les homicides volontaires (27 cas) et l'inceste (3 cas), a fait savoir la responsable. S'agissant de la situation sociale des victimes, Mme Messaoudène a indiqué que sur le nombre global

des femmes victimes de violence, 3.847 femmes sont mariées, 440 veuves et 751 divorcées, faisant remarquer que la wilaya d'Alger est classée première en terme de violences contre les femmes, suivie des wilayas d'Oran et de Constantine.

Concernant les auteurs de ces violences, la responsable a indiqué que 7.268 mis en cause sont âgés entre 19 et 75 ans, tous ont été présentés à la Justice, a-t-elle indiqué. Selon Mme Messaoudène, ces chiffres sont loin de refléter la réalité. "Les tabous empêchent souvent les femmes victimes de violence, notamment d'agressions sexuelles de déposer plainte contre leurs bourreaux", a-t-elle expliqué. Elle a estimé que la lutte contre la violence est la "responsabilité de tous", appelant à l'intensification des efforts dans ce sens et à la "dénunciation" des cas de violence contre les femmes.

Pour sa part, la directrice chargée de la condition de la femme au ministère de la Solidarité nationale, Malika Moussaoui, a souligné que "le projet de code pénal qui sera présenté prochainement devant le Parlement, prévoit de nouvelles dispositions en matière de lutte contre les violences faites aux femmes". Il s'agit notamment, a-t-elle précisé, de dispositions relatives à la prise en charge de certaines formes de violence inavouées répandues dans la société, à l'instar de la violence conjugale et des violences d'ordre sexuel dans les lieux publics ou privés.

JUSTICE

Procès aujourd'hui d'un présumé terroriste pour massacres et viols dans les wilayas du Centre

Le procès d'un terroriste présumé, accusé d'implication dans des massacres collectifs, viols et enlèvements perpétrés dans les années 1990 dans des wilayas du centre du pays, aura lieu aujourd'hui devant le tribunal criminel d'Alger, a-t-on appris hier de source judiciaire.

L'accusé a participé dans les années 1990 à l'assassinat d'éléments des forces spéciales lors d'une attaque contre un immeuble à Ouled Slama et d'éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) lors d'une attaque contre un immeuble de la cité Mazouni à Larbaâ, selon l'arrêt de renvoi.

Il a également dressé un faux barrage sur la route reliant Souhane à Tablat (Médéa) où huit (8) personnes ont été tuées et deux jeunes filles enlevées. L'accusé a aussi participé avec le groupe auquel il appartenait à une attaque contre les habi-



tants du village des Cinq mosquées à Boussekine (Médéa), à l'assassinat de 15 personnes et à l'enlèvement de deux jeunes filles, envoyées au groupe terroriste d'Antar Zouabri, abattu dans sa

ville natale, Boufarik. C'est le 5 novembre 2004 que la police judiciaire parvient à arrêter K. Redouane, alias Chouaïb, en possession d'armes de guerre à la cité Ismail Yafsa à Bab Ezzouar (Alger). L'accusé a reconnu lors de son interrogatoire appartenir à un groupe terroriste activant dans les wilayas du Centre et avoir participé à plusieurs attaques terroristes contre des éléments de la garde communale et des éléments de l'ANP.

Il a également participé à des assassinats et à des viols de femmes dans les wilayas de Aïn Defla, Blida et Tipasa. L'arrêt de renvoi indique également que l'accusé avait été entendu par un juge d'instruction français à propos de l'affaire des moines de Tibhirine, puisqu'il appartenait au groupe terroriste de Médéa qui avait enlevé les moines.

APS

SELON LA GENDARMERIE NATIONALE

4 réseaux de contrebande d'armes et de munitions neutralisés dans l'Est

Quatre (4) réseaux de contrebande d'armes et de munitions ont été démantelés dans l'est du pays depuis janvier 2014 par les éléments de la Gendarmerie nationale relevant du 5^e commandement basé à Constantine, a indiqué dimanche soir le responsable du service régional de police judiciaire de ce corps, le lieutenant-colonel Djamel Kellouche. Les opérations menées dans ce cadre par les unités du 5^e commandement régional ont abouti à la saisie «d'importantes quantités d'armes (de chasse essentiellement) et de munitions», ainsi qu'à l'arrestation de 29 individus dont 18 ont été placés en détention, a ajouté le même officier, précisant que 20 affaires liées à ce type de criminalité ont été traitées durant cette période dans les wilayas de l'est du pays. Il a par ailleurs fait savoir, à l'issue d'une visite guidée dans différentes unités du groupement territorial de la wilaya de Guelma, que les mêmes services de sécurité sont parvenus, au terme d'enquêtes minutieuses, à démanteler 8 réseaux de faussaires spécialisés dans la contrefaçon de billets de banque nationaux et de devises étrangères.

Les affaires relatives au trafic de fausse monnaie ont été ponctuées par l'arrestation de 48 individus, dont 31 emprisonnés, et la saisie de 1.268 coupures de 1.000 et 2.000 dinars algériens, et 1.800 coupures en euros de différentes valeurs, a encore précisé le chef de service régional de police judiciaire. Au terme de la visite guidée organisée à l'intention des journalistes, les éléments de la Gendarmerie nationale ont effectué, dans la nuit de dimanche à lundi, une opération «coup de poing» dans la localité d'Héliopolis, ponctuée par l'arrestation d'un trafiquant de drogue.

M'SILA

Un mort et trois blessés dans un carambolage sur la RN45



Mouad B.

La route continue d'endeuiller bien des familles dans la wilaya de M'sila où les accidents de la circulation sont quasi quotidiens. Durant la semaine passée, 29 accidents ont été enregistrés causant le décès de 4 personnes et blessant pas moins de 29 autres. Le dernier a été enregistré hier matin sur la RN45, précisément à Baniou dans la commune de Chellal, à une trentaine de kilomètres au sud de M'sila.

Bilan provisoire : un mort et trois blessés graves selon nos informations. Il s'agit d'un jeune homme âgé de 28 ans.

La dépouille a été transportée à la morgue et les blessés ont été évacués vers l'hôpital Zehraoui de M'sila. Une enquête a été ouverte par la Gendarmerie nationale pour déterminer les causes et les circonstances exactes de ce drame.

BÉJAÏA

798 hectares de végétation brûlés en 48 heures

Plus de 798 hectares de végétation sont partis en fumée, vendredi et samedi dans la wilaya de Béjaïa, suite à au moins 27 départs de feu survenus à la faveur de la canicule régnante et des vents violents qui ont soufflé durant un laps de temps sur la région.

"J'ai 52 ans. Je n'ai jamais rien vu de tel", a confié à l'APS un habitant du village de Taguemout à Boukhalfa, à 15 km à l'est de Béjaïa, théâtre vendredi d'une peur panique après que le feu eut léché les abords des habitations.

"Nous avons énormément souffert. Et le pire n'a été évité que grâce à la mobilisation générale", a-t-il expliqué, soulignant : "On n'a pas déploré de victimes, mais beaucoup de personnes ont subi des chocs dont deux femmes transférées d'urgence à l'hôpital."

Le feu déclenché dès vendredi en fin d'après-midi, s'est propagé très vite aidé en cela par un souffle très fort du vent. Il n'a épargné quasiment aucune région, s'étendant d'Ouest en Est, mais se montrant plus intense sur le flanc oriental allant de Béjaïa jusqu'à Darguina, sur une distance d'une quarantaine de kilomètres.

Outre les dégâts infligés au manteau végétal, notamment 379 hectares de broussailles, 380 hectares d'essences forestières et 27 hectares d'arbres fruitiers, selon un bilan partiel de la conservation des forêts, le feu a léché plusieurs maisons et mis à terre des lignes et sup-



ports électriques. "Plusieurs portées de moyenne tension ont été rompus et des conducteurs ont brûlé", a souligné, à cet effet, le directeur de la Société de distribution d'électricité et Gaz (SDE), précisant, toutefois, que le courant a été rétabli, ce dimanche, dans la plupart des régions.

Le cas vaut aussi pour les lignes téléphoniques rompues au même titre, ayant été soumises au même effet.

Le bilan ne tient pas compte de certains feux de moindre envergure toutefois, et qui ont échappé aux interventions de la protection civile ou des forêts, a-t-on expliqué, indiquant, à ce titre, que les opérations d'extinction ont été effectuées avec des équipes réduites, en raison de la levée, depuis le 31 octobre dernier, du plan anti-incendie en vigueur seulement durant la saison

estivale. Beaucoup de départs de feu sont attribués cependant à des négligences humaines, notamment de certains agriculteurs qui ont procédé au nettoyage de leurs champs en prévision de la cueillette d'olives. "En incinérant les abords de leurs vergers, certains ont impairement provoqué des incendies", a déploré le conservateur des forêts de la wilaya, M. Ali Mahmoudi, a expliqué que la propagation s'est opérée rapidement du fait de l'effet combiné de l'état sec de la végétation et de la présence de vents forts. "Ce bilan constitue exactement le double de ce qui a été déploré durant toute l'année 2013", a-t-il ajouté.

Ce dimanche, tous les feux ont été éteints à la faveur de l'avènement d'orages importants, samedi en fin de journée, notamment à Béni-Ksila où un énorme feu avait pris.

Deux ressortissants africains arrêtés à Alger pour escroquerie

Deux ressortissants africains (Afrique de l'Est) ont été arrêtés la semaine dernière à Alger pour avoir escroqué de l'argent à un citoyen originaire de la wilaya de Sétif, a-t-on appris hier auprès des services de sûreté de la wilaya d'Alger.

Selon le chef de la brigade criminelle de police judiciaire relevant de la sûreté de la wilaya d'Alger, les prévenus sont poursuivis pour les chefs d'inculpation de

"immigration clandestine, séjour illégal et escroquerie". Les deux suspects qui ont été présentés devant le parquet d'Hussein Dey ont été placés sous mandat de dépôt.

La brigade criminelle de la sûreté de la wilaya d'Alger a également arrêté durant la même période un autre ressortissant (Afrique de l'Est) pour avoir tenté d'escroquer un commerçant algérien en lui envoyant un e-mail lui faisant accroire qu'il a gagné

une somme d'argent de 500.000 euros. Le suspect a tenté de subtiliser la somme de 13 millions de centimes à sa victime qui a porté plainte auprès des services de sûreté.

Il a été arrêté à Hydra le 20 novembre.

Présenté devant le parquet de Bir Mourad Raïs, il est écroué pour escroquerie et immigration clandestine.

TIPASA

Suspension de l'alimentation en eau potable dans plusieurs communes entre mardi et mercredi (Seaal)

Un suspension de l'alimentation en eau potable touchera plusieurs communes de Tipasa entre mardi et mercredi, suite à la programmation d'un arrêt total de l'usine en charge de l'exploitation de la station de dessalement de Fouka pour des travaux de maintenance, a indiqué hier la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (Seaal) dans un communiqué.

Cet arrêt, prévu du mardi à 8h00 au mercredi à 4h00, engendrera un déficit en production qui générera quelques perturbations en eau potable au niveau

des communes de Chaiba et Douaouda, et une suspension totale de l'alimentation en eau potable qui touchera les communes de Koléa, Fouka, Khemisti, Bousmâïl, Aïn Tagourait, Hamr El Ain, Bourkika et Bouharoun, précise la Seaal.

D'autres perturbations pourront être ressenties au niveau des communes de la chaîne côtière d'Alger, à savoir Mahelma, Zeralda, Satoueli et Aïn Benian, ajoute le communiqué, soulignant que la situation se rétablira progressivement durant la journée de demain.

BORDJ BOU-ARRÉRIDJ Les non-bénéficiaires de logements sociaux ferment les sièges de l'APC et de la daïra d'El Hammadia...

Mouad B.

Comme il fallait s'y attendre, la liste des bénéficiaires des 300 logements sociaux de la commune d'El Hammadia, à une quinzaine de kilomètres de Bordj Bou-Arréridj, a finalement été rendue publique hier, mais, comme à chaque attribution, des centaines de demandeurs de logements, mécontents par cette distribution, ont envahi ce lundi matin, les sièges de l'APC et de la daïra, mitoyens, et ont procédé à leur fermeture, en observant sur place un sit-in. Lors de notre déplacement sur les lieux, nous avons effectivement rencontré des citoyens demandeurs de logements, en colère après leur exclusion de la liste des bénéficiaires, des mécontents qui se comptent par centaines. Tout le monde, du moins les dizaines de personnes rencontrées sur place, revendique, sinon l'annulation pure et simple de la liste, sa révision de fond en comble, tout en reconnaissant que dans la liste, il y a quelques bénéficiaires méritent vraiment le logement.

Ce qui est certain, c'est que des rumeurs les plus folles circulent aujourd'hui à El Hammadia et surtout l'absence des élus pour au moins expliquer aux manifestants les procédures à suivre pour contester ce genre de liste.

...2.600 bovins vaccinés contre la fièvre aphteuse

La campagne de vaccination contre la fièvre aphteuse, lancée début novembre dernier dans la wilaya de Bordj Bou-Arréridj, a touché jusqu'à présent 2.630 bovins, a-t-on appris, hier, auprès de la direction des services agricoles (DSA).

L'opération qui se poursuivra jusqu'à la fin de ce mois, vise la préservation du cheptel bovin contre cette maladie d'origine virale, hautement contagieuse, a précisé Amel Seddiki, médecin vétérinaire au sein de la DSA.

D'autres actions de vaccination du cheptel ovin et caprin contre les maladies de la clavelée et de la brucellose, sont également en cours, a ajouté la même responsable avant d'appeler les éleveurs à se rapprocher des services agricoles pour bénéficier de doses de vaccins. Plus de 50 vétérinaires sont mobilisés à travers l'ensemble des subdivisions de la DSA pour assurer la réussite de ces opérations de vaccination, a encore indiqué Mme Seddiki.

SOLIDARITÉ-HANDICAPÉS Programme Blanche Algérie à Constantine : Sept projets accordés à des personnes aux besoins spécifiques

Sept (7) parmi les projets retenus dans le cadre du programme Blanche Algérie ont été confiés à autant de personnes aux besoins spécifiques, pour la première fois dans la wilaya de Constantine, a indiqué hier le directeur de l'action sociale (DAS), Abderrahmane Tigha.

S'exprimant en marge d'une journée d'étude sur la contribution du mouvement associatif dans la prise en charge des personnes handicapées, le même responsable a précisé à l'APS que chacun de ces chefs de projet emploiera à son tour 10 handicapés qui percevront, chacun, un salaire mensuel de 18.000 dinars pendant une période de trois mois, renouvelables quatre fois.

Selon les DAS, les décisions d'attribution des projets seront remises à leurs bénéficiaires à l'occasion de la commémoration de la Journée internationale des personnes aux besoins spécifiques, prévue mercredi prochain au Centre national de formation des personnels pour handicapés (CNFPH).

De son côté, le chargé de l'information et de la communication de la DAS, Mohamed-Amine Rehailia, a précisé qu'une enveloppe globale de 340 millions de dinars a été mobilisée pour financer ces projets programmés en coordination avec l'Agence de développement social (ADS).

L'habillement professionnel spécifique et le matériel nécessaire à la mission de ces équipes, qui pourront acquérir une expérience à même de leur permettre de créer ultérieurement leurs propres entreprises, seront pris en charge par la DAS, a-t-il fait observer. Les travaux de cette journée d'étude organisée par la DAS au CNFPH de

Constantine a regroupé les représentants d'une dizaine d'associations à caractère caritatif et humanitaire pour évaluer, redynamiser et enrichir les recommandations de l'année dernière, relatives à l'amélioration de la situation des personnes aux besoins spécifiques.

APS

AÉROPORT DE BÉJAÏA Saisie de 11 200 euros

De Séfif : Azeddine Tlouri.

Lors d'un contrôle de routine, les douaniers de l'aéroport d'Abane Ramdhane de Béjaïa ont saisi en début de semaine, 11 200 euros et 500 cartouches de fusil de chasse, qui étaient en possession d'un voyageur, ayant omis de les déclarer.

Par ailleurs, on nous signale que lors d'une opération de contrôle, les agents douaniers de Sétif ont mis la main sur 246 cartons contenant chacun 70 kg de vêtements de la friperie qui ont été saisis.

AT.

ANGINE ET MAL DE GORGE DE L'ADULTE

La plupart du temps, chez l'adulte, le mal de gorge est dû à une infection bactérienne ou virale telle qu'une angine. Les douleurs peuvent être tellement intenses qu'elles obligent parfois à ne manger que des aliments liquides. Lorsqu'il est sévère ou accompagné d'autres symptômes, le mal de gorge justifie une consultation médicale.

Quels sont les symptômes du mal de gorge ?

Le mal de gorge est un symptôme plutôt qu'une maladie en soi. Des irritations et parfois des brûlures peuvent se faire ressentir dans la gorge, au point même d'affecter la capacité de déglutition. Le patient a des difficultés à avaler, particulièrement des aliments solides. Ces douleurs de gorge s'accompagnent souvent d'autres symptômes typiques du rhume : fièvre, nez qui coule, toux, enrhumement. On peut observer un gonflement des ganglions lymphatiques du cou, une haleine désagréable ou des difficultés respiratoires.

Quelles sont les causes des maux de gorge ?

Les angines sont l'une des causes principales des maux de gorge. Elles provoquent une inflammation douloureuse des amygdales qui prennent une couleur rouge (angine rouge) ou se recouvrent d'un dépôt blanc (angine blanche). Les angines peuvent être dues à des bactéries ou des virus. Dans 60 à 90 % des cas, ce sont des angines d'origine virale qui évoluent favorablement en quelques jours.

Les autres origines possibles des maux de gorge sont : une irritation de la gorge imputable à un air trop sec, à des poussières ou à la fumée de tabac ;

Une douleur après avoir trop parlé ou crié ;

Une inflammation due au passage d'un objet inhabituel (arête de poisson, par exemple) ;

Une irritation due à un reflux gastro-œsophagien ;

Un rhume accompagné d'un nez qui coule et de quintes de toux (trachéite) ;

Une inflammation du larynx (laryngite) accompagnée d'un enrhumement, d'une toux sèche et de fièvre ;

D'autres infections plus rares : mononcleose, scarlatine, rougeole, VIH ou diphtérite, par exemple ;

Un problème plus grave : tumeur de la gorge ou des cordes vocales.

Quelles sont les complications éventuelles des maux de gorge ?

C'est la cause du mal de gorge qui détermine les complications possibles. Il peut arriver qu'un mal de gorge dû à un refroidissement ou à une angine évolue respectivement en sinusite ou en abcès lorsqu'il n'a pas été traité. Certaines angines d'origine bactérienne (angines à streptocoque du groupe A) peuvent provoquer des complications graves, notamment au niveau cardiaque.

Comment réagir en cas de mal de gorge ?

Buvez beaucoup. Les tisanes sucrées avec du miel peuvent se révéler utiles pour calmer les maux de gorge. En cas de fortes douleurs en avalant, prenez des aliments liquides, en bouillie ou en purée tels que des soupes, de la semoule, des compotes, etc. Évitez les aliments acides (agrumes, tomates, vinaigre, par exemple) et trop salés (chips ou biscuits pour l'apéritif, etc.).

Sucez des bonbons au miel ou mâchez du



chewing-gum. La salive contient en effet beaucoup d'anticorps qui aident à combattre l'infection.

Si le mal de gorge est intense, la prise d'un médicament antalgique pendant un temps limité peut calmer la douleur.

Que fait le médecin en cas de mal de gorge ?

Il procède à un examen du fond de la gorge pour déterminer la cause de l'affection. Si les amygdales sont enflammées, il peut également procéder à un frottis de leur surface (test de diagnostic rapide de l'angine à streptocoques) pour déterminer quels germes sont en cause et proposer ainsi le traitement le plus adapté.

Comment prévenir le mal de gorge ?

Prenez les mesures de prévention réputées prévenir les refroidissements.

Évitez si possible les locaux enfumés ou surchauffés.

Faites votre possible pour cesser de fumer, si cette nécessité s'applique à votre cas.

Quelles plantes pour soulager le mal de gorge ?

Il existe de nombreuses plantes utilisées dans le traitement local des maux de gorge peu intenses et sans fièvre. La plupart n'ont pas fait l'objet d'études cliniques, mais des avis officiels reconnaissent les propriétés adoucissantes de certaines d'entre elles. On peut les trouver sous forme de médicaments ou d'extrait.

Le bouillon-blanc dans le traitement des maux de gorge

Bien qu'aucune étude clinique n'ait été menée sur le sujet, les propriétés calmantes du bouillon-blanc sur les irritations de la

gorge sont généralement admises ; elles seraient dues à la présence de mucilages dans les fleurs de cette plante.

La guimauve dans le traitement des maux de gorge

La racine de guimauve est riche en mucilages. Utilisée en sirop ou en collutoire, elle calmerait les inflammations de la gorge. Cette propriété, non validée scientifiquement, s'appuie sur un usage séculaire.

La sauge officinale dans le traitement des maux de gorge

Les feuilles séchées de sauge, utilisées en infusion, exerceraient une action anti-inflammatoire et antiseptique. On en fait des gargarismes pour calmer les irritations de la gorge. Cet usage traditionnel a été validé par une étude clinique qui a étudié l'action d'un collutoire à base de sauge sur l'irritation de la gorge.

Le thym dans le traitement des maux de gorge

Les fleurs et les feuilles séchées du thym permettent de confectionner des bains de bouche ou des gargarismes qui calmeraient les inflammations de la gorge. Cet usage séculaire, non validé cliniquement, fait néanmoins l'objet d'un consensus scientifique.

Les autres plantes dans le traitement des maux de gorge

De nombreuses autres plantes sont utilisées traditionnellement pour calmer les irritations de la gorge et l'enrouement : les pétales séchés du souci des jardins (autrement nommé calendula), les gargarismes de fleurs et d'écorce séchées de sureau noir, etc.

Existe-t-il des risques à soulager les maux de gorge avec les plantes ?

Si l'utilisation thérapeutique du thym et du bouillon-blanc ne présente pas de risques particuliers, en revanche, mieux vaut éviter de consommer la racine de guimauve tout de suite avant ou après la prise de médicaments, car les possibilités d'interactions sont nombreuses.

La consommation de sauge officinale doit être évitée chez les personnes épileptiques et chez les conducteurs de machines ou de véhicules automobiles.

Attention, un mal de gorge difficilement supportable, accompagné de fièvre ou de maux de tête, ou qui persiste plus de 48 heures nécessite une consultation médicale rapide afin de dépister et de traiter une éventuelle angine due à des streptocoques.

Comment soulager un mal de gorge ?

Les traitements locaux des maux de gorge peu intenses et sans fièvre sont nombreux. Ils se présentent sous forme de collutoires, pastilles ou comprimés à sucer. Ils peuvent contenir des antibiotiques (action antiseptique), des anesthésiques locaux (action antalgique) ou des extraits de plantes à visée adoucissante. Les médicaments contenant un anesthésique local sont susceptibles de perturber la déglutition et de provoquer ainsi des « fausses-routes » (passage d'aliments dans les voies respiratoires) : évitez de les prendre juste avant un repas.

Dans le cas d'une infection bactérienne, le médecin peut prescrire un traitement antibiotique par voie orale.

En cas d'inflammation douloureuse, il est possible de prendre un antalgique contenant du paracétamol ou un anti-inflammatoire non stéroïdiens (AINS). Certains AINS sont spécifiquement indiqués dans le traitement des inflammations douloureuses de la gorge. Ils sont listés ci-dessous.

Camomille romaine, une alliée contre le stress digestif

Avec ses pétales blanches à cœur jaune, les fleurs de la camomille romaine ont des allures de pâquerettes... Pour profiter de ses vertus antispasmodiques, mieux vaut la prendre en infusion. Et utiliser son huile essentielle, calmante et sédatrice, en cas de petit coup de blues. D'origine européenne, la camomille romaine (Chamaemelum nobile) est surtout cultivée dans le Maine-et-Loire et notamment dans la région de Chemillé, l'un des cinq plus grands pôles de production de plantes médicinales en France. Sa cousine allemande (ou matricaire) lui a longtemps volé le succès, car davantage étudiée par les scientifiques et douée de propriétés similaires en infusion. La romaine marque toutefois des points sous forme d'huile essentielle, car elle contient un nombre extraordinaire d'esters (des actifs) aux propriétés sédatives et antidiépressive uniques. Antispasmodique et anti-inflammatoire, elle fonctionne surtout sur les muscles lisses (région digestive, utérine, cardiaque), les nerfs et sur les troubles à déclenchement psychosomatique.

Elle soigne ballonnements et brûlures digestives

La camomille romaine soigne les flatulences, les ballonnements mais aussi les brûlures digestives et les coliques infantiles. « Elle contient de l'alpha-bisabolol, du chamazulène, de l'apigénine, de la matricine et des flavonoïdes qui ont une action anti-inflammatoire et antispasmodique, explique Franck Dubus, docteur en pharmacie. Ses esters, quant à eux, diminuent la douleur. Forte en mucilages, la camomille romaine réduit l'acidité gastrique en tapissant la muqueuse intestinale. »

En cas de troubles, prendre ses fleurs sous forme d'infusion à raison d'1 c. à soupe rase pour bol, trois fois par jour, avant les repas, pendant une semaine. Chez les bébés, donner 2 à 3 fleurs en infusion ou opter pour l'hydrolat, à raison d'1/2 c. à café dans le biberon, une fois par jour. L'huile essentielle (HE) de camomille romaine est la plus riche en esters (plus de 60), et notamment en angelate d'isobutyle, ce qui lui confère des vertus décontractantes et antidiépressives. « Elle régule le système nerveux en stimulant le système parasympathique », explique Franck Dubus. L'HE est particulièrement réputée contre les épisodes dépressifs qui s'accompagnent de syndromes spasmotiques (asthmes nerveux, névralgies) ou de somatisation.

GASTRO : PAS DE SECRET, IL FAUT S'HYDRATER !

Des crampes qui tordent le ventre, une diarrhée, des maux de tête, voire des nausées ou des vomissements... Pas de doute, la gastro n'est pas loin ! Trucs et astuces pour gérer au mieux cet épisode désagréable.

Cette inflammation de la muqueuse gastrique et intestinale peut être due à un virus ou à une bactérie. Elle se transmet par contact direct avec les malades ou en consommant des aliments ou de l'eau contaminés. Pour éviter la transmission de la gastro-entérite : on se lave les mains régulièrement, on désinfecte les toilettes avec du produit nettoyant pour WC après le « passage » d'une personne malade, on prépare les repas à sa place et on ne partage pas son verre ou ses couverts à table.

Les mesures simples au quotidien

Se reposer, de préférence au lit, bien au chaud. Côté alimentation, éviter de manger pendant quelques heures, pour laisser le système digestif récupérer. Boire régulièrement, au moins 2 litres par jour, voire plus en cas de diarrhée très aqueuse : de l'eau ou des boissons légèrement sucrées ou salées (bouillon de légume salé, tisanes sucrées), en petites quantités, afin de remplacer l'eau et les selles perdus pendant les diarrhées. Eviter les boissons gazeuses (risques de ballonnements) et bien sûr l'alcool qui agrave la déshydratation. Des solutions de réhydratation orales peuvent être utilisées en cas de forte déshydratation, en particulier chez les jeunes enfants ou les personnes fragiles.

Quand la faim revient, recommencer à manger des aliments consistants, mais en petites quantités pour réhabiliter progressivement son système digestif : viandes blanches (escalope de dinde, poulet), pommes de terre, riz, carottes, le tout bien cuit. Biscuits salés ou sucrés et, en dessert : banane ou pomme, râpée ou en compote. Evi-



ter les aliments riches en fibres, qui stimulent le transit (fruits et légumes crus, haricots secs, pain ou riz complet).

Pour s'en remettre plus vite, on prend des probiotiques, qui restaurent la flore intestinale : lactobacilles, bifidobactéries, streptocoques, ou levures (comme la levure de bière), sans ordonnance. On priviliege des produits renfermant plusieurs milliards de lacto et bifidobactéries par gélule ou sachet. Exemple : Lactubiane, cure d'1 mois avec une prise quotidienne puis on ajoute une cure d'1 mois avec une prise tous les 2 jours. Si la diarrhée se prolonge au-delà de 48 h, ou en cas de symptômes inquiétants (sang dans les selles, vomissements importants...), la consultation s'impose.

Les traitements à privilégier Les antisécrotoires intestinaux (raccéadotril) : 1 gélule dès que la diarrhée se manifeste, puis 1 au début des 3 principaux repas,

jusqu'à ce que les selles soient à nouveau solides. Ne pas dépasser 7 jours de traitement. Avec ordonnance (Tiorfan) ou sans (Diarifix et Tiorfast). Des pansements digestifs (Smecta) peuvent être ajoutés ou utilisés seuls : 6 sachets par jour les premiers jours, puis 3 sachets par jour. L'argile contenue dans le médicament capte l'eau, ce qui assèche la diarrhée. Sans ordonnance. Attention, ce pansement digestif interagit avec la prise des autres médicaments. Il faut donc les prendre 30 min avant Smecta ou 2 h après.

Et éventuellement...

Des ralentisseurs du transit (Imodium) qui stoppent rapidement la gastro, mais non recommandés en cas d'infection bactérienne, car les bactéries ne pourront pas être évacuées et risquent de proliférer : commencer par 2 gélules, puis 1 supplémentaire après chaque selle liquide,

sans dépasser 8 gélules par jour.

Des antispasmodiques (Spasfon) pour soulager les maux de ventre.

Du charbon végétal pour son effet antidiarrhéique,

Des antinauséens (Vogalib, Nausicalm).

Les remèdes homéo qui aident à passer le cap

Dans tous les cas de gastro-entérite, prendre Parathyphoidinum B le premier jour en 9 CH et une dose d'Eberthium (3 souches de salmonelles diluées) en 9 CH le second jour.

En cas d'émission de selles jaillissantes et jaunâtres avec douleurs au ventre, prendre Podophyllum peltatum, 5 CH, 3 granules, 3 à 4 fois par jour en espacant quand cela va mieux.

En cas de diarrhée très liquide et abondante immédiatement après avoir mangé ou bu, et accompagnée de gaz intestinaux, se tourner vers Aloë, 5 CH, 3 granules, 3 à 4 fois par jour.

En cas de diarrhée composée d'aliments non digérés avec perte d'eau importante et fortes douleurs au ventre, préférer China rubra, 5 CH, 3 granules, 3 à 4 fois par jour.

Les solutions en aromathérapie qui font du bien

L'huile essentielle de cannelle de Ceylan : avaler 1 à 2 gouttes sur de la mie de pain, ou un comprimé neutre ou une cuillère à café de miel, associées à 1 goutte d'essence de citron (pour contrer l'effet caustique de la cannelle pour l'estomac), cela 3 fois par jour.

L'huile essentielle de menthe poivrée, ou de gingembre (1 goutte 3 fois par jour par voie orale).

DYSPRAXIE : COMMENT SAVOIR SI MON ENFANT EN SOUFFRE ?

Handicap invisible, la dyspraxie est pourtant une pathologie lourde et handicapante au quotidien. Caractérisée par une altération de la capacité à exécuter de manière automatique des gestes, elle doit être prise en charge. Le point sur cette maladie avec Adeline Douzet Psychologue, neuropsychologue et Gaëlle Rollet, ergothérapeute.

La dyspraxie, qu'est-ce que c'est ?

La dyspraxie, comme tous les troubles dits « Dys », est un trouble cognitif spécifique développemental. La dyspraxie se manifeste par des troubles du développement moteur avec notamment, l'apprentissage de gestes, l'acquisition des coordinations sensori-motrices (lorsque l'on souhaite atteindre un objet que l'on a localisé) ainsi que les fonctions visuo-spatiales (qui permettent de s'orienter dans l'espace, de percevoir les objets de notre environnement et d'imaginer mentalement un objet physiquement absent). Enfants et adultes peuvent être concernés par la dys-

praxie. On estime qu'elle touche entre 1 et 6 % de la population en âge scolaire. Les garçons étant plus touchés que les filles (de 3 à 5 garçons pour 1 fille).

Les symptômes de la dyspraxie

Les symptômes de la dyspraxie sont présents dès les premiers stades du développement et se manifestent par des retards psychomoteurs prononcés, une maladresse importante ainsi qu'une dysgraphie (trouble spécifique de l'écriture). On retrouve ainsi une difficulté :

- dans l'apprentissage des gestes tels qu'apprendre à s'habiller, utiliser ses couverts, se servir à boire, lacer ses chaussures, se coiffer...

- dans les activités de motricité fine comme l'écriture, le dessin, le coloriage, le découpage... ainsi que dans l'utilisation et la réalisation de documents visuels, spécialement ceux comportant des informations spatiales (tableaux, courbes, graphiques, etc.)

- dans les jeux (jeux de construction, pou-

pées, billes, manipulation d'une manette de jeu...) et les loisirs : pratique d'un sport, d'un instrument de musique, travaux manuels...

- dans l'espace : des difficultés pour se repérer dans l'espace, en particulier pour se déplacer dans des lieux peu familiers, se repérer sur un plan...

- dans l'impossibilité d'une prise de note lisible et rapide : les écrits produits sont alors inutilisables pour réviser, apprendre ou restituer ses connaissances lors des contrôles.

Dans ce contexte, les activités motrices de la vie quotidienne mettent facilement en échec (notamment scolaire) et limitent la participation aux activités ludiques. La maladresse peut alors contribuer à l'isolement. Les difficultés visuo-spatiales peuvent également entraîner une impossibilité à se déplacer vers des lieux inconnus, sans être accompagné, à se repérer sur un plan de quartier ou de transports en commun limitant ainsi les possibilités de déplacement autonome.

BLIDA

Plus de 380 citoyens de zones reculées ont bénéficié d'examens médicaux

Une population globale de plus de 380 citoyens des zones rurales et reculées de Blida ont bénéficié d'examens médicaux au titre d'une campagne lancée, en juin dernier, par la Protection civile de la wilaya, a-t-on appris, dimanche, auprès de la direction de ce corps constitué.

«Au total, 382 citoyens ont bénéficié d'exams et soins médicaux d'une prise en charge psychologique et de médicaments, au titre de cette campagne médicale de proximité, qui se poursuit toujours, et dont l'en-cadrement est assuré par des médecins, des psychologues et des secouristes de la Protection civile», a indiqué à l'APS le chargé de la communication auprès de cette direction.

Jusqu'à fin novembre, l'opération a profité à 51 villages et bourgs sur les 60 programmés à travers 19 communes de Blida, a ajouté la source, signalant sa poursuite jusqu'à la fin de l'année.

Les sorties médicales ont englobé les communes de Bouarfa, Blida, Chréa, Boufarik, Soumaa, Guerrouau, Oued El Alleug, Béni Tamou, Ben Khelil, Bouinane, Bougara, Meftah, Djebabia, Oued Djer, Mouzaia, Ain Romana et Chiffa, est-il précisé.

Selon la même source, cette campagne médicale de proximité reprendra son activité en 2015, après l'évaluation de son action en 2014, en vue de redéfinir ses priorités.

Un centre baromètre du diabète ouvert à Bordj Bou Arreridj



Un centre baromètre du diabète vient d'être ouvert à la clinique «Mounia» du chef-lieu de la wilaya de Bordj Bou Arreridj, a-t-on appris, dimanche, auprès de la direction de la santé et de la population.

Un centre baromètre repose sur un système de recueil électronique d'informations qui permet de collecter des variables relatives à un groupe de patients diabétiques de type 1 et 2 durant une période minimale de 3 ans, a-t-on expliqué.

Le centre qui se charge également du suivi du plan national de lutte contre le diabète, sera un cadre de référence, d'évaluation et de mesure de l'évolution, de la prévention, de l'éducation et du traitement du diabète, a encore ajouté la même source.

Le centre baromètre du diabète, plus exactement appelé Baromètre Changing Diabètes, est un projet de la firme danoise Novo Nordisk. Il est régi par la direction de la santé et le ministère de tutelle, dans le cadre du plan national de lutte contre le diabète, et complète les activités de la clinique mobile du diabète qui parcourt la wilaya depuis deux semaines.

Vingt centres baromètre du diabète ont été ouverts à travers 17 wilayas du pays, a-t-on rappelé.

BOUDIAF CONFIRME

Rénovation en cours de la totalité des Centres anti-cancer

Une opération portant rénovation et requalification de la totalité des Centres anti-cancer (CAC) est en voie de concrétisation, a annoncé dimanche à Oran le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, M. Abdelmalek Boudiaf.



«Tous les Centres de lutte contre le cancer sont en cours de rénovation et de requalification dans le cadre de cette opération qui a pour but d'améliorer la prise en charge des patients», a précisé le ministre au cours de sa visite de travail dans la capitale de l'Ouest.

Le ton à cette initiative a été déjà donné au niveau des CAC de Batna, Sétil et Oran, a rappelé M. Boudiaf, signalant que les prochaines infrastructures bénéficiaires sont les CAC d'Annaba (décembre prochain), Tlemcen (février), Tizi-Ouzou (avril) et Sidi Bel-Abbes (juillet).

«Le patient n'aura pas à attendre la fin de cette opération pour voir les délais de rendez-vous écourtés», a affirmé le ministre, expliquant que les CAC ont été également des accélérateurs, des équipements de pointe intervenant dans le

domaine de la radiothérapie.

«La couverture concernant la radiothérapie est assumée à cent pour cent», a-t-il assuré, ajoutant qu'avant la fin de l'année en cours, «tout patient muni de son dossier médical sera traité le jour-même à la faveur de la dotation des CAC en accélérateurs».

«Le secteur de la santé amorce une nouvelle étape au plan qualitatif», a fait valoir le ministre qui a inspecté, au cours de sa visite de travail, le CAC de haï Bouamama, à la sortie sud-ouest de la ville d'Oran, ainsi qu'une polyclinique à haï Akid Lotif où il a donné le coup d'envoi du nouveau fonctionnement en H24.

D'autres actions sont programmées dans le cadre du Plan national de lutte contre les pathologies cancéreuses, a indiqué M. Boudiaf, signalant encore

«qu'il n'y a aucune pénurie de médicament dans les structures hospitalières».

«Quelques cas ont été certes rapportés et des enquêtes ont été menées, lesquelles ont abouti à la conclusion que ces besoins relevaient d'un problème de gestion et non de disponibilité de médicament», a expliqué le ministre.

Il a fait savoir dans ce sens que «dans les cas cités, la faute incombe aux gestionnaires concernés qui ne s'étaient rapprochés ni de la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH) ni de l'Institut Pasteur».

«Toutes les pharmacies des structures publiques de santé sont fournies suivant les besoins exprimés par les responsables des services compétents», a affirmé le ministre dont la visite de travail se poursuivra lundi.

SANTÉ

La tension baisse

● Le Syndicat national des médecins généralistes se félicite de la satisfaction de la plupart des revendications

Le président du syndicat national des médecins généralistes de la santé publique (Snmgsp) Dr Salah Laouar, a affirmé dimanche à Alger que la plupart des revendications soulevées avaient été satisfaites par le ministère de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière.

Lors d'une conférence de presse consacrée aux résultats ayant sanctionné la réunion de la commission mixte (ministère de la Santé et le Snmgsp) qui s'est tenue jeudi dernier, le Dr Laouar s'est félicité de la satisfaction de la plupart des revendications soulevées, notamment le passage des grades du médecin généraliste.

Ceci permettra, a-t-il précisé, d'assurer un passage massif au profit de l'ensemble des médecins généralistes y compris ceux qui remplissaient les conditions, mais n'avaient pas pu accéder aux grades supérieurs durant la période transitoire prévue par les statuts et qui a pris fin au 31 décembre 2012.

Parmi les autres points réglés, l'intervenant a cité l'harmonisation au taux maximum de 30 % de la prime d'amélioration des prestations de soins (Pasp) et la mise en œuvre des dispositions relatives aux conditions de nomination du médecin généraliste à des postes supérieurs.

Il s'agit également de la généralisation, à compter de 2015, des bourses de courte durée pour les praticiens généralistes, notamment au niveau des établissements publics de santé de



proximité (Epsp) outre l'intégration des praticiens de santé publique dans le domaine de la recherche en santé (projets de recherches financés par le ministère). Le président du Snmgsp a cité, entre autres, la mise en place d'un plan général de formation continue et le lancement de la formation de Certificat d'étude spécialisée (CES) dans plusieurs domaines à compter du 4e trimestre de l'année en cours.

Parmi les revendications en suspens, le Dr Laouar a cité la nécessaire révision de la formation académique, proposant l'organisation de concours à la 6ème année du cursus pour garantir la spécialisation, et une année supplémentaire, soit huit années d'étude au lieu de sept, pour les étudiants qui op-

tent pour la médecine générale. Le Snmgsp a appelé à la levée des sanctions à l'encontre des médecins ayant une activité syndicale dans la wilaya de Constantine, et à la prise en charge des médecins sans emploi au niveau national.

Pour ce qui est des accusations portées à l'encontre du Snmgsp par un syndicat sectoriel, le Dr Laouar a fait savoir que «si ces pratiques venaient à persister, il sera fait appel à la justice».

Il a ajouté à ce propos que le Snmgsp «œuvre non seulement à la réhabilitation du médecin généraliste, mais également à l'amélioration de la situation de tous les corps médicaux en collaboration avec d'autres syndicats».

APS



25E JCC

Une fiction sur l'histoire du Nigeria projetée au premier jour de la compétition

Le long-métrage de fiction «Half of a yellow sun» (la moitié d'un soleil jaune), relatant la construction de la République fédérale du Nigeria, du scénariste et réalisateur nigérian Biyi Bandela, a été présenté au public de Tunis.

Comme un témoignage des premières années de l'indépendance du Nigeria, début 1960, et des troubles qui ont secoué le pays à cette époque, ce film d'une durée de 101 mn a été projeté au premier jour de la compétition officielle des Journées cinématographiques de Carthage (Jcc) ouvertes samedi.

A travers le destin de deux jeunes sœurs qui entament leurs vies familiales dans différentes régions du pays et avec différents idéaux en tête, le réalisateur s'arrête, avec des images d'archives, sur quelques étapes marquantes de l'histoire du Nigeria comme les coups d'Etat, les représailles raciales, la sécession de la République du Biafra (dont l'emblème porte une moitié de soleil) en 1967, et la guerre du Biafra.

Même si l'histoire vers le plus dans le drame social que dans le témoignage historique, le film restitue relativement la souffrance et l'atrocité causée par le racisme, la guerre et le déplacement des populations. Inaugurées samedi, les 25e Jcc ont déjà insufflé une dynamique culturelle et une grande animation dans les principales artères de la capitale tunisienne qui accueillent des spectacles de rue nocturnes et un grand nombre de projections quotidiennement.

Six jeunes cinéastes algériens ont été sélectionnés en compétition officielle à cet événement arabo-africain à savoir Lyes Salem avec «El Wahra», Narimene Mari («Loubia Hamra»), Anis Djaaad («Passage à niveau»), Karim Moussaoui («Les jours d'avant»), Abdennour Zahraoui («El oued el oued») et Karim Loualich et Tarek Sami («Chantier A»).

Le cinéma algérien est également représenté dans des sections parallèles de ce festival avec la projection de films comme «Barakat» de Djamilia Sahraoui, «Essstouh» de Merzak Allouache, «Tarzan, Don Quichotte et nous» de Hassen Ferhani ou encore «Enemy way» de Rachid Bouchareb.

Avec une soixantaine de films en compétition internationale, une sélection tunisienne, des sections parallèles et des cycles hommages, les 25e Jcc se poursuivent à Tunis et dans six autres villes tunisiennes jusqu'au 6 décembre.

La pièce de théâtre «Nimbyatakhti rassi» accueillie avec enthousiasme à Skikda



La pièce de théâtre «Nimbyatakhti rassi», produite par le ministère de l'Aménagement du territoire et de l'environnement, a été accueillie avec enthousiasme par le public de Skikda lors de sa présentation, samedi au palais de la culture et des arts de la ville.

Ecrite et mise en scène par Mahfoud Fellous, la pièce s'inscrit dans le cadre de la sensibilisation à l'importance de la gestion des déchets solides urbains et à leur traitement, ainsi qu'au rôle des centres d'enfouissement technique (CET).

L'œuvre, produite en collaboration avec l'Agence de coopération internationale allemande pour le développement (GIZ), aborde, sur un ton humoristique, l'opposition de citoyens à la réalisation d'un CET à côté de leur cité mais qui finissent par comprendre le mode de fonctionnement de ces équipements amis de l'environnement et la possibilité de transformer en cinq ans leurs sites en espaces verts.

Selon les animateurs de cette initiative, l'objectif recherché par le ministère de tutelle consiste à diffuser une «culture environnementale» et à expliciter la réglementation algérienne en la matière.

Des universitaires et des membres d'associations vertes ont suivi la présentation de cette pièce dont l'intitulée «Nimby» est l'acronyme de la phrase en anglais «not in my backyard» qui signifie «pas dans mon arrière-cour».

Les cafés d'Alger, retour au temps d'El Anka, Titiche, Hadj M'rizek et du châabi de la vieille médina

Avec ses murs décrépis, ses ruelles humides et ses terrasses qui portent loin sur la mer, la Casbah d'Alger offre toujours ce qu'elle a de plus beau de son histoire millénaire: le café Malakoff, où résonnent encore aujourd'hui les voix mélodieuses des maîtres du châabi.

Par la rue de Bab El Oued, dans la basse Casbah, on va directement vers ce café mythique du vieil Alger, où se donnaient rendez-vous chaque soir des noms illustres du châabi: Hadj M'rizek, El Anka, Titiche, El Ankis, Boudjemaa Ferguène ou Mohamed Gamba.

Le café Malakoff était le lieu culte des jeunes mélomanes de châabi, mais surtout servait tout aussi bien aux grands maîtres du châabi qu'à la génération montante de cette musique urbaine typiquement algéroise, plus tard elle sera reprisée à l'ouest du pays (Mostaganem et Oran), puis vers le Maroc, notamment à Casablanca, de se rencontrer.

Aujourd'hui, ce café mythique de la Casbah des années 1950-1960, qui a par ailleurs servi aux moudjahidines et aux Mousseline de la Zone autonome d'Alger, n'est plus qu'un simple café hors du temps, vestiges d'une époque qui s'estompe, que visitent des nostalgiques du châabi.

Des photos de chanteurs célèbres jaunies par le temps, des objets souvenirs sont collés aux murs, et des images d'Algier du début du siècle, exposées aux visiteurs et aux curieux, qui, le temps de s'iroter un thé à la menthe ou au citron, se replongent dans cette atmosphère si particulière du monde de la musique châabi au temps des grands maîtres du genre.

Dans la basse Casbah, près de la rue Médéa, où trônaient le café du Widad Athlétique de la Casbah (WAC), il y avait, à l'opposé du café Malakoff où se rassemblaient les soirs d'été les chanteurs du châabi mais également d'autres genres musicaux, le célèbre café des «F'hardjia» (allumettes de gaz).

Ces travailleurs de la mairie d'Alger se rencontraient dans ce café proche du marché de la rue de la Lyre (actuelle rue Bouzirra), chaque fin de journée, y prenaient un thé avant d'aller avec leurs longs bœufs à gaz allumer les lampadaires du front de mer, de la Grande Poste à l'ex-rue de la Marine, près de l'Amiraauté.

«Aujourd'hui, il ne nous reste que la nostalgie de ces cafés du vieux Alger, qui bruissaient de mille voix, de marins racontant leurs aventures aux quatre coins du monde, aux musiciens qui y venaient le soir échanger des Q'cidate, ou apprendre auprès des cheikh», lance Hassan, un natif de la rue du Diable, dans la haute Casbah.

Sur le front de mer d'Alger, «il reste cependant quelques bribes de ces temps perdus, de ces moments de bonheur qu'on prenait à prendre un thé, en face de la baie et du port, après une dure journée de travail», tempère-t-il.

Le café Tlemçani, même s'il a



perdu de son lustre d'antan, est là, encore présent pour représenter «cette belle époque où ses clients venaient en costume cravate se détendre sur la terrasse», et, surtout, «profiter de la brise marine en été pour respirer les mille et une odeurs de la ville, bercé par «Lehmam» d'El Anka, où les satires de Mohamed Touri. Aujourd'hui, épave parmi les épaves, le café Tlemçani n'est plus qu'une relique d'un passé que certains vieux algériens ne veulent pas oublier, un lieu qui rappelle que des moudjahidine, comme Rabah Bitat, avaient fait de ce café un lieu de rassemblement des militants de la «ZA».

Un peu plus bas sur le boulevard, il y avait le café Gourari, qui battait le rappel dans les années 1980 et 1990 des vieux algériens, des gens de la Casbah, des nostalgiques du châabi et des supporters des vieux clubs algériens.

A l'opposé, à la rue Didouche Mourad, à la rue Larbi Ben M'hidi, ou la rue Hamani, c'est une autre faune qui peuplait des cafés et des glacières particulières, dont certains font partie de l'histoire de la Révolution armée. Un peu plus bas sur le boulevard, il y avait le café Gourari, qui battait le rappel dans les années 1980 et 1990 des vieux algériens, des gens de la Casbah, des nostalgiques du châabi et des supporters des vieux clubs algériens.

Comme le «Coq Hardi», près de la Faculté des Sciences humaines d'Alger, avec sa grande terrasse, assidûment fréquenté par les étudiants «fauchés», ceux qui «vivaient de leur maigre bourse» dans les années 1970, relate Khaled, un Tuniso-Algérien rencontré sur les lieux.

Du Neve au Dinar, le temps qui passe

Pourtant, très peu de ses clients étaient au courant que ce café, à l'époque coloniale fréquenté par la petite bourgeoisie française avait été dynamisé en 1957 par la résistance algérienne.

Et, juste en face, il y avait le «Neve», un petit café fréquenté par les «branchés» des années 1970, cheveux longs et pantalons amples: ils refaisaient le monde, dans la foulée de l'annonce des «3R» (révolution agraire, industrielle, culturelle).

Les cafés d'Alger des années 1970-1980, c'était également ceux de Bab El Oued, l'un des quartiers les plus populaires de la capitale qui comptait alors 9 salles de cinéma, dont les plus célèbres

étaient «Marignan» avec son écran en cinémascope et l'Atlas, avec ses deux «orchestres» et un tout ouvrant.

Sur Boulevard Ali Basta, il y avait l'Olympic, qui battait le rappel des joueurs de l'USM Alger, dont le défunt Keddou Djamel et Debbah, et, un peu plus loin, vers l'avenue Boubella, les fans du Mouloudia d'Alger se retrouvaient à «Kahouat El Kamel».

En allant vers la place des Martyrs, à la fin du pâté d'immeubles haussmanniens de l'avenue Boubella (Ex-la Marne), plusieurs générations de lycéens, ceux des Lycées l'Emir Abdelkader et Okba, faisaient souvent leurs devoirs à la hâte sur la terrasse du Café «des amis».

Et, à 13 heures, potaches et retrouvailles entamaient au café du Brésil de fantasques parties de belote oud et dominos. Là, les anciens de l'USMA, comme Bernaoui, ou Betrouni du Mouloudia, ne dédaignaient pas un «noir» accompagné d'un «youyou» (gâteau algérien) entre anciens adversaires sur un terrain de football.

Les cafés d'Alger, où les Algériens passaient des moments de détente entre amis à refaire le monde, sinon les équipes de football du quartier, ont pour la plupart d'entre eux, les plus célèbres, disparus, ou perdus leur «aura».

D'autres, comme le café «Dinar» de l'avenue Che Guevara, près du square Port Said, a été reconvertis en dépôt de tissus de confection.

Ce café, qui donnait une vue imprenable sur la rade d'Alger, dans les années 1980 et bien avant, avait abrité de passionnantes et passionnantes discussions de journalistes, sur le monde, l'imperialisme, Charlot ou les résultats du championnat d'Algérie de football.

À la différence des cafés d'aujourd'hui, ceux d'antan donnaient une belle image de l'art de vivre de leur époque, de cette urbanité qui fait tant défaut de nos jours» à la population d'Alger, explique Zinedine Karabernou, le seul menuisier, qui reste en activité à la Casbah, rue Sidi M'hamed Cherif.

L'Egypte «regarde vers l'avenir» et ne revient pas en arrière

Le président Abdel Fattah al-Sissi a assuré que l'Egypte n'allait pas «revenir en arrière» après l'abandon controversé de l'accusation de complicité de meurtre qui pesait contre l'ex-chef de l'Etat Hosni Moubarak.

«La nouvelle Egypte, qui est le résultat des deux révoltes du 25 janvier (2011) et du 30 juin (2013), se dirige vers l'établissement d'un Etat démocratique et moderne, fondé sur la justice, la liberté, l'égalité et la lutte contre la corruption,» a affirmé M. al-Sissi, selon un communiqué de la présidence publié dimanche soir.

Cette nouvelle Egypte, a assuré le président, «regarde vers l'avenir et ne peut jamais revenir en arrière.»

M. al-Sissi s'est exprimé au lendemain de la décision de justice sur l'ancien président de 86 ans, qui était jugé pour son rôle dans la répression des manifestations de janvier-février 2011 ayant mis fin à ses trente années au pouvoir, et au cours desquelles plus de 846 personnes ont été tuées.

Le tribunal a abandonné mardi l'accusation de complicité de meurtre contre M. Moubarak, qui a par ailleurs été acquitté d'accusations de corruption.

M. al-Sissi a souligné le fait qu'il ne pouvait pas commenter cette décision, les autorités égyptiennes insistant régulièrement sur l'indépendance de la justice.»

Le président a également ordonné au gouvernement de revoir les compensations allouées aux familles des martyrs et des blessés de la révolution de 2011. Il a demandé à un comité législatif d'étudier des réformes du code pénal proposées par le tribunal de M. Moubarak, qui a notamment dit avoir abandonné les charges contre l'ex-président en raison d'obscurs points de procédures.

ELECTIONS EN NAMIBIE Le chef de la commission électorale s'excuse du report de l'annonce des résultats

Le chef de la commission électorale namibienne, Paul Isaak, a présenté dimanche soir ses excuses au peuple namibien après le report de la publication des résultats définitifs des élections présidentielles et législatives qui se sont déroulées vendredi dernier. M. Isaak a expliqué que tous les résultats des 121 circonscriptions du pays avaient été reçus par la commission mais que le processus rigoureux de vérification des voix avait entraîné un retard.

Selon Election Watch Namibia, de nombreux documents envoyés à la commission par les circonscriptions contenait des erreurs de décompte des voix.

Les Namibiens ont voté vendredi pour élire le troisième président du pays depuis son accession à l'indépendance en 1990 et pour désigner 96 membres du parlement. Selon les résultats préliminaires, le parti au pouvoir Swapo et son candidat présidentiel Hage Geingob devraient remporter une victoire écrasante. Les résultats définitifs sont attendus lundi.

RESSORTISSANTS NIGÉRIENS

Toutes les mesures prises pour assurer leur rapatriement dans de bonnes conditions

Toutes les mesures ont été prises pour assurer le rapatriement dans de bonnes conditions, respectant leur dignité humaine, des ressortissants nigériens, entrés illégalement en Algérie, a assuré lundi à Alger la présidente du Croissant-Rouge algérien (CRA), Saïda Benhabiles.

Des bus confortables sont mobilisés pour cette opération de rapatriement et des médecins, des psychologues et un encadrement du C-RA accompagnent ces ressortissants jusqu'au centre d'accueil de Tamanrasset pour qu'ils soient transférés vers le Niger avec la collaboration des autorités de leur pays, a déclaré à l'APS, Mme Benhabiles.

Durant leur déplacement pour rejoindre leur pays, ils seront très bien pris en charge. Ils seront notamment transportés confortablement et bénéficieront d'une bonne prise en charge médicale et d'une alimentation saine», a-t-elle dit, précisant que pour les personnes vulnérables, ne pouvant pas se déplacer par route, notamment les femmes enceintes, elles y seront acheminées par avion.

Mme Benhabiles a relevé que ces ressortissants bénéficieraient également d'un colis alimentaire après avoir quitté l'Algérie, à titre de don.

Elle a ajouté que les personnes malades ne seront rapatriées qu'une fois prises en charge et soignées, relevant que



cette opération se déroulait en bonne coordination avec le Croissant-Rouge et les autorités du Niger.

Évoquant les centres d'accueil prévus dans 40 wilayas pour accueillir ces ressortissants nigériens, Mme Benhabiles a indiqué qu'ils disposaient de toutes les commodités nécessaires pour assurer leur confort avant leur rapatriement dans leur pays.

«Une fois dans les centres d'accueil, ils (les ressortissants nigériens) bénéficieront notamment d'une bonne prise en charge sanitaire, ils seront bien logés, avec une alimentation saine avant leur acheminement vers le centre d'accueil de Tamanrasset, disposant de toutes les commodités, pour qu'ils soient rapatriés vers leur pays», a-t-elle indiqué.

Elle a rappelé que cette opération faisait suite à la demande du gouvernement du Niger à l'Algérie pour l'aider à rapatrier ses ressortissants pour mettre fin à leur souffrance. «La politique de l'Algérie dans ce

domaine (venir en aide aux personnes en difficulté) est puisée dans son essence de la culture du peuple algérien, fondée sur la solidarité, la générosité et respect de la dignité», a-t-elle dit.

«Le peuple algérien est très bien placé pour comprendre et sentir la douleur et les souffrances des autres», a-t-elle rappelé. Mme Benhabiles a indiqué, par ailleurs, que le C-RA a entrepris une campagne de sensibilisation auprès de ses partenaires européens pour assurer des financements de microprojets à ces ressortissants nigériens afin de les aider à se stabiliser dans leur pays.

Le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des collectivités locales, Tayeb Belaïd avait affirmé jeudi dernier que l'Algérie traitait «humainement» le dossier des ressortissants nigériens, évoquant le rapatriement prochain de Nigériens vers leurs villes d'origine conformément aux mesures décidées de concert avec les autorités nigériennes.

«Les usages et traditions de l'Algérie ne lui permettent pas de rapatrier ces personnes par la force», avait ajouté le ministre précisant que «la majorité des déplacés africains en Algérie sont des Nigériens et il a été convenu du rapatriement de ces derniers à la demande du gouvernement de leur pays».

Par ailleurs, le gouvernement du Niger avait précisé, vendredi dans un communiqué, à propos de ses compatriotes se trouvant en situation irrégulière en Algérie, qu'à «aucun moment, il ne s'agit d'expulsion», se félicitant de l'excellente collaboration des autorités algériennes dans le cadre de cette opération humanitaire.

NORD-EST DU NIGERIA

Des explosions et des tirs secouent Damaturu

Des explosions et des coups de feu ont secoué lundi matin la ville de Damaturu, dans le nord-est du Nigeria, ont indiqué des témoins.

Les détonations ont réveillé tout un quartier de la capitale de la province de Yobe vers 04H45 (heure locale, 03H45 GMT), selon l'un des habitants du quartier, Umar Sada. «Les hommes armés sont venus en grand nombre. Ils ont incendié les locaux de la police et se dirigent maintenant vers les quartiers résidentiels», a déclaré M. Sada.

«Nous avons quitté nos maisons. Nous sommes maintenant dans la brousse. Nous ne savons pas ce qui va se passer», a-t-il ajouté.

Un autre habitant, un responsable gouvernemental, a raconté que «c'est le chaos

dans toute la ville». «Tout ce que j'entends de chez moi, ce sont des explosions et des coups de feu. Je n'ai pas pu me rendre à la prière du matin parce que ça a commencé avant l'aube et j'ai peur de sortir», a-t-il dit.

Un double attentat suicide, suivi d'une fusillade, a tué au moins 120 personnes à la grande mosquée de Kano, principale ville du Nord nigérian, vendredi en pleine prière. L'attaque a été attribuée au groupe Boko Haram.

Les insurgés, qui conduisent une insurrection de plus en plus violente depuis 2009 dans le nord-est du Nigeria, ont déjà mené des attaques à l'aube et déjà ciblé Damaturu auparavant.

Le 18 juin, au moins 21 supporters de football avaient trouvé la mort après l'ex-

plosion d'une bombe alors qu'ils suivaient un match dans un stade public.

Boko Haram avait revendiqué une opération sur Damaturu le 24 octobre, au cours de laquelle quatre bâtiments de la police avaient été attaqués à l'aide d'armes à feu et d'explosifs. Les affrontements avaient duré des heures entre insurgés et forces de l'ordre.

Trente personnes, apparemment tous des soldats, avaient été tuées.

Yobe est l'un des trois Etats du Nord-Est les plus affectés par l'insurrection, et où était en vigueur l'état d'urgence depuis mai 2013.

En novembre, le président Goodluck Jonathan a demandé une prolongation de cette mesure, mais le délai a expiré faute de soutien au Parlement.

TUNISIE

Nidaa Tounes proposera deux personnalités pour présider le Parlement et le gouvernement

Le candidat au second tour de la présidentielle en Tunisie, Béji Caïd Essebsi a annoncé dimanche que son parti (Nidaa Tounes) proposera deux candidats pour présider l'assemblée des représentants du peuple et le gouvernement.

«Suite aux événements qui ont marqué le premier tour de la présidentielle nous avons décidé de rétrécir notre cercle et de proposer deux personnalités pour présider l'assemblée des représentants du peuple et le gouvernement», a déclaré M. Essebsi dans un entretien accordé à la chaîne de télévision Nessma TV.

Pour ce qui est de la composition du gouvernement, M. Essebsi a indiqué que «Afek Tounes et l'Union pour la Tunisie seront associés ainsi que d'autres personnalités qui ont soutenu le projet de Nidaa Tounes».

«Des contacts seront entrepris (...) avec le front populaire» lundi, a-t-il encore annoncé, précisant qu'«Ennahda sera en dehors de ces accords», en raison «de son appui à Marzouki» lors du premier tour de la présidentielle.

M. Caïd Essebsi a aussi fait part du projet «d'un front de la majorité présidentielle»

pour mener «en commun» la campagne électorale pour le second tour de la présidentielle. Le chef du parti Nidaa Tounes, était arrivé en tête au premier tour de la présidentielle avec 39,46% des voix, devant le président sortant Moncef Marzouki (33,43%), selon l'Instance supérieure indépendante pour les élections (ISIE).

Un second tour aura donc lieu mais sa date dépendra des recours déposés, a indiqué le président de cette instance (Isie), Chafik Sarsar, lors d'une conférence de presse à Tunis.

ELECTIONS LOCALES POLONAISES

Le parti au pouvoir (PO) remporte le second tour

Le parti de la plateforme civique (PO), au pouvoir en Pologne, a remporté dimanche le second tour des élections locales, rapporte hier l'agence de presse PAP.

Cette victoire a permis à la plateforme civique de maintenir ses maires dans les principales villes du pays, à savoir Varsovie et Gdańsk (Nord), Wrocław (Sud-Ouest) et Poznań (Ouest).

Lors du premier tour, le parti de l'opposition PiS (Droit et justice, conservateur) dirigé par Jarosław Kaczyński, a obtenu 26,85 % des voix, devançant la Plateforme civique (PO), formation de la Première ministre Mme Ewa Kopacz (26,36 %). Le parti paysan (PSL), allié de Mme Kopacz, arrive en troisième position (23,68 %).

Le premier tour avait été entaché par un bug informatique retardant le dépouillement des voix, c'est pour cette raison que le second tour des élections des maires s'est déroulé dans un climat de «méfiance générale» après des accusations de falsification du scrutin formulées par l'opposition conservatrice, soulignent des médias locaux. M. Kaczyński, président du PiS, a accusé dernièrement devant la Diète (Chambre basse du Parlement), la



PO d'avoir « falsifié les résultats des élections ».

Le PiS insiste pour que le mandat des conseillers régionaux qui viennent d'être élus soit écourté et n'aille plus que jusqu'au 30 mars 2015.

Il a annoncé le dépôt de nombreux courriers de protestation dans les tribunaux des voïvodies (préfectures). Le 13 décembre, date anniversaire de l'instauration par le défunt général Jaruzelski de l'état de guerre en 1981, le PiS organisera

une marche à Varsovie pour « manifester contre les falsifications ».

Les élections locales ont valeur de test politique puisqu'elles interviennent à six mois de l'élection présidentielle et un an des législatives. Elles sont perçues comme un test important, permettant de connaître le climat politique deux mois après le départ pour Bruxelles du leader des libéraux Donald Tusk, appelé à présider le Conseil européen.

BIRMANIE

Nouveau report des pourparlers de cessez-le-feu entre le gouvernement et les groupes armés

Les pourparlers de cessez-le-feu entre le gouvernement birman et les groupes armés, qui devaient reprendre demain, ont de nouveau été reportés à une date indéfinie, ont rapporté hier des médias locaux, citant le Centre pour la paix du Myanmar.

Les négociations devaient reprendre entre la Commission pour l'union et la paix du gouvernement et l'équipe de coordination nationale pour un cessez-

le-feu des groupes armés ethniques. L'équipe de coordination a été informée de la date des négociations par la Commission mais a répondu qu'elle tiendrait une réunion à Chiangmai en Thaïlande vers cette date, selon le journal birman *The Voice*. En septembre dernier, lors de leur sixième round de négociations au Centre pour la paix du Myanmar à Rangoon, les deux parties s'étaient mises d'accord sur la quatrième version de l'accord national de cessez-le-feu, sans toutefois le finaliser.

Cette quatrième version avait été adoptée à la suite de discussions sur les derniers points de l'accord de cessez-le-feu, qui en compte 104, selon le communiqué qui avait alors été publié.

Les deux parties avaient prévu de poursuivre leurs négociations en octobre, mais celles-ci ont été reportées à plusieurs reprises depuis.

Le ministre tchèque de l'Intérieur propose un référendum sur l'accueil de réfugiés syriens



Le ministre tchèque de l'Intérieur Milan Chovanc, s'est dit favorable à la tenue d'un référendum sur l'accueil de réfugiés syriens fuyant le conflit meurtrier dans leur pays, rapportent des médias locaux.

Invité dimanche de la Télévision tchèque, M. Chovanc a précisé que pour l'heure aucune décision n'a été prise sur le nombre des réfugiés qui pourraient être accueillis.

Dans une lettre ouverte adressée récemment au Premier ministre tchèque Bohuslav Sobotka, des ONG locales ont appellé le gouvernement à revoir sa position relative à l'accueil des réfugiés syriens.

Prague a refusé jusqu'à présent d'accorder le droit d'asile à une quinzaine de réfugiés blessés et malades qui seraient accompagnés de leurs familles pour des raisons de sécurité, déplorent ces ONG. La République tchèque pourrait accueillir entre 5.000 et 10.000 réfugiés syriens tandis que l'Allemagne voisine compte en recevoir 140.000.

Selon l'ONU, 12,2 millions de Syriens ont un besoin urgent de secours, dont 212.000 pris au piège des combats entre forces gouvernementales et opposition armée. Le pays compte désormais 7,2 millions de déplacés, et quelque 3,2 millions de Syriens sont réfugiés dans les pays voisins.

SYRIE-CONFLIT

Plus de 50 personnes ont quitté la Finlande pour rejoindre des groupes armés en Syrie

Le chef du service de sécurité nationale finlandais (Supo), Antti Peltari a estimé que plus de 50 personnes ont quitté la Finlande pour rejoindre des groupes armés radicaux combattant en Syrie.

Depuis la montée en puissance des groupes extrémistes en Syrie, dont l'organisation autoprotoclamée Etat islamique (Daech/EI), six à huit des personnes venues de la Finlande sont mortes dans les combats sanglants en cours en Syrie, a déclaré à la presse M. Peltari.

Selon le directeur du Supo, certains éléments de Daech d'origine finlandaise avaient quitté les rangs de cette organisation, ajoutant que d'autres membres sont toujours impliqués dans les combats avec ce groupe radical.

D'autre part, M. Peltari a relevé que le Supo met actuellement sous surveillance environ 300 personnes résidant en Finlande soupçonnées d'avoir des liaisons avec des groupes terroristes, ajoutant que ces personnes pourraient être impliquées dans des activités liées à l'apologie au terrorisme ou au recrutement.

D'après le haut responsable finlandais, il n'y a toujours pas de véritable menace terroriste contre la Finlande, mais les autorités s'inquiètent du phénomène de la propagation des idées extrémistes et de leurs impacts sur la sécurité du pays nordique.

MOLDAVIE Les partis pro-européens remportent les législatives

Les partis pro-européens ont légèrement devancé les partis prorusses lors des législatives en Moldavie, selon des résultats officiels annoncés hier.

Après le dépouillement de 87,7% des bulletins de vote, trois partis prônant l'adhésion à l'Union européenne ont reçu 44% des votes contre 40%.

Faute de majorité, les vainqueurs vont devoir s'entendre pour former une coalition.

Les 3,1 millions d'électeurs étaient appelés dimanche à choisir les 101 députés du Parlement élus à la proportionnelle pour 4 ans, mais la participation a été faible (39%).

La Moldavie, à l'instar de l'Ukraine, est tirée par l'UE et la Russie. Le pays est actuellement dirigé par une coalition pro-européenne, mais les principaux partis d'opposition (le Parti communiste et le Parti socialiste) souhaitent renforcer la coopération avec la Russie et annuler l'accord d'association signé en juillet avec l'UE.

Les élections ont été surveillées par plus de 700 observateurs internationaux, dont ceux de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) qui doivent rendre leurs conclusions dans l'après-midi sur le déroulement du scrutin.

PRÉSIDENTIELLE EN URUGUAY Tabaré Vazquez remporte le second tour



Le candidat du Front large (FA, au pouvoir), Tabaré Vazquez a largement remporté dimanche le second tour de l'élection présidentielle en Uruguay.

Ce cancérologue de 74 ans, qui avait présidé le petit pays latino-américain de 2005 à 2010, a obtenu 56,6% des suffrages selon les résultats définitifs excluant les votes blancs face à son opposant du Parti national (centre-droit), Luis Lacalle Pou, 41 ans, fils d'un ancien président.

Dans un discours, M. Vazquez a appelé à une nouvelle approche face aux "nouveaux défis" du pays.

Le président élu a plaidé pour un accord national dans la sécurité et l'éducation, deux thèmes-clés de la campagne : "en matière de développement économique et social, ce qui est authentique et durable est le fruit de travaux en commun".

Tabaré Vazquez prendra ses fonctions le 1^{er} mars prochain, assurant un troisième mandat consécutif à la coalition de gauche du Frente Amplio (FA). Dans ce pays de 3,3 millions d'habitants où le vote est obligatoire sous peine d'amende, 2,6 millions d'électeurs étaient appelés aux urnes, cinq semaines après un premier tour doublet d'un scrutin législatif.

Les résultats du 26 octobre, où le Frente Amplio avait maintenu sa majorité parlementaire, étaient encourageants pour Tabaré Vazquez, qui avait recueilli 47,8% des suffrages, devant Lacalle Pou (30,9%).

APS

PALESTINE

Une Palestinienne blessée par balles par des soldats israéliens

Une Palestinienne a été blessée par balles lundi près du bloc de colonies du Gush Etzion, en Cisjordanie occupée, a indiqué la police. La jeune femme a été touchée par des tirs des soldats israéliens, selon des médias locaux. La jeune femme se trouve dans un état critique, ont indiqué les services de sécurité palestiniens.

IRAK

2 millions de déplacés par les violences

Plus de 2 millions de personnes sont déplacées par les violences en Irak, notamment vers le Kurdistan irakien, ont annoncé dimanche des organisations humanitaires.

La mission d'assistance des Nations unies a souligné que des milliers d'irakiens continuent à fuir leurs foyers, en particulier dans la région de Kirkuk, au nord de l'Irak. «Il y a un besoin urgent de plus d'organisations humanitaires pour aider les personnes déplacées à Kirkuk», a indiqué l'ONU, mettant en garde dans un rapport que «le manque d'abris convenables, d'isolation thermique, risque d'avoir un impact négatif sur la santé des populations déplacées pendant l'hiver».

Pour sa part, l'ONG Action contre la faim (ACF) a souligné que les déplacés vivent souvent dans des conditions précaires, dans la rue, dans des camps ou dans des bâtiments en construction, appelant à l'intensification immédiate des opérations lancées par l'ONU en prévision de l'hiver.

Chassés de chez eux après plusieurs vagues de violences en début de 2014 et l'offensive de l'organisation autoproclamée Etat islamique (Daech) en début de juin, ces 2,1 millions d'irakiens sont particulièrement vulnérables aux frimas de l'hiver qui commence avec le tombé de la neige, notamment sur les régions du gouvernorat de Dohuk, dans le nord-ouest du Kurdistan, qui accueille le plus grand nombre de réfugiés.

AFGHANISTAN

Les attaques vont continuer, mais l'armée est «capable»

Le secrétaire général de l'Otan, Jens Stoltenberg a estimé que les attaques des talibans en Afghanistan vont continuer alors que l'Otan aura mis fin à la présence de ses troupes de combat.

«Il y aura des attaques violentes, y compris l'année prochaine, mais les forces de sécurité afghanes sont capables et le temps est venu de laisser aux Afghans la responsabilité de leur sécurité», a déclaré M. Stoltenberg lors d'une conférence de presse à Bruxelles.

«Les talibans sont toujours capables de conduire des attaques terroristes d'envergure, mais ils sont moins capables de s'emparer de ter-



ritoires puis de les tenir», a analysé M. Stoltenberg. «Les attaques arrivent maintenant parce que c'est une semaine importante pour l'Afghanistan», a souligné le secrétaire général de l'alliance, en rappelant que le président afghan Ashraf Ghani et son «chef de l'exécutif» Abdullah Abdullah étaient attendus à Bruxelles lundi soir. Après le 31 décembre, les troupes de combat de l'Otan auront quitté le pays et la nouvelle mission de l'Al-

liance atlantique aura pour tâche d'assister et de former l'armée afghane. Les 350 000 soldats de l'armée nationale afghane «sont de fait responsables de la sécurité dans le pays depuis plusieurs mois déjà (...) Il y a eu des attaques et aussi des victimes, mais en même temps, on a vu des forces nationales afghanes fortes et capables», a rappelé M. Stoltenberg. «Je suis convaincu qu'elles seront capables», a-t-il martelé.

**NAUFRAGE D'UN CHALUTIER SUD-CORÉEN AU LARGE DE LA RUSSIE
01 mort et plusieurs blessés**

Au moins une personne a trouvé la mort et plusieurs autres sont portées disparues après le naufrage d'un chalutier sud-coréen transportant 162 personnes au large de la péninsule de Tchoukotka dans l'Extrême-Orient russe, ont indiqué lundi les autorités locales.

«Le Oriong-501 a coulé» et cinq personnes, dont un Russe, ont été sauvées, tandis que les autres sont toujours portés disparus, a précisé à l'agence de presse Interfax Artur Rets, chef du centre de coordination et de secours en mer du port de Petropavlosk-Kamtchatky. Pour le moment, la cause du naufrage n'a pas été déterminée.



APS

PUBLICITÉ

**RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE LA POSTE ET DES TECHNOLOGIES
DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION
DIRECTION DE LA POSTE ET DES TECHNOLOGIES DE
L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION DE LA WILAYA
DE LAGHOUAT-**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT N° 02/2014**

Intitulé de l'opération : Etude, réalisation et équipement de siège de direction de wilaya de la Poste et des Technologies de l'Information et de La Communication avec logement de fonction à Laghouat

Numeréro de l'opération : NK 2 834 2 217 003 01

Identification fiscale (NIF) : 4080210000003053

OBJET DE L'APPEL D'OFFRES

La direction de wilaya de la Poste et des Technologies de l'Information et de la Communication lance un avis d'appel d'offres national ouvert portant la **réalisation des travaux d'une direction de wilaya de la poste et des technologies de l'information et de la communication avec logement de fonction à Laghouat**

Désignation des travaux	Qualification demandée
- Chauffage central	Catégorie (I) et plus, activité bâtiment ayant code chauffage (activité principale ou secondaire)
- Aménagement extérieur	Qualifiée en bâtiment catégorie (I) et plus (activité principale ou secondaire)

Les entreprises de réalisation qualifiées et intéressées peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction de la Poste et des Technologies de l'Information et de la Communication, Rue des Martyrs - Laghouat et la direction du maître de l'œuvre et la mention (Soumission à ne pas ouvrir) «réalisation...., au siège de Direction de wilaya de la Poste et des technologies de l'information et de la communication - logement de fonction à Laghouat» et l'adresse du maître d'ouvrage (Direction de la Poste et des technologies de l'information et de la communication, Rue des Martyrs) Cette enveloppe principale comportera deux autres enveloppes scellées.

1- Enveloppe de l'offre technique : Doit comporter les pièces suivantes :

- Déclaration à soucrire - Déclaration de probité
- Copie légalisée du certificat de dépôt des comptes sociaux pour les sociétés (SPA - EURL - SARL - SNC)
- Copie légalisée du certificat de qualification en cours de validité
- Copie légalisée de l'extrait de rôle apuré ou échéancier
- Copie du registre de commerce légalisée par le CNRC

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET SPORTS
DIRECTION DE LA JEUNESSE ET SPORTS DE WILAYA D'ADRAR
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
N°...../DJS/WA/2013
NIF/N°29613101083420**

Monsieur le wali de la wilaya d'Adrar représenté par le directeur de la jeunesse et sport de la wilaya d'Adrar lance un avis d'appel d'offres national restreint dans opération : Réalisation de l'éclairage du stade de football du complexe OMS de Timimoun (P.C.C.E tranche 2012)

Projet : **Réalisation de l'éclairage du stade de football du complexe OMS de Timimoun**

Partie 01/ éclairage terrain de football

Partie 02/ poste transformateur avec équipement

Partie 03/ poste groupe électrogène avec équipement

Les entreprises titulaires d'un certificat de qualification et classification en cours de validité (activité travaux de bâtiment ou travaux publics principale ou secondaire catégorie trois (III) et plus, intéressées par le présent avis d'appel d'offres national restreint peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction de la Jeunesse et des Sports. L'adresse : Rue Belghit Mohamed Adrar (Téléfax : 049 96 03 21).

Les offres accompagnées des pièces réglementaires doivent être déposées par porteur ou envoyées sous double enveloppe cachetée et anonyme à : Direction de la Jeunesse et des Sports de la wilaya d'Adrar rue Belghit Mohamed -Adrar sécrétariat.

Et ne comportant aucune inscription autre que le numéro, l'objet de l'avis d'appel d'offres national restreint, le nom et l'adresse de la Direction de la Jeunesse et des Sports de la wilaya d'Adrar.

Et la mention (Avis d'appel d'offres national restreint N°...../2013 - A ne pas ouvrir) Cette enveloppe abritera deux autres enveloppes scellées, l'une pour l'offre technique et l'autre pour l'offre financière.

*** L'offre technique qui comprend :**

- Instruction aux soumissionnaires paraphées
- Modèle de déclaration à soucrire dûment signé et remplie
3. Déclaration de probité
4. Registre de commerce
5. Certificat de qualification et classification en cours de validité (domaine activité travaux de bâtiment ou travaux publics principale ou seconde catégorie trois (III) et plus)

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIÈRE DE LA WILAYA D'ADRAR
ROUTE DE REGGANE, RN N°06 ADRAR
TEL : 049-96-04-69 - FAX: 049-96-82-67
NIF N°097601010022454

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°33/2014

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de la Wilaya d'Adrar lance un avis d'appel d'offres portant les réalisations des Travaux VRD : Assainissement, AEP, Aménagement Extérieur et Éclairage Public, Voie et Réseau de 40/800/1000 logements.

Lot N°01 : Réalisation des travaux VRD : Assainissement, AEP, aménagement extérieur et éclairage public, voire des 360/800/1000 logements.

Les entreprises intéressées par le présent avis sont priées de se présenter au siège de l'Office à l'adresse suivante : Direction générale de l'OPGI d'Adrar, pour réfléchir le cahier des charges contre paiement de **Trois mille dinars (3000,00 DA)** pour chaque Lot représentant les frais de reproduction. Les soumissionnaires intéressés doivent satisfaire aux conditions et critères exigés dans le cahier des charges notamment en matière de qualification, expérience des moyens humains, de matériel et capacités financières, les offres accompagnées des pièces réglementaires précisées dans le cahier des charges seront présentées sous double enveloppe scellées et distinctes.

Une enveloppe qui contiendra l'offre des capacités techniques et financières, y compris les pièces réglementaires et une enveloppe qui contiendra l'offre financière. L'ensemble du dossier de l'appel d'offres comprend deux parties.

A: Offre Technique :

- Instructions aux soumissionnaires paraphées et cachetées
- Modèle de déclaration à soucrire dûment signé et rempli et cacheté
- Modèle de déclaration de probité dûment signé et rempli
- Copie du registre de commerce
- Certificat de qualification et classification professionnelles de catégorie Trois (III) et plus Activité Bâtiment hydraulique ou travaux publics principale ou secondaire.
- Extrait de rôle en cours de validité apuré, ou avec échéancier de paiement en cas de dette.
- Une copie de la carte d'immatriculation fiscale.
- Attestations de mise à jour CNAS, CASNOS en cours de validité.

- Attestations de mise à jour CACOBAPTH en cours de validité.
- Statuts pour les sociétés
- Attestation des comptes sociaux auprès du CNRC pour les sociétés légalisée en cours de validité année 2013
- Casier judiciaire du signataire de la soumission
- Attestations d'activité pour les deux (02) dernières années

- Planning d'avancement des travaux
- Liste des matériels accompagnée de cartes grises et assurances

- Liste des projets réalisés accompagnée de pièces justificatives durant les cinq dernières années.

- Liste des moyens humains accompagnée par les CV et déclaration CNAS

- Le Cahier des Prescriptions Spéciales (CPS) A et B signé et paraphé

B: Offre financière :

- Lettre de soumission dûment signée, remplie et cachetée
- Le bordereau des prix unitaires paraphé, signé et cacheté
- Le devis quantitatif et estimatif paraphé, signé et cacheté

L'ensemble des deux plis doit être placé dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention suivante :

Soumission à ne pas ouvrir

Avis d'appel d'offres national ouvert N° 33/2014.

Réalisation des Travaux VRD : Assainissement, AEP, Aménagement Extérieur, et Éclairage Public, Voire des 800/1000 Logements à Adrar du Programme Quinquennal 2010-2014 à Travers la Wilaya d'Adrar

Tranche Complémentaire 2014, et adressée à Monsieur le Directeur Général de l'OPGI - Adrar - Route de Reggane RN N°06 Adrar

La date de dépôt des offres est fixée au 15^e jour, à compter de la date de la première parution dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP du présent avis à **12h00**.

La commission d'ouverture des plis siégera en séance publique, le dernier jour correspondant à la date limite du dépôt des offres à **14h00**, les soumissionnaires sont invités à assister à la séance.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant à la même heure.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de **Quatre-vingt-dix (90) jours** + La durée de préparation des offres.

Conformément aux dispositions du décret Présidentiel N° 10/236 du 07 octobre 2010, portant réglementation des marchés publics modifié et complété, monsieur le Directeur de la Jeunesse et des Sports de la Wilaya de Biskra lance un avis d'appel d'offres national ouvert pour la Réalisation d'un centre de regroupement des jeunes talents en football à Biskra. - Lot : Ferronnerie.

Les entreprises qualifiées et spécialisées peuvent consulter et retirer le cahier de charge auprès de la **direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de Biskra** dès la parution du présent avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

Les offres doivent être déposées sous pli fermé anonyme, accompagnées des pièces exigées par la réglementation en vigueur (valables et/ou copies légalisées cités ci-dessous) la présentation des offres sous double pli cacheté, l'enveloppe extérieure doit être anonyme et ne comporte aucune indication sauf la mention **«A ne pas ouvrir», avis d'appel d'offres national ouvert N... pour la Réalisation d'un centre de regroupement des jeunes talents en football à Biskra. - Lot : Ferronnerie.**

*** Offre technique comprise :**
* Lettre de soumission
* Dévis quantitatif et estimatif
* Bordereau de prix unitaires

Les offres doivent être présentées dans une enveloppe fermée et anonyme contiendra 02 plis distincts ; la première pour l'offre technique et la deuxième pour l'offre financière. L'enveloppe extérieure ne doit comporter que la mention suivante un avis d'appel d'offres national ouvert N... Relatif à la réalisation d'un centre de regroupement des jeunes talents en football à Biskra. - lot : Ferronnerie à ne pas ouvrir.

La date limite de dépôt des offres est fixée au 1^{er} jour entre **8H00** et **12H00** au plus tard, à compter de la 1^{re} publication du présent avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux et le BOMOP, si le jour de dépôt des offres correspond à un jour férié, l'ouverture des plis sera reportée le jour ouvrable de travail.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai de 180 jours à partir de la date limite de dépôt des offres.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance de l'ouverture des plis Technique et Financier qui aura lieu le jour de dépôt des offres à **14h00** à la salle de réunion de la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de Biskra 1^{er} étage.

*** Offre technique comprise :**
* Déclaration à soucrire

* Déclaration de probité

* Copie légalisée du registre de commerce

* Numéro d'identification fiscale

* Certification de qualification et classification professionnelles catégorie 01 et plus dans les domaines

* 331 * BATIMEN

* Attestation des mises à jour CNAS

* Attestation des mises à jour CASNOS

* Attestation des mises à jour CACOBAPTH

* Attestation de dépôt légal des comptes sociaux l'année 2013

Conformément aux dispositions du décret Présidentiel N° 10/236 du 07 octobre 2010, portant réglementation des marchés publics modifié et complété, monsieur le Directeur de la Jeunesse et des Sports de la Wilaya de Biskra lance un avis d'appel d'offres national ouvert pour la Réalisation d'un centre de regroupement des jeunes talents en football à Biskra. - Lot : Ferronnerie.

Les entreprises qualifiées et spécialisées peuvent consulter et retirer le cahier de charge auprès de la **direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de Biskra** dès la parution du présent avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

Les offres doivent être déposées sous pli fermé anonyme, accompagnées des pièces exigées par la réglementation en vigueur (valables et/ou copies légalisées cités ci-dessous) la présentation des offres sous double pli cacheté, l'enveloppe extérieure doit être anonyme et ne comporte aucune indication sauf la mention **«A ne pas ouvrir», avis d'appel d'offres national ouvert N... pour la Réalisation d'un centre de regroupement des jeunes talents en football à Biskra. - Lot : Ferronnerie.**

*** Offre technique comprise :**
* Lettre de soumission

* Dévis quantitatif et estimatif

* Bordereau de prix unitaires

Les offres doivent être présentées dans une enveloppe fermée et anonyme contiendra 02 plis distincts ; la première pour l'offre technique et la deuxième pour l'offre financière. L'enveloppe extérieure ne doit comporter que la mention suivante un avis d'appel d'offres national ouvert N... Relatif à la réalisation d'un centre de regroupement des jeunes talents en football à Biskra. - lot : Ferronnerie à ne pas ouvrir.

La date limite de dépôt des offres est fixée au 1^{er} jour entre **8H00** et **12H00** au plus tard, à compter de la 1^{re} publication du présent avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux et le BOMOP, si le jour de dépôt des offres correspond à un jour férié, l'ouverture des plis sera reportée le jour ouvrable de travail.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai de 180 jours à partir de la date limite de dépôt des offres.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance de l'ouverture des plis Technique et Financier qui aura lieu le jour de dépôt des offres à **14h00** à la salle de réunion de la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de Biskra 1^{er} étage.

*** Offre technique comprise :**
* Déclaration à soucrire

* Déclaration de probité

* Copie légalisée du registre de commerce

* Numéro d'identification fiscale

* Certification de qualification et classification professionnelles catégorie 01 et plus dans les domaines

* 331 * BATIMEN

* Attestation des mises à jour CNAS

* Attestation des mises à jour CASNOS

* Attestation des mises à jour CACOBAPTH

* Attestation de dépôt légal des comptes sociaux l'année 2013

Conformément aux dispositions du décret Présidentiel N° 10/236 du 07 octobre 2010, portant réglementation des marchés publics modifié et complété, monsieur le Directeur de la Jeunesse et des Sports de la Wilaya de Biskra lance un avis d'appel d'offres national ouvert pour la Réalisation d'un centre de regroupement des jeunes talents en football à Biskra. - Lot : Ferronnerie.

Les entreprises qualifiées et spécialisées peuvent consulter et retirer le cahier de charge auprès de la **direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de Biskra** dès la parution du présent avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

Les offres doivent être déposées sous pli fermé anonyme, accompagnées des pièces exigées par la réglementation en vigueur (valables et/ou copies légalisées cités ci-dessous) la présentation des offres sous double pli cacheté, l'enveloppe extérieure doit être anonyme et ne comporte aucune indication sauf la mention **«A ne pas ouvrir», avis d'appel d'offres national ouvert N... pour la Réalisation d'un centre de regroupement des jeunes talents en football à Biskra. - Lot : Ferronnerie.**

*** Offre technique comprise :**
* Lettre de soumission

* Dévis quantitatif et estimatif

* Bordereau de prix unitaires

Les offres doivent être présentées dans une enveloppe fermée et anonyme contiendra 02 plis distincts ; la première pour l'offre technique et la deuxième pour l'offre financière. L'enveloppe extérieure ne doit comporter que la mention suivante un avis d'appel d'offres national ouvert N... Relatif à la réalisation d'un centre de regroupement des jeunes talents en football à Biskra. - lot : Ferronnerie à ne pas ouvrir.

La date limite de dépôt des offres est fixée au 1^{er} jour entre **8H00** et **12H00** au plus tard, à compter de la 1^{re} publication du présent avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux et le BOMOP, si le jour de dépôt des offres correspond à un jour férié, l'ouverture des plis sera reportée le jour ouvrable de travail.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai de 180 jours à partir de la date limite de dépôt des offres.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance de l'ouverture des plis Technique et Financier qui aura lieu le jour de dépôt des offres à **14h00** à la salle de réunion de la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de Biskra 1^{er} étage.

*** Offre technique comprise :**
* Déclaration à soucrire

* Déclaration de probité

* Copie légalisée du registre de commerce

* Numéro d'identification fiscale

* Certification de qualification et classification professionnelles catégorie 01 et plus dans les domaines

* 331 * BATIMEN

* Attestation des mises à jour CNAS

* Attestation des mises à jour CASNOS

* Attestation des mises à jour CACOBAPTH

* Attestation de dépôt légal des comptes sociaux l'année 2013

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

وزارة تعاون

مديرية التنظيم والشئون العامة

القرار رقم 014/951 المترتب في

يتضمن إجراء فتح تحقيق عمومي من أجل الملامة

او عدم الملامة لمشروع مقررة مرأة ببلدية عن قلم التابعة لمديرية

البلدة لولاية تعاون

إن الوالي

بمقتضى القانون رقم: 09/84 المترتب في 04/02/1984 المترتب في 19/03/2003 المتعلق بالتنظيم الإقليمي للبلاد

بمقتضى القانون رقم: 03/10 المترتب في 19/03/2003 المتعلق بحماية البيئة في إطار التحول المستدام

بمقتضى القانون رقم: 01/11 المترتب في 22/06/2011 المترتب في بقاء من البلديات

بمقتضى الأمر رقم: 12/02 المترتب في 21/02/2012 المترتب في ميدان الولائي

بمقتضى الأمر رقم: 156/66 المترتب في 08/06/2008 المترتب في 66/06/2008 المترتب في قائم المنشآت المعول والمترتب

بمقتضى الأمر رقم: 58/75 المترتب في 26/08/2007 المترتب في قائم المنشآت المعول والمترتب

بمقتضى الأمر رقم: 04/76 المترتب في 20/02/2007 المترتب في قائم القوامات المطلوبة في ميدان الأمن من

أخطر الحريق والذرع وإنشاء لجان الوقاية والحماية العامة.

بمقتضى المرسوم رقم: 373/83 المترتب في 28/05/1983 المحدد لسلطات الوالي في ميدان الأمان

والمحاقن على النظام العام.

بمقتضى المرسوم التلبيسي رقم: 94/07 المترتب في 23/07/1994 المترتب في تحدّي لجهة الإلإرة العامة

بمقتضى المرسوم التلبيسي رقم: 95/09/06 المترتب في 06/09/1995 المحدد لصالح المحافظين المحققين في

ميدان التحقيقات حول الملامة لوزير الداخلية غير براز وبنديلا ولوليات الولاية لسنة 2014.

بناء على المرسوم رقم: 01/11/19 المترتب في 23/08/2014 المترتب في قائم الملامة لفتح تحقيق عمومي من أجل

الملامة او عدم الملامة لمشروع مقررة مرأة ببلدية عن قلم التابعة لمديرية تعاون لولاية تعاون.

بناء على قرار من مدير التنظيم والشئون العامة

بقرار

المداللين: يجري تحقيق عمومي من أجل الملامة أو عدم الملامة لمشروع مقررة مرأة ببلدية

عن قلم التابعة لمديرية تعاون لولاية تعاون

المادة 02: يجري هذا التحقيق على مستوى تراب بلدية عن قلم لمدة اتجاز ثلاتون (30) يوماً لاستناده من

تاريخ التلبيسي.

المادة 03: تقوم مصالح البلدية المختصة التي بها خمسة عشر (15) يوماً من فتح التحقيق بنشر القرار بمقدمة

بلدية عن قلم وعلى محيط خمسة (500) متر حول مكان إقامته المؤسسة.

المادة 04: يكفل كل من المدينين :

- دايسو ميتسو - متصدر لفازاري التسي

- ظاهري سعید - متصدر لفازاري التسي

كمحافظ مختار يقم بفتح سجل العرائض، العرائض والمداشر على مستوى مقر البلدية التي

توجد بها المؤسسة المزعومة شارها، ويوضع تحت تصرف المواطنين المعنيين بالتحقيق العمومي

ويع暝ون كل الملاحظات والاعتراضات التي قدمت لهم من طرف المواطنين، حول قبولهم أو رفضهم لهذا الشروع.

المادة 05: يجب ان يتم الجموري بالقرار المترتب في فتح التحقيق العمومي عن طريق التلبيسي في ميدان البلدية

والبلدية ، وفي ميدان العاد للإلاية ، مدير التنظيم والشئون العامة ، المدير الولائي للتجارة مدير الحماية

البلدية ، رئيس دائرة عن قلم ، رئيس المجلس الشعبي البلدي للبلدية عن قلم ، رئيس أمم الولاية

قائد العمومية الاقليمية للدرك الوطني ماسبب الطلاق مكلفين كل حسب اختصاصه بتنفيذ هذا القرار

الذي ينشر في مختلف مقررات العقود الإدارية للولاية

DK NEWS

Anep : 159 876 du 02/12/2014

PROGRAMME DU JOUR

TF1

06:05	Franklin	11:20	Consomag
06:20	Franklin	11:25	Météo
06:30	TFou	11:30	La voix est libre
08:30	Téléshopping samedi	12:00	Journal régional
10:15	L'affiche de la semaine	12:25	Journal national
10:30	Nos chers voisins	12:55	30 millions d'amis
11:00	Tous ensemble	13:25	Les grands du rire
12:00	Les douze coups de midi	15:00	En course sur France 3
12:48	Météo	15:25	Samedi avec vous
12:50	L'affiche du jour	16:10	Des chiffres et des lettres
13:00	Journal	16:50	Harry
13:50	Météo	17:25	Un livre, un jour
13:55	Les feux de l'amour	17:30	Slam
15:15	A la recherche de l'esprit de Noël	18:10	Questions pour un champion
17:00	Quatre mariages pour une lune de miel	19:00	19/20 : Journal régional
		19:18	19/20 : Edition locale
		19:30	19/20 : Journal national
		19:58	Météo
18:00	Bienvenue chez nous	20:00	Tout le sport
19:00	Money Drop	20:15	Météo régionale
19:55	Météo	20:20	Plus belle la vie
20:00	Journal	20:42	Beau travail
20:30	My Million	20:45	Un village français
20:38	Météo	21:45	Un village français
20:40	Nos chers voisins	22:40	Météo
20:45	C'est Canteloup	22:42	Parlons passion
20:55	Mentalist	22:45	Grand Soir 3
21:45	Mentalist	23:35	Du côté de chez Dave, l'intégrale
22:40	Mentalist		
23:30	Tirage de l'Euro Millions		
23:35	Baby boom		

CANAL+

06:05	Cœur Océan	06:20	Dans la bouche...
06:30	Cœur Océan	06:25	The Big Bang Theory
06:55	Journal	06:40	The Big Bang Theory
07:00	Télématin	07:05	Les Guignols de l'info
10:00	Thé ou café	07:15	Zapping
10:50	Motus	07:20	Le petit journal
11:20	Les Z'amours	07:50	Engrenages
11:55	Tout le monde veut prendre sa place	08:45	Engrenages
12:40	Point route	09:35	Casse-tête chinois
12:55	Météo 2	11:30	Album de la semaine
13:00	Journal	12:00	Importantissime, les coulisses de l'émission
13:20	13h15, le samedi...	12:05	La météo
13:50	Météo 2	12:10	Le petit journal de la semaine
13:57	Expression directe	12:45	Le tube
14:00	Mon Envoyé spécial	13:45	L'effet papillon
14:45	Faites entrer l'accusé	14:05	Diana
15:45	Comment ça va bien !	14:45	Those Who Kill
17:00	Dans la peau d'un chef	15:30	Le tube
17:55	Face à la bande	16:10	Rush
18:45	N'oubliez pas les paroles	18:10	Pendant ce temps...
19:20	N'oubliez pas les paroles	18:12	Pendant ce temps...
19:50	Météo 2	18:15	Le Before du grand journal
20:00	Journal	18:45	Le JT
20:40	Parents mode d'emploi	19:05	Le grand journal
20:43	Beau travail	20:00	Le grand journal, la suite
20:44	Alcaline l'instant	20:25	Le petit journal
20:45	Météo 2	20:55	Avant-match
20:50	Rendez-vous en terre inconnue	21:00	Monaco / Lens
22:30	Retour en terre inconnue	22:55	Jour de foot
23:40	Des étrangers dans la ville	23:23	Plateau cinéma indépendant
		23:25	Un château en Italie

M6

06:00	EuroNews	06:00	M6 Music
06:35	C'est bon !	08:20	M6 boutique
06:39	Les Podcats	10:35	Cinésex
06:49	LoliRock	10:40	Les reines du shopping, l'intégrale
06:56	Les Tortues Ninja	12:40	Météo
07:18	Wakfu	12:45	Le 12.45
07:23	Les Tortues Ninja	13:05	Scènes de ménages
07:51	Super 4	15:35	Double destinée
08:07	Wakfu	17:20	Les reines du shopping
08:51	Wakfu	18:25	Objectif Top chef
08:57	Scooby-Doo : Blue Falcon le retour	19:40	Météo
10:16	Les lapins crétins : invasion	19:45	Le 19.45
10:23	Les lapins crétins : invasion	20:10	Scènes de ménages
10:29	Les lapins crétins : invasion	20:50	Recherche appartement ou maison
10:35	Les lapins crétins : invasion	22:15	Recherche appartement ou maison
10:46	LoliRock	23:30	Recherche appartement ou maison : que sont-ils devenus ?
11:09	C'est bon !		
11:15	Expression directe		

TÉLÉ

La sélection

20h55

MENTALIST (SÉRIE TV)



20h55 (50 mn) Un club très privé
Saison 6 - Episode 18 sur 22

21h45 (55 mn) Les filles aux yeux noirs
Saison 6 - Episode 19 sur 22

22h40 (50 mn) La ville secrète
Saison 5 - Episode 19 sur 22

2

RENDEZ-VOUS EN TERRE INCONNUE

Arthur part à la rencontre d'une communauté de Quechua, des Amérindiens, habitant à 4 500 m d'altitude au cœur de la cordillère des Andes, au Pérou. Dans les montagnes, Rosauro, René et leurs familles, agriculteurs et éleveurs de lamas et d'alpagas, vivent selon l'Ayni, l'entraide. Une réciprocité à laquelle ils doivent leur survie. Au programme de ces vingt jours en immersion : la récolte des pommes de terre, la construction d'une habitation en pierre.



20h45

UN VILLAGE FRANÇAIS (SÉRIE TV)



Saison 6 - Episode 5 sur 12

Heinrich et Hortense sont aux mains des Américains, qui les séparent. A la gare, la situation est tendue : les Allemands exigent l'exécution des captifs juifs.

Saison 6 - Episode 6 sur 12

Daniel soigne les blessés allemands réfugiés à l'école pour sauver sa peau. Kerven, le nouveau préfet, tente d'imposer l'autorité du Gouvernement provisoire.

CANAL+

20h55

MONACO / LENSI - FOOTBALL.
CHAMPIONNAT DE FRANCE LIGUE 1. 16EJ

Les Lensois développent un jeu offensif et attrayant, mais récoltent peu de points. Les hommes d'Antoine Kombouaré étaient en position de relégables à l'issue de la 13e journée. Au Stade Louis II, les Sang et Or ont besoin de prendre des points. La tâche s'annonce rude face à Lacinia Traoré et ses coéquipiers monégasques. Les joueurs de la Principauté veulent en effet aligner une série de victoires pour se rapprocher du podium de la Ligue 1.

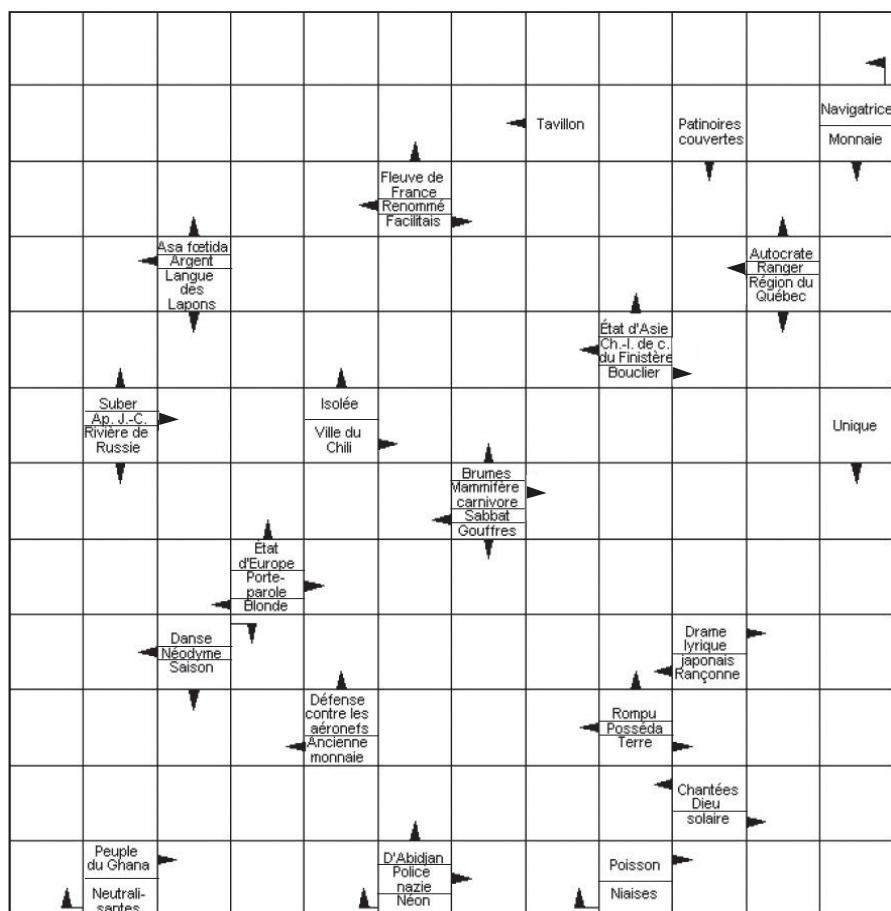
M6

20h50

RECHERCHE APPARTEMENT
OU MAISON

Laurence, 58 ans, et Bruno, 59 ans, un couple d'artistes, aimeraient emménager dans un bien atypique dans un quartier vivant au cœur de Paris. Stéphane Plaza, va-t-il réussir le pari de trouver un logement original ? Marie, 25 ans, et Grégoire, 30 ans, vivent en location à Montpellier dans un appartement choisi à la hâte, dont ils aimeraient se séparer rapidement. Ils rêvent d'une habitation avec un garage pour leurs motos et un jardin pour leur chien, à trente minutes maximum du centre-ville. Marie-Pierre Carelli s'attelle à relever ce défi. De son côté, Isabelle, célibataire âgée de 41 ans, cherche un trois-pièces à Toulouse.

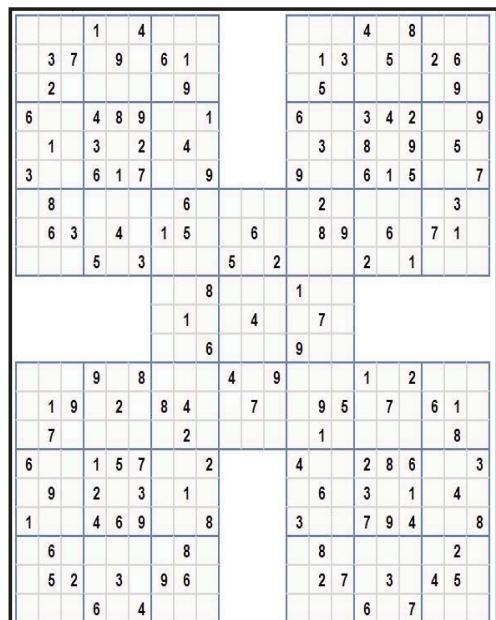
Mots fléchés n°792



Samouraï-Sudoku n°792

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



7 erreurs

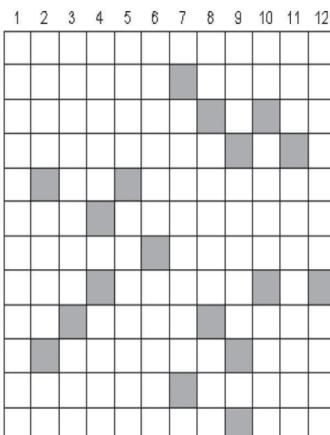
Mots croisés n°792

Horizontalement :

- 1. Etranglement du gland de la verge par le prépuce
- 2. Charrue - Airelle canneberge
- 3. Ville de la République tchèque - Infinitif
- 4. Éléments minces dont la tranche est utilisée pour le revêtement d'un âtre
- 5. Dysprosium - Filet de pêche
- 6. Petit du tort à qqn - Chancassie
- 7. Nom de deux pharaons de la XIX^e dynastie - Chute de la

Verticalement :

- 1. Ancien procédé de séparation de l'argent et du plomb par liquéfaction
- 2. Imitation des premiers sons émis par un bébé - Rivière du Zaïre - Ancien
- 3. Caractère de ce qui est rapide - Théâtre national au populaire
- 4. Cardinal français - Auteur-compositeur et chanteur belge
- 5. Intercédé auprès de Dieu - Prêtre
- 6. Divinité lunaire, infernale
- 7. Marin de la mythologie grecque - Casque
- 8. Poète tragique grec
- 9. Qui est à moi - Ville de Grèce - Rassemblement du peuple français
- 10. Enlèvement - Grand, gros
- 11. Qui est à lui - Oie mâle - Né
- 12. Dans le lieu où l'on se trouve - Actions inconsidérées
- 13. Débarrasser une culture de ses mauvaises herbes - Vitesse



Proverbes

Gourmand comme le feu, ses genoux sont faibles.

Proverbe algérien

Le bien est de plomb, le mal est de plume.

Proverbe berbère

Là où la diplomatie a échoué, il reste la femme.

Proverbe arabe

Il faut manger pour vivre, et non vivre pour manger

Proverbe français

C'est arrivé un 2 Décembre

1903 : indépendance du Panama

1904 : réélection de Wilfrid Laurier comme Premier ministre du Canada.

1935 : retour d'exil du roi Georges II de Grèce.

1936 : Franklin Delano Roosevelt est réélu président des États-Unis.

1978 : indépendance de la Dominique.

1992 : Bill Clinton est élu président des États-Unis.

2004 : George W. Bush est réélu à la Présidence États-Unis.

2004 : victoire d'Hamid Karzaï à l'élection présidentielle afghane.

Célébrations :

- Dominique : Jour de l'indépendance vis-à-vis du Royaume-Uni en 1978.

- Équateur : Independencia de Cuenca (Indépendance de Cuenca).

- Japon : Bunka no Hi (Jour de la culture).

- Micronésie : Jour de l'indépendance vis-à-vis des États-Unis en 1986.

- Panama : Jour de l'indépendance vis-à-vis de la Colombie en 1903.

JOURNÉE MONDIALE DES HANDICAPÉS Plusieurs festivités à l'agenda de la Fédération algérienne handisport

La Fédération algérienne handisport (FAH) organise une série d'activités le 3 et le 5 décembre prochain, dans le cadre des festivités sportives célébrant la Journée mondiale des personnes handicapées coïncidant avec la date du 3 décembre de chaque année, a-t-on appris dimanche auprès de l'instance fédérale. Inscrites sous l'égide du ministère des Sports (MS), les festivités toucheront aux sports d'exhibition et de compétition qui auront lieu à la salle OMS Chahid-Belakhdar de Cheraga et une épreuve de cross prévue, le 3 décembre au complexe des sports équestres de Blida qui drainera, à lui seul 240 participants.

La journée du 5 décembre réunira, à elle seule, une centaine d'athlètes de trois types de handicap (mentaux, visuels et moteurs) et sont répartis sur les disciplines du boccia (IMC), tir à l'arc (moteurs), judo et goal-ball (visuels et trismique).

Le programme général prévoit aussi la finale de la supercoupe d'Algérie en handibasket entre Nour M'sila à l'IRB Boufarik.

C'est un riche programme qui sera proposé aux présents pour célébrer la journée mondiale des personnes handicapées, surtout que le sport est moyen incontournable et efficace pour l'insertion sociale de cette frange de la société. Notre souci est d'associer un maximum d'athlètes dans un espace convivial", a expliqué le secrétaire général de la Fédération algérienne handisport (FAH), Karim Noui.

La journée mondiale des personnes handicapées avait été proclamée le 3 décembre 1992 par les Nations unies, afin de favoriser l'intégration et l'accès à la vie économique, sociale, politique et sportive des personnes handicapées.

Par ailleurs, cette journée mondiale est l'occasion idéale de réaffirmer certains principes de base, trop souvent oubliés : tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits", a tenu à rappeler M. Noui, ajoutant que le respect de cette dignité due à chaque personne, valide ou non, implique la reconnaissance de droits fondamentaux comme l'éducation ou l'accès au travail.

Les partenaires de la Fédération algérienne handisport (FAH) ont eu la louable initiative d'organiser, mercredi prochain à l'hôtel Hilton, un dîner en l'honneur des athlètes appelés à animer les activités inscrites au programme de la journée mondiale des personnes handicapées.

Programme des festivités:

Dimanche 3 décembre: Complexe des sports équestres de Blida: 09h00 : Cross

Vendredi 5 décembre: salle OMS "Chahid Belakhdar" de Cheraga (Algér):

-15h00 : match d'exposition de goal-ball (filles): Wifak Alger-Tahadi Blida

-15h30 : exposition de judo (école des jeunes aveugles d'El Acharou); exposition en Boccia (athlète de la Ligue d'Oran) : exposition en tir l'Arc (ateliers)

-16h30 : Super coupe d'Algérie en handibasket: Nour M'sila-IRB Boufarik

-18h00 : remise du trophée.

COUPE D'ALGÉRIE DES ÉCHECS (INDIVIDUELS) Le maître international Adlane Arab conserve son titre

Le maître international des échecs, Arab Adlane du club de l'AS Sûreté nationale a conservé son titre et remporté son 9^e trophée de Coupe d'Algérie individuel toutes catégories en battant Abdelali Abdallah de l'ASE Constantine en finale, jouée dimanche au centre culturel historial d'Alger.

En demi-finales, Arab Adlane avait battu Khennous Fares du BCE Bejaia, alors que Abdellal Abdallah avait pris le meilleur sur Nasr Ali de l'ES Tizi Ouzou.

Cette compétition de trois jours, organisée par la FAE en collaboration avec l'APC d'Alger Centre et l'office de promotion culturelle et artistique, a regroupé huit meilleurs échopiliques, à savoir Arab Ad-



lane (ASSN Alger) Moulay Mehdi (Hillal Sidi Bel-Abbès) Khennous Fares (BCE Bejaia) Djeddi Salaheddine (USM Blida) Nasr Ali (ES Tizi Ouzou) Benkia Djamel (Akwas Médéa) Abdellal Abdallah (ASE Constantine) Talbi Chafik (NR Malki).

L'encadrement de cette phase finale de la 13^e édition de la Coupe d'Algérie, disputée en élimination directe en aller-retour, a été assuré par l'arbitre international Announ Nasreddine. Cette phase est jugée d'un niveau technique très élevé, par le directeur technique national (DTN), Aziz Madani Benhadi.

Une cérémonie de remise du trophée au vainqueur s'est déroulée en présence de membres de la Fédération algérienne des échecs (FAE) et de personnalités sportives.

BASKET-BALL/ SUPER-DIVISION «A» Le programme de la 12^e journée

Demain à 15h00:

OMS Miliana - WA Boufarik
CS Constantine - O. Batna
IRBB Arréridj - NB Staouéli
USM Blida - CSMBB Ouargla
NA Hussein-Dey - CRB Dar El-Beïda (reporté)
GS Pétroliers - AB Skikda (reporté)
Exempt: US Séïf

Classement:	Pts	J
1. US Séïf	21	11
2. GS Pétroliers	16	8
3. NA Hussein-Dey	16	10
4. NB Staouéli	16	10
5. CRB Dar El-Beïda	15	9
6. IRBB Arréridj	15	9
7. AB Skikda	15	10
8. USM Blida	14	9
9. CS Constantine	13	11
10. WA Boufarik	13	10
11. OMS Miliana	12	9
12. O. Batna	12	10
13. CSMBB Ouargla	11	9

MARATHON DU GABON L'Ethiopien Zeleke Wosen remporte la 2^e édition



L'Ethiopien Zeleké Wosen a gagné dimanche à Libreville la deuxième édition du Marathon du Gabon. Zeleké Wosen a terminé premier avec 2h 23mn 45. Il a été suivi des Kenyans Kiptanui Maswai (2h 23mn 17s) et Kimeli Dikson (2h 23mn 23s). Du côté des dames, la Kenyane Kigen Joan 2h 56mn 55s a remporté le trophée. Elle a devancé les Ethiopiennes Chaltu Walka (3h 4mn 24s) et Mekonnen Ti-

ruwork (3h 5 mn 59s). Sur le semi-marathon, le Camerounais Foimi Justilin a triomphé chez les hommes avec 1h 1mn 46s, suivi des Gabonais Komilla Hugue (1h 15mn 19s) et Dellicat Gaëtan (1h 22mn 35s).

Chez les dames, un trio des Gabonaises ont gagné la course. il s'agit de Essimba Aude (1h 51mn 25s), Ongouta Mafoua, (1h 55mn 3s) et Leriche Christine (1h 56mn 58s).

CHAMPIONNAT RÉGIONAL DE BOXE Domination des pugilistes de Tiaret

Les pugilistes de la wilaya de Tiaret ont dominé le championnat régional de boxe cadets, juniors et seniors, qui a pris fin samedi soir au complexe sportif Aziad-Ahcene de la ville de Tiaret. La wilaya d'accueille ce rendez-vous sportif a décroché la première place au classement avec la qualification de 19 boxeurs pour la phase finale du championnat national de boxe, prévue en janvier 2015. La

wilaya de Chlef s'est classée en deuxième position avec la qualification de 13 boxeurs, ex aequo avec Relizane (13 qualifiés) et ensuite Mostaganem (5 qualifiés). Ce championnat régional de trois jours a réuni des pugilistes venant des vilayats de Chlef, Relizane, Mostaganem et Tiaret. Les compétitions se sont déroulées dans 10 catégories de poids et ont été supervisées par 10 arbitres dont 4 internationaux.

S o l u t i o n

Sudoku N°791

5	7	1	8	3	2	9	4	6
4	9	3	7	5	6	8	2	1
6	2	8	4	1	9	5	3	7
7	3	6	9	2	4	1	8	5
1	4	2	5	6	8	3	7	9
8	5	9	3	7	1	2	6	4
9	1	4	6	8	3	7	5	2
3	6	7	2	9	5	4	1	8
2	8	5	1	4	7	6	9	3

7	8	9	5	3	6	1	4	2
3	5	1	4	8	2	7	9	6
4	6	2	1	7	9	3	5	8
9	1	6	2	5	8	4	7	3
8	3	4	7	6	1	5	2	9
2	7	6	3	9	4	8	6	1
9	7	1	3	2	6	8	5	4
8	6	4	5	7	9	3	1	2
2	3	5	8	1	4	9	7	6

4	6	9	1	8	5	3	2	7	1	5	8
3	1	8	7	2	9	5	4	6	2	9	3
5	7	2	4	3	6	1	8	9	4	6	7
7	6	3	6	4	1	8	9	2	5	7	4
1	2	4	9	7	8	6	5	3	7	8	6
9	8	6	3	5	2	7	1	4	6	5	9
8	3	1	2	9	7	4	6	5	3	8	2
2	4	5	8	6	3	9	7	1	4	6	9
6	9	7	5	1	4	2	3	8	6	7	4

Mots Croisés N°791

DAMASQUINAGE
ECUMEUX■AMES
STEATOMES■NS
HI■R■IAXARTE
OFFRE■LARCIN
U■RETS■CD■L
LIAS■ESTELLE
ILI■FRAISIER
E■CREDIT■ESE
REHE■ETUDES■
EDENTA■DOSER
SE■EMULES■SA

Mots Fléchés N°791

PLAISANTERIE
HAINE■OUTIL■
EVE■MO■BARIL
NEUVIEME■EGO
ORLANDO■TSAR
MAE■AIDER■NE
E.SALPE■AD■T
NP■L■ERIGENT
ALAIN■ELEVÉE
LUTZ■CREDIT■
ETREC■TINTE
S■ESPOO■ESE■

CAN-2015 (ALGÉRIE)

L'entraîneur Gourcuff fait l'impassé sur le tirage au sort

L'entraîneur de la sélection algérienne, Christian Gourcuff, fera l'impassé sur le tirage au sort de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2015) prévu demain à Malabo, capitale de la Guinée équatoriale pays hôte de la compétition, a appris l'APS hier auprès de la Fédération algérienne de football (FAF).

Le technicien français est resté à Alger pour diriger le stage de la sélection nationale des joueurs locaux A', qui a débuté hier et se poursuivra jusqu'à demain au Centre technique de Sidi Moussa.

Une délégation représentant l'Algérie composée du vice-président de la FAF Djahid Zefzaf, du directeur des sélections nationales Walid Sadi et du manager général des Verts Yacine Mansouri, s'est envolée dimanche vers Malabo, via Paris, apprend-on de même source.

Cette délégation sera rejointe, aujourd'hui, par le président de la FAF Mohamed Raouraoua, également membre du bureau exécutif de la Confédération



africaine (CAF) qui se trouve actuellement en Arabie Saoudite pour des raisons professionnelles. La CAN-2015 se déroulera en Guinée équatoriale du 17 janvier au 8 février prochain. Les matches auront lieu dans quatre villes : Malabo, Bata, Mongomo et Ebebiyin.

Bata, Mongomo et Ebebiyin. Les seize pays qualifiés sont : Algérie, Cameroun, Sénégal, Afrique du Sud, Gabon, Burkina Faso, Ghana, Tunisie, Zambie, Cap Vert, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, RD Congo, Congo et Guinée équatoriale.

Tirage au sort demain à 19h00 à Malabo

Le tirage au sort de la phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2015 de football aura lieu mercredi 3 décembre à 19h00 (heure algérienne) au centre de convention internationale de Sipoppo à Malabo (Guinée équatoriale), a annoncé hier la Confédération africaine de football (CAF) sur son compte twitter.

Les seize équipes qualifiées dont l'Algérie seront scindées en quatre groupes de quatre. Les deux premiers de chaque poules se qualifient pour les huitièmes de finales. La CAN-2015 se déroulera en Guinée équatoriale du 17 janvier au 8 février. Les matchs se dérouleront dans quatre villes : Malabo, Bata, Mongomo et Ebebiyin.

Les seize pays qualifiés : Algérie, Cameroun, Sénégal, Afrique du Sud, Gabon, Burkina Faso, Ghana, Tunisie, Zambie, Cap Vert, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, RD Congo, Congo et Guinée équatoriale.

GLO-CAF AWARDS-2014

Les joueurs algériens absents de la short-list de la CAF

Aucun joueur algérien ne figure dans la short-list des candidats en lice pour le titre du meilleur joueur africain 2014 de la Confédération africaine de football (CAF) dont le vainqueur final sera connu le 8 janvier prochain à Lagos (Nigeria), lors de la cérémonie des Glo-CAF Awards-2014.

Pourtant quatre internationaux algériens, Yacine Brahimi (FC Porto), Sofiane Feghouli (FC Valence), Islam Slimani (Sporting Lisbonne) et le gardien de but Rais Mbolhi (Union Philadelphia), figuraient dans la liste des 25 nominés pour le titre du meilleur joueur africain, dévoilée le 7 novembre dernier par la Confédération africaine de football (CAF).

Le parcours exceptionnel de l'Algérie lors du dernier mondial 2014 au Brésil, avec une qualification historique pour les 1/8^e de finale de l'épreuve, n'a visiblement pas suffi aux yeux des techniciens africains pour assurer une présence algérienne dans la liste des cinq.

La short-list des cinq est composée de deux Nigérians : Vincent Enyeama et Ahmed Musa, le Ghanéen Asamoah Gyan, le Gabonais Pierre-Emerick Aubameyang, et l'Ivoirien Yaya Touré. Le meilleur joueur africain 2014 sera élu par les sélectionneurs des équipes africaines et les directeurs techniques membres de la CAF. L'international ivoirien Yaya Touré avait remporté le prix du meilleur joueur africain l'année dernière.

LA LISTE DES CINQ JOUEURS :

- Yaya Touré (Côte d'Ivoire- Manchester City)
- Vincent Enyeama (Nigeria - LOSC Lille)
- Asamoah Gyan (Ghana- Al Ain)
- Pierre-Emerick Aubameyang (Gabon - Borussia Dortmund)
- Ahmed Musa (Nigeria - CSKA Moscou). CAN-2015 (phase finale).

COMPÉTITIONS AFRICAINES

Le MC El Eulma en Ligue des champions et l'ASO Chlef en Coupe de la CAF

Le MC El Eulma, désigné initialement pour disputer la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF) participera finalement à la Ligue des champions, tandis que l'ASO Chlef le remplacera en Coupe de la CAF, a appris l'APS hier auprès de la Fédération algérienne (FAF).

Le MCEE, quatrième au classement du championnat de Ligue 1 au titre de l'exercice 2013-2014, sera le troisième club algérien devant prendre part à la prestigieuse compétition continentale des clubs de 2015. L'USM Alger participera dans cette épreuve en tant que cham-



pionne d'Algérie en titre, alors que l'ES Sétif la jouera en sa qualité de détenteur de la dernière édition.

Le MC Alger, quant à lui, participera à la Coupe de la CAF après avoir remporté le trophée de la Coupe d'Algérie

de l'exercice dernier, tandis que l'ASO doit sa participation à sa huitième place au classement du championnat d'Algérie de l'exercice dernier.

Le club des Hauts-Plateaux profite de la suspension de la JS Kabylie (2^e) et l'USM El Harrach (3^e) sur la scène continentale. Les cinq formations concernées viennent, chacune, de bénéficier de licence de club professionnel, indispensable pour participer aux compétitions internationales à partir de la saison prochaine, comme exigé par la fédération internationale (Fifa).

CHAN-2016 (PRÉPARATION)

Blessé, Ferhat (USMA) manque le stage de la sélection A'

Le milieu de terrain de l'USM Alger, Zineddine Ferhat, blessé au poignet, manquera le stage de la sélection algérienne de football A' composée des joueurs locaux, qui a débuté hier au centre technique de Sidi Moussa (Alger) et se poursuivra jusqu'à demain.

Ferhat (21 ans), victime d'une fracture au poignet lors du derby contre le MC Alger le 22 novembre, a été aligné contre la JS Saoura samedi dernier en cham-

pionnat de Mobilis-Ligue 1, mais a été contraint de céder sa place en première mi-temps.

La sélection nationale A', dirigée par l'entraîneur français, Christian Gourcuff, également sélectionneur de l'équipe première, effectue son troisième regroupement sous la houlette du technicien breton. Pour cette fois, l'ex-driver du FC Lorient (Ligue 1, France), a fait appel à 23 joueurs, dont huit nou-

veaux par rapport à la précédente liste : Malik Asselah (CR Belouizdad), Abderrahmane Hachoud (MC Alger), Hocine Benayada (ASM Oran), Brahim Boudebouda (USM Alger), Hamza Ait Ouameur (USM Harrach), Zakaria Benhacine (USM Bel-Abbès), Malek Ferhat et Faouzi Yaya (MO Béjaïa). L'équipe algérienne A' prépare les éliminatoires du championnat d'Afrique des nations CHAN-2016, dont la phase finale aura lieu au Rwanda.

MEILLEUR JOUEUR AFRICAIN LOCAL 2014

Djahnit et Belameiri dans la short-list de la CAF

Les joueurs de l'ES Sétif, Akram Djahnit et El Hadi Belameiri ont été retenus dans la short-list des cinq candidats en course pour le titre du meilleur joueur africain local de la Confédération africaine de football (CAF) 2014.

Djahnit et Belameiri figuraient dans la liste des 20 nominés pour le titre du meilleur joueur africain évoluant dans le continent, dévoilée par la CAF le 7 novembre dernier. Les deux joueurs sétifiens avaient largement contribué à la consécration de l'ES Sétif en Ligue des champions d'Afrique de football (nouvelle formule) pour la première fois dans l'histoire du club algérien. Le premier a inscrit six buts dans cette compétition contre cinq pour le second.

Outre Djahnit et Belameiri, les trois autres joueurs en lice sont le gardien sud-africain d'Orlando Pirates Senzo Meyiwa, Firmin Mubel Ndombé (AS Vita Club, RD Congo) et Fakheredine Ben Youssef (CS Sfaxien, Tunisie). La Confédération africaine de football annonce la vainqueur lors de la cérémonie des Glo-CAF Awards-2014 prévue le jeudi 8 janvier 2015 à Lagos au Nigeria.

Le meilleur joueur africain évoluant en Afrique sera élu par les sélectionneurs des équipes africaines et les directeurs techniques membres de la CAF. L'ancien international égyptien Mohamed Aboutrika avait remporté le prix du meilleur joueur africain local l'année dernière.

USM BEL-ABBÈS
Yahia Amroun :
«Al-Merreikh
a fait signer
un contrat au
joueur Ogbi sans
notre aval»

Le président de l'USM Bel-Abbès, Yahia Amroun a critiqué hier la direction du club soudanais d'Al-Merreikh pour avoir fait signer un contrat à Hassan Ogbi Bendahouche sans l'aval du club de Mobilis-Ligue 1 algérienne de football, ajoutant que son joueur devra «assumer ses responsabilités».

«Je suis vraiment déçu par l'attitude des dirigeants d'Al-Merreikh qui ont fait signer un contrat à notre joueur Ogbi alors que ce dernier est encore lié avec nous jusqu'à juin 2016. Les deux parties doivent assumer la responsabilité de leur comportement», a déclaré à l'APS, le premier responsable de la formation de la Mekerra.

Ogbi s'est engagé avec le deuxième du dernier championnat du Soudan en début de semaine, rapporte la presse soudanaise. «Ce n'est qu'après que le joueur ait paraphé son contrat que le président d'Al-Merreikh m'a appelé pour négocier la transaction. Je n'ai pas apprécié cette manière de faire, car c'est tout simplement un manque de respect à notre égard», s'est emporté Amroun.

Interrogé quant à la suite qu'il compait réservé à cette affaire, le président de l'USMBA, qui avait succédé à Abdellahim Serrar il y a deux mois, a précisé que s'il consentait à libérer son joueur au profit du club soudanais, il le ferait selon des conditions bien précises.

«Pour l'heure, nous n'avons encore pris aucune décision à ce sujet, mais une chose est sûre : Ogbi ne sera pas bradé et le transfert ne sera conclu que si les dirigeants soudanais acceptent nos exigences», a-t-il affirmé, soulignant que le joueur de 25 ans, qui avait atterri chez le nouveau promu en juillet dernier en provenance de l'ES Sétif est «régulièrement payé».

TRANSFERT/
USMBA
Ogbi
s'engage avec
Al-Merreikh
de Soudan

Le milieu offensif de l'USM Bel Abbès, Hassan Ogbi Bendahouche, s'est engagé avec le club soudanais d'Al-Merreikh, deuxième au classement du championnat de 1^{re} division de football au Soudan lors du dernier exercice, rapportait hier la presse locale. Ogbi, titulaire lors du précédent match de son équipe face au NA Hussein-Dey (0-0), samedi dernier pour le compte de la 13^e journée du championnat de Mobilis-Ligue 1 algérienne, a rejoint la capitale soudanaise aussitôt cette rencontre terminée afin de parapher son contrat quelques instants avant la fermeture du mercato au Soudan.

Mais du côté du club algérien, on précise que l'ancien international espoir et olympique, dont le contrat avec l'USMBA expire en juin 2016, n'a pas eu l'aval de ses dirigeants pour s'engager avec le club soudanais. La direction d'Al-Merreikh devrait ainsi négocier la lettre de libération du joueur de 25 ans auprès de son homologue de la formation de la Mekerra.

APS

MISE À JOUR DE LA LIGUE 1 MOBILIS, AUJOURD'HUI À 16HEURES À CHLEF, ASO - ES SÉTIF

Les Sétifiens veulent rejoindre le quatuor en tête du classement

Saïd Ben

Le match de mise à jour de la neuvième journée du championnat d'Algérie de Ligue 1 Mobilis, entre l'ASO Chlef et l'ES Sétif aura lieu aujourd'hui à 16 heures au stade Boumezrag. Cette rencontre importante pour les deux formations mais avec des objectifs «opposés» sera arbitrée par Bekoussa, assisté de MM. Bouneau et Rachedi, le quatrième arbitre étant M. Brahim.

Cette rencontre avait été reportée en raison de la finale de la Ligue des champions d'Afrique remportée par l'ES Sétif. Si le champion d'Afrique en titre l'ES Sétif, veut bien gagner cette rencontre c'est justement pour rejoindre le quatuor de tête USM El Harrach, le CS Constantine, le MO Béjaïa et l'USM Alger, pour les gars de l'ASO, il s'agirait de gagner cette rencontre pour rejoindre les deux premiers relégables le NA Hussein-Dey et la JS Saoura pour tenter de s'extirper, par la suite de cette zone dangereuse. Et c'est justement l'enjeu de cette rencontre qui s'annonce des plus disputées.

De plus, les joueurs du coach Madoui veulent également effacer leur dernier semi-échec, bien qu'en déplacement, face au RC Arbaâ (1-1). Menés au score sur une réalisation de Bouaicha (75'), les Sétifiens ont remis les pendules à l'heure par Zerara (80') pour terminer ce match de la 12^e journée sur le score de parité. Par contre, l'ASO Chlef a été victime du MC El Eulma, version "Aït Djoudi" qui a renoué avec succès à l'occasion de la réception de l'avant-dernier (2-1). Suite à cette défaite contre El Eulma, la situation n'a pas changé pour l'ASO Chlef (15') défait une nouvelle fois et qui voit sa situation se compliquer davantage. Et c'est pourquoi ses



fans attendent avec impatience une réaction positive devant cette redoutable équipe sétifiennes, mondialiste. A l'issue de la 12^e journée, l'ESS occupe provisoirement la 5^e place en championnat avec 18 points en compagnie du MC Oran, tandis que l'ASO est logée à la 15^e et avant-dernière place (10 points).

Le gardien de but de Sétif qui a remplacé Khedairia lors du dernier match face au RCA, estime que pour ce match contre l'ASO «il existe une grande motivation chez l'ensemble des joueurs. Nous devons impérativement réaliser un bon résultat pour rester dans la même dynamique». Et de préciser que «même si ce match se déroule contre une équipe qui est assez mal en point, nous devons le livrer avec beaucoup de sérieux...», conclut le gardien de but Belhani.

Du côté de l'ASO Chlef, le coach Benchouia annonce qu'il faut gagner ce match. Nous n'avons pas le choix. Face aux champions d'Afrique, estime le coach de Chlef, les choses ne vont pas être faciles, mais je reste optimiste quant à une réaction positive de mon groupe».

Cette rencontre sera retransmise en

direct sur la chaîne 4 de l'ENTV.

Enfin, il est utile de noter que 13^e journée de Ligue 1 Mobilis se déroulera les 5 et 6 décembre prochain.

S.B.

Programme :
Mise à jour (aujourd'hui):
16h00 :

Stade Boumezrag : ASO Chlef – ES Sétif

Rappel du classement :

	Pts	J
1. USM El-Harrach	21	12
– . CS Constantine	21	12
– . MO Béjaïa	21	12
– . USM Alger	21	12
5. ES Sétif	18	11
– . MC Oran	18	12
7. USM Bel-Abbès	17	12
– . CR Belouizdad	17	12
– . MC El-Eulma	17	12
10. JS Kabylie	14	12
– . ASM Oran	14	12
– . RC Arbaâ	14	12
13. JS Saoura	13	12
– . NA Hussein Dey	13	12
15. ASO Chlef	10	11
16. MC Alger	9	12

LIGUE 1 FRANÇAISE (15E J)
L'Algérien Zeffane en dehors de la liste des 18 de l'O Lyon face à St Etienne

L'international algérien, Mehdi Zeffane, a été à nouveau écarté de la liste des 18 de son équipe l'O Lyon sévèrement battue sur le terrain de Saint Etienne (3-0), dimanche soir pour le compte de la 15^e journée du championnat de Ligue 1 française de football.

Le latéral droit, qui a fait son baptême de feu avec l'équipe nationale le 19 novembre dernier face au Mali au stade de Bamako avec à la clé une belle prestation, selon les spécialistes, a été très rarement utilisé par son entraîneur cette saison.

Cette situation risque de jouer un mauvais tour à son avenir en sélection. L'entraîneur des Verts, le Français Christian Gourcuff fait de la forme compétitive de ses protégés un critère essentiel avant d'arrêter sa liste avant chaque rendez-vous, selon ses dires. Zeffane (22 ans), qui espère disputer pour la première fois de sa carrière, la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2015) prévue en Guinée équatoriale du 17 janvier au 8 février, est censé ainsi améliorer son temps de jeu pour aspirer être parmi les 23 joueurs qui feront le déplacement à Malabo.

En revanche, deux autres algériens de l'OL étaient concernés par ce match face à l'ASSE. Il s'agit de Nabil Fekir et Rachid Ghezzal. Le premier a retrouvé l'équipe type après avoir purgé sa suspension la semaine dernière, alors que le second a fait son apparition sur le terrain à la 66^e minute. Malgré cette défaite, le club rhodanien reste à la troisième place au classement, mais se voit distancer davantage par le leader (7 pts), l'O Marseille.

MOBILIS-LIGUE 2 - JSM BÉJAÏA
L'entraîneur Heddane, aussitôt arrivé aussitôt parti

L'entraîneur Mustapha Heddane a quitté la barre technique technique de la JSM Béjaïa moins d'une semaine de son arrivée au club de Mobilis-Ligue 1 algérienne de football, a appris l'APS hier auprès de la direction de la formation bougiote.

Heddane, qui a remplacé Ali Fergani démis de ses fonctions il y a deux semaines, a mal apprécié le comportement de certains supporters qui ont interrompu la séance d'entraînement de dimanche et s'en sont pris aux joueurs après leur nouveau semi-échec à domicile face au CRB Ain Fakroun (1-1), vendredi passé pour le compte de la 12^e journée du championnat, précise la même source.

L'entraîneur, rentré chez lui à Alger dans la nuit de dimanche, s'est excusé auprès des dirigeants de la JSMB de ne pouvoir poursuivre sa mission avec leur équipe, ajoute-t-on de la même source.

Après un départ en trombe, la JSMB accuse le pas depuis quelques journées. Malgré cela, les coéquipiers de Farouk Belkaïd occupent la deuxième place au classement conjointement avec l'USM Blida, l'US Chaouia et le DRB Tadjedinet, avec 20 points chacun.

AGÜERO EN TÊTE DES BUTEURS

Agüero (Manchester City) est en tête du classement des buteurs à l'issue de la 13^e journée du Championnat d'Angleterre, avec 12 buts. Il devance Diego Costa (Chelsea), 11 buts et Sanchez (Arsenal), 8 buts.



KLOPP : «JE NE PEUX PAS M'EN ALLER»

Jürgen Klopp a balayé la possibilité de démissionner de son poste d'entraîneur du Borussia Dortmund alors que son équipe est dernière de Bundesliga après sa défaite contre Francfort (0-2). «Je comprends que les journalistes pensent ce genre de choses, mais ça n'en prend pas le chemin», a assuré le technicien allemand. «Je suis responsable de ce qui se passe ici. Si c'était une question de chance ou si un changement d'entraîneur pouvait faire la différence, il suffirait de

m'appeler et je ne

m'accrocherais pas. Je ne peux pas m'en aller tant qu'il n'y a pas de meilleure solution, la responsabilité est trop grande.» C'est le pire départ de l'histoire du club en Bundesliga.

VAN GAAL «Je peux améliorer Rooney»

Auteur de 10 buts cette saison en Premier League, Wayne Rooney a nouveau brillé contre Hull City (3-0), mais Louis van Gaal espère qu'il fera encore mieux à l'avenir.

«Avant de venir ici, bien sûr, j'avais entendu parler de sa réputation», a déclaré Louis van Gaal en conférence de presse. «Mais dès le premier jour, il n'était pas le Wayne Rooney dont on m'avait parlé. Il était, à mes yeux, un excellent exemple pour l'équipe et il a fini par atteindre un certain niveau. Je pense qu'il doit toujours jouer avec moi. Même si, quand il dans un mauvais moment, je peux tout aussi bien décider de le remplacer. Mais c'est mon capitaine, il fait office d'exemple pour les autres joueurs. Je suis donc très heureux. J'ai l'impression qu'il vit pour le football et qu'il aime être le capitaine de Manchester United. Evidemment, être capitaine de l'Angleterre l'aide à être un meilleur capitaine de United. Il a plus d'expérience. Mais je dois rappeler à tous que je l'ai mis d'abord en tant que capi-

taine. Roy Hodgson a suivi mon conseil. Je peux améliorer chaque joueur. Je suis désolé, c'est arrogant, mais je peux le faire.»

taine. Roy

Hodgson a suivi mon conseil. Je peux améliorer chaque joueur. Je suis désolé, c'est arrogant, mais je peux le faire.»



TOTTI : «RÉCOMPENSÉ PAR NOTRE INTENSITÉ ET COMBATIVITÉ»

Francesco Totti s'est exprimé sur son site officiel, suite à la victoire contre l'Inter sur le score de 4-2, pour cette 13^e journée de Serie A : «Vaincre est toujours notre objectif, mais le faire ce soir était pratiquement indispensable, surtout après que la Juventus a réussi à prendre ces trois points à la 90^e minute. Cela était fondamental de maintenir intacte la distance avec les bianconeri au terme de cette journée. Contre l'Inter nous avons vu un grand match et je crois que nous avons été récompensé par notre intensité, nous n'avons jamais lâché pris et nous sommes restés combattifs jusqu'à la dernière seconde.»



MOUSSA SISSOKO SUR LES TABLETTES D'ARSENAL

Avec la blessure de Jack Wilshere, Arsenal chercherait un autre milieu de terrain. Moussa Sissoko serait sur les tablettes. Selon les informations du Times, Arsenal aurait coché le nom de Moussa Sissoko pour pallier la blessure de Jack Wilshere, pour trois mois. Milieu de terrain de Newcastle et habitué de la Premier League, l'international français est arrivé chez les Magpies en 2013, en provenance de Toulouse. Son transfert serait estimé à 20 millions d'euros.



PIRLO SAUVE LA JUVE

Un but à la dernière seconde d'Andrea Pirlo a sauvé la Juventus Turin sur son terrain contre le Torino (2-1), reléguant à six points l'AS Rome, qui joue ce soir contre l'Inter Milan lors de la 13^e journée du Championnat d'Italie. L'AS Rome a cru jouer contre l'Inter pour revenir à un seul point de la Juve. C'était sans compter sur Pirlo, 35 ans, qui a dessiné une trajectoire parfaite pour gagner le «derby de la Mole». Un dernier ballon perdu bêtement par Marco Benassi, qui va en entendre parler pendant longtemps, a fini dans les pieds du divin barbu, qui, de 25 m, n'a laissé aucune chance à Jean-François Gillet (90+3).



Mardi 2 Décembre 2014 - 9 Safar 1436 - N° 798 - Troisième année

FÊTES NATIONALES

Le Président Bouteflika félicite son homologue roumain...

Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations à son homologue de Roumanie, Traian Basescu, à l'occasion de la fête nationale de son pays, lui réitérant sa disponibilité à œuvrer au renforcement des relations de coopération entre les deux pays. «Il me plaît, à l'occasion de la célébration de la fête nationale de votre pays, de vous exprimer, au nom du peuple algériens ainsi qu'en mon nom personnel, nos félicitations les plus chaleureuses, auxquelles je joins mes meilleurs vœux de santé et de bien-être pour vous-même, de progrès et de prospérité pour le peuple roumain ami», a écrit le chef de l'Etat dans son message.

«Je saisiss cette heureuse opportunité et vous renouvelle ma disponibilité à œuvrer avec vous au renforcement et à l'approfondissement des relations d'amitié et de coopération qui unissent nos deux pays», a ajouté le président de la République.

... et le chef de l'Etat de transition en Centrafrique

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations au chef de l'Etat de transition de la République Centrafricaine, Catherine Samba-Panza, à l'occasion de la fête nationale de son pays, lui réaffirmant son engagement pour l'approfondissement des relations entre les deux pays. «A l'occasion de la fête nationale de votre pays, j'ai le plaisir de vous présenter, au nom du peuple et du gouvernement algériens et en mon personnel, nos vives et chaleureuses félicitations ainsi que mes meilleurs vœux de progrès et de prospérité pour le peuple frère de Centrafrique», écrit le chef de l'Etat dans son message. «C'est aussi l'occasion pour moi de vous réitérer mon attachement personnel ainsi que l'engagement du gouvernement algérien à l'approfondissement des relations d'amitié et de coopération entre nos deux pays, dans l'intérêt mutuel de nos deux peuples», a-t-il souligné. «Permettez-moi également de vous réaffirmer l'appui de l'Algérie aux efforts entrepris par votre gouvernement dans le cadre du processus de réconciliation nationale afin de garantir le retour de la paix et de la stabilité en Centrafrique», a ajouté le président de la République.

CONFÉRENCE ISLAMIQUE DES MINISTRES DE L'INFORMATION

M. Grine en Iran

Le ministre de la Communication, Hammid Grine, prendra part à la 10^e session de la Conférence islamique des ministres de l'Information qui se tiendra les 3 et 4 décembre à Téhéran (Iran), a indiqué hier un communiqué du ministère. Cette conférence se tiendra sous le thème «Session de la convergence des médias pour l'instauration de la paix et le retour au calme dans le monde islamique», ajoute la même source.



À L'INVITATION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, M. ABDELAZIZ BOUTEFLIKA

Le président du Conseil des ministres italien en visite d'amitié et de travail aujourd'hui en Algérie

Le président du Conseil des ministres italien, Matteo Renzi, effectuera, aujourd'hui une visite d'amitié et de travail en Algérie, à l'invitation du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a indiqué hier un communiqué de la présidence de la République.

«Les entretiens qui auront lieu, à cette occasion, entre le président Abdelaziz Bouteflika, et M. Matteo Renzi, ainsi qu'entre les deux délégations, permettront d'évaluer et de dynamiser davantage le dialogue po-



litique et la coopération bilatérale qui s'appuient sur le traité d'amitié, de coopération, et de bon voisinage, signé par les deux pays en janvier 2003», précise le communiqué. La visite du président du Conseil des minis-

tres italien en Algérie sera également l'occasion pour les deux pays de «procéder, au plus haut niveau, à un échange de vues sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun», ajoute la même source.

COOPÉRATION ALGÉRO-FRANÇAISE

M. BOUCHOUAREB S'ENTRETIENT AVEC LE REPRÉSENTANT FRANÇAIS POUR LES RELATIONS AVEC L'ALGÉRIE

Les préparatifs pour la 2^e réunion du Comité intergouvernemental franco-algérien de haut niveau, prévue le 4 décembre prochain à Paris, ont été au centre des entretiens, qu'a eus, dimanche à Alger, le ministre de l'Industrie et des mines, Abdessalem Bouchouareb avec Jean Louis Bianco, représentant spécial du ministre français des Affaires étrangères, Laurent Fabius, pour les relations avec l'Algérie, indique un communiqué du ministère. La réunion qui sera présidée par les premiers ministres des deux pays Abdel-

malek Sellal et Manuel Valls, sera couronnée par la signature de plusieurs accords, «signal fort de l'avenir prometteur des relations entre les deux pays», souligne le ministère.

Les deux parties ont exprimé, lors de cette rencontre, leur «pleine satisfaction quant à la qualité des relations qui unissent les deux pays et se sont félicitées des résultats réalisés récemment dans le cadre du partenariat industriel à l'image de l'usine Renault qui constitue un exemple du co-développement et du partenariat

entre l'Algérie et la France», selon la même source.

M. Bouchouareb a fait part au responsable français de la volonté de la partie algérienne de renforcer les relations bilatérales, «pour aller vers des projets industriels d'envergure» et de «faire évoluer davantage les relations économiques mutuellement avantageuses entre les deux pays». M. Bianco a été désigné par M. Fabius, début novembre, représentant spécial pour les relations avec l'Algérie, succédant ainsi à Jean-Pierre Raffarin.

ALGÉRIE - ONU

Atelier de formation sur la mise en œuvre des projets de coopération entre l'Algérie et le PNUD

Un atelier de formation sur la mise en œuvre nationale des projets de coopération entre l'Algérie et le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) s'est ouvert hier au ministère des Affaires étrangères à Alger.

«L'objectif de l'atelier s'inscrit en droite ligne de l'ambition que nous partageons avec les responsables du PNUD d'élever notre coopération à un stade plus important, autant quantitativement que qualitativement», a indiqué, à l'ouverture de la rencontre, M. Merzak Belhimeur, directeur général des relations économiques et de la coopération internationales au MAE. Il a expliqué que le choix du thème de cet atelier «émette l'attachement des deux parties à renforcer davantage l'efficacité et l'efficience des activités opérationnelles pour le développement en Algérie».

M. Belhimeur a souligné que «par souci d'améliorer l'efficacité de l'action globale du système des Nations unies en Algérie, le MAE a engagé, récemment, en étroite collaboration avec le Bureau de la coordinatrice résidente, une réflexion visant la mise en place d'un mécanisme de coordination et de suivi regroupant les différentes agences du système onusien et leurs

partenaires».

L'organisation de cet atelier intervient en plein processus d'élaboration du prochain cadre de coopération stratégique entre l'Algérie et le système des Nations unies pour le développement qui va définir les grands axes de coopération entre les deux parties. Cet atelier de deux jours cible les directeurs nationaux de projets, des chargés de coopération au niveau du ministère et les points focaux désignés au sein des institutions publics impliqués dans le processus de programmation en cours.

Son objectif est de «familiariser davantage les parties prenantes avec les principes et les règles de coopération avec le système des Nations unies et de les initier tout particulièrement aux procédures qui régissent la mise en œuvre nationale des projets appuyés par le PNUD». Plusieurs thématiques découlant de ces objectifs seront au centre des contenus développés lors de l'atelier dont le cadre juridique de la coopération entre le gouvernement algérien et le PNUD, le rôle et les responsabilités des parties prenantes du gouvernement et du PNUD, ainsi que les modalités opérationnelles de mise en œuvre nationale des projets.

ALGÉRIE - FRANCE

Michel Vauzelle, président de la région PACA à Alger

Michel Vauzelle, président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, était attendu hier à Alger pour une visite à l'occasion du forum organisé par le réseau ANIMA et l'association «Ingénierie méditerranéenne pour l'export et le développement» en liaison avec CCI International PACA et du côté algérien, l'Agence Nationale de développement de l'investissement. Forte d'une vingtaine d'entreprises, de représentants des milieux économiques et de journalistes originaires de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, la délégation aura un programme chargé qui devrait lui permettre de mieux appréhender le climat des affaires en Algérie et d'évaluer les nombreuses opportunités de partenariat qui existent entre les entreprises algériennes et françaises. De nombreuses entreprises françaises ont d'ores et déjà noué des partenariats avec des entreprises algériennes pour développer une production locale.

